LETTRES FAMILIERES

De M. le Président de MONTESQUIEU.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de plusieurs Lettres & autres Ouvrages du même Auteur, qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes.

A FLORENCE;

Et se trouvent A PARIS

Chez { VINCENT, rue Saint Severin.
{ DURAND, neveu, rue S. Jacques.

M DCC LXVIII.

AVIS
DE L'ÉDITEUR
DE
LA PREMIERE ÉDITION (1)

DANS un voyage que je fis, il y a quelques années, en Italie, je me liai avec des perſonnes qui avoient eu une correſpondance réglée avec l'illuſtre M. de Monteſquieu; & on me fit voir quelques-unes de ſes lettres. Cela me fit naître l'idée d'en faire un recueil. On applaudit à mon projet; quelques perſonnes, voulant en faci-

liter l'exécution, m'ont procuré celles qu'ils avoient entre les mains; d'autres m'ont remis celles que ce grand homme leur avoit écrites; je les donne aujourd'hui au Public, persuadé qu'il me sçaura gré du présent que je lui fais.

Je sçais que quand M. de Montesquieu écrivoit ces Lettres, il ne supposoit pas qu'on les conserveroit, & qu'elles deviendroient un jour publiques. Je sçais encore que ces Lettres n'ajoûtent rien à la réputation de cet auteur célébre; mais elles sont propres à faire connoître quelques circonstances de sa vie, ses liaisons étrangères, la bonté de son cœur envers ses amis; & l'estime qu'il avoit pour eux, titres

trop précieux pour ceux-ci, pour ne pas rendre trés-légitime leur amour-propre & leur empressement à faire connoître les monumens de leur correspondance avec un ami aussi respectable. » Si » jamais je me trouvois dans le cas » de devoir faire mon apologie, » me disoit un de ceux-ci, qui a » été lié particuliérement avec lui, » je ne dirois autre chose, sinon » que je fus l'ami de Montes» quieu, & que j'en fus estimé; & » je croirois en avoir dit assez.

Quoique ce ne soient ici que des Lettres familieres, on y trouve souvent des choses intéressantes; des anecdotes curieuses; de ces traits de lumiere; cette legéreté & ces saillies, qui font le caractere des ouvrages de ce grand

homme. Dailleurs dans des écrits de cette eſpece, on ne doit point être choqué de certaines négligences, qui ſont inévitables ; comme on n'eſt point choqué de voir, dans ſon négligé, une belle femme, qu'on n'a vue que dans ſa parure. Il n'eſt peut-être pas indifférent à l'hiſtoire de l'eſprit humain, de connoître les différentes nuances que préſentent même les génies ; & il eſt utile de voir ceux-ci, ainſi que les héros, dans leur façon & maniere d'être familiere. Je voudrois bien que cet exemple encourageât ceux qui, en France, auront des Lettres de cet illuſtre ecrivain, à les faire auſſi connoître ; perſuadé que ſon ame & ſon eſprit s'y trouvent égale-

ment ; car on le voit dans ses Lettres, tel qu'il étoit dans la conversation. Si un amas de petites anecdotes, d'entretiens particuliers, de bons mots, de quolibets, de sentimens & saillies d'un des plus beaux esprits du siécle (1), dont un des Quarante de l'Académie Françoise (2) a entretenu longtems le Public dans les Mercures de France, en a rendu la lecture intéressante, combien à plus forte raison les mouvemens d'amitié de la tête, à bien des égards, la mieux pensante de notre siécle, de l'homme qui, selon l'expression d'un écrivain connu, a fait le code du genre humain, & qui est regardé comme le législa-

(1) M. de Fontenelle.
(2) M. l'abbé Trublet.

teur de toutes les nations, doivent-ils être recherchés & conſervés; quand ce ne ſeroit que comme des Mémoires littéraires?

Je me flatte au reſte, qu'on ne déſapprouvera pas les notes que j'ai faites ſur quelques endroits de ces Lettres. Elles ont paru utiles pour l'intelligence du texte & néceſſaires pour donner une connoiſſance des perſonnes & des faits dont il eſt queſtion, ſurtout en Italie, où cette collection a été deſirée.

TABLE

PREMIERE PARTIE,

Contenant les Lettres.

SECONDE PARTIE,

Contenant la réponse aux observations sur l'Esprit des Loix.

Fin de la Table.

LETTRES

LETTRES
FAMILIERES
DE M. LE PRÉSIDENT
DE MONTESQUIEU.

I.

Lettre au Pere CE'RATI (1) *da la Congrégation de l'Oratoire de S. Philippe, à Rome.*

De Londres, le 21 Décembre 1729.

J'Eus l'honneur de vous écrire par le Courier passé, M. R. P Je vous écris encore par celui-ci. Je prends

(1) Monsieur de Montesqnieu s'étoit lié avec lui dans la maison de M. le Cardinal de Polignac, Ambassadeur de France à Rome, lors de son voyage en Italie. M. Cérati est natif d'une

du plaisir à faire tout ce qui peut vous rappeller une amitié qui m'est si chere. J'ajoute à ce que je vous mandois sur l'affaire..... que si Monseigr. Fouquet (2) exige au-delà de la somme

---

Famille noble de Parme, & étoit fort aimé du Cardinal, qui le regardoit comme un des hommes les plus éclairés d'Italie.

Jean Gaston, dernier Grand Duc de Toscane, qui n'étendoit point le sans-soucis jusqu'au choix des grands hommes pour remplir les places, l'attira dans son pays, & le nomma de l'Ordre de saint Etienne de Toscane, & Provéditeur de l'Université de Pise.

Nous avons vu ce docte Prélat en France, estimé des Sçavans les plus éclairés, d'où il passa en Angleterre & en Allemagne, obtenant également par-tout l'estime générale des premiers hommes de l'Europe. Ce fut lui, qui donna le conseil à M. Muratori, de composer ses Dissertations sur l'Histoire du Moyen Age, & d'entreprendre l'Ouvrage des Annales d'Italie.

(2) Jésuite venu de la Chine avec M. Mezzabarba. Ce Missionnaire s'étoit déclaré contre les Rits Chinois, & en avoit parlé au Pape selon sa conscience. Comme après cette déclaration il fit sentir à Sa Sainteté, que l'air du Collége ne lui convenoit plus, Benoît XIII. le fit Evêque *In partibus*, & le logea en *Propaganda*. M. de Montesquieu l'avoit beaucoup

que j'ai paru vous fixer, vous pouvez vous étendre, & donner plus, & faire par rapport aux autres conditions, tout ce qui ne sera pas visiblement déraisonnable. Je connois ici le Chevalier Lambert, Banquier fameux, qui m'a dit être en correspondance avec Belloni. Je ferai remettre sur le champ par lui l'argent, dont vous serez convenu ; car il me paroît que les volontés de M. Fouquet sont si ambulatoires (3), qu'il ne vaut pas la peine de rien faire avant qu'elles ne soient fixées.

Je suis ici dans un pays, qui ne ressemble guère au reste de l'Europe.

---

connu chez M. le Cardinal de Polignac, & eut depuis avec lui une négociation pour la résignation, en faveur de l'Abbé Duval, son Secrétaire, d'un Bénéfice, que ce Prélat avoit en Bretagne.

(3) Les difficultés que M. Fouquet faisoit naître coup sur coup au sujet de la pension, ou de la somme d'argent, qui devoit être stipulée, faisoient encore dire à M de Montesquieu, que l'on voyoit bien que Monseigneur n'avoit pas encore secoué la poussière.

Nous n'avons pas encore ſçu le contenu du Traité d'Eſpagne ; on croit ſimplement qu'il ne changeoit rien à la quadruple Alliance, ſi ce n'eſt que les ſix mille hommes, qui iront en Italie pour faire leur cour à D. Carlos, ſeront Eſpagnols, & non pas neutres. Il court ici tous les jours, comme vous ſçavez, toutes ſortes de Papiers très-libres & très-indiſcrets. Il y en avoit un, il y a deux ou trois ſemaines, dont j'ai été très en colère. Il diſoit que M. le Cardinal de Rohan avoit fait venir d'Allemagne, avec grand ſoin, pour l'uſage de ſes Diocèſains, une machine tellement faite, que l'on pouvoit jouer aux dez, les mêler, les pouſſer, ſans qu'ils reçuſſent aucune impreſſion de la main du joueur, lequelle pouvoit auparavant, par un art illicite, flatter ou bruſquer les dez ſelon l'occaſion ; ce qui établiſſoit la friponnerie dans des choſes qui ne ſont établies que pour

récréer l'esprit. Je vous avoue qu'il faut être bien hérétique & Janséniste? (4) pour faire de ces mauvaises plaisanteries-là. s'il s'imprime dans l'Italie quelque Ouvrage qui mérite d'être lu, je vous prie de me le faire sçavoir. J'ai l'honneur d'être avec toute sorte de tendresse & d'amitié.

---

(4) Ce qui avoit donné lieu à cetre mauvaise plaisanterie des Anglois, étoit de voir autant d'empressement dans M. le Cardinal de Rohan, à procurer tous les amusemens imaginables, pendant qu'il résidoit dans son Diocèse à Saverne; où il figuroit comme Prince, que de zèle pour la Religion à Paris, où il se piquoit de figurer comme chef des Anti-Jansénistes, & défenseur de la bonne Doctrine,

II.

AU MEME, DE LONDRES,

Le 1. Mars 1730.

PERE Cérati, vous êtes mon bienfaiteur; vous êtes comme Orphée vous faites ſuivre les rochers. Je mande à l'Abbé Duval (1), que je n'entends pas qu'il abuſe de l'honnêteté de M. Fouquet, mais qu'il pourſuive, & que ce qui reviendra, ſoit partagé à l'amiable entre Monſeigneur & lui.

Enfin, Rome eſt délivrée de la baſſe tyrannie de Bénévent; & les rênes du Pontificat ne ſont plus tenues par ſes

(1) Il avoit été Secrétaire de l'Auteur; ce fut lui qui porta le manuſcrit des Lettres Perſannes en Hollande, & l'y fit imprimer; ce qui coûta à leur Auteur beaucoup de frais ſans aucun profit. Il obtint en ſa faveur la réſignation du Bénéfice que M. Fouquet avoit obtenu de la Cour de Rome en Bretagne, & il s'agiſſoit ici de l'argent ou de la penſion que M. Duval devoit payer à ce Prélat.

viles mains. Tous ces faquins, S. Marie à leur tête, sont retournés dans les chaumières où ils sont nés, entretenir leurs parens de leur ancienne insolence. Coscia n'aura plus pour lui que son argent & sa goute. On pendra tous les Bénéventins qui ont volé, afin que la Prophétie s'accomplisse sur Bénévent: *Vox in Rama audita est; Rachel plorans filios suos noluit consolari, quia non sunt.*

Donnez-nous un Pape qui ait un glaive comme saint Paul, non pas un Rosaire comme saint Dominique, ou une besace comme saint François. Sortez de votre léthargie, *Exoriare aliquis.* N'avez-vous point de honte de nous montrer cette vielle chaire de saint Pierre avec le dos rompu, & pleine de vermoulure? Voulez-vous qu'on regarde votre coffre, où sont tant de richesses spirituelles, comme une boîte d'Orviétan ou de Mithridate? En vérité, vous faites un bel

usage de votre infaillibilité; vous vous en servez pour prouver que le Livre de Quesnel ne vaut rien; & vous ne vous en servez pas pour décider, que les prétentions de l'Empereur sur Parme & Plaisance sont mauvaises. Votre triple couronne ressemble à cette couronne de laurier, que mettoit César pour empêcher qu'on ne vit qu'il étoit chauve. Mes adorations à M. le Cardinal de Polignac. Je fus reçu, il y a troisjours, Membre de la Société Royale de Londres, On y parla d'une Lettre de M. Thomas Dhisam à son frere, qui demandoit le sentiment de la Société sur les découvertes astronomiques de M. Bianchini. Embrassez, s'il vous plaît, de ma part, l'Abbé, le cher Abbé Niccolini. Je vous salue, cher-pere, de tout mon cœur.

III.

A M. L'ABBÈ VENUTI (1), A CLERAC.

De Paris, ce 19 Mars 1739.

J'Ai reçu, Monsieur, la Lettre que vousm'avez fait l'honneur de m'écrire, avec beaucoup plus de joie, que je n'aurois cru, parce que je ne sçavois pas que M. l'Abbé de Clérac, que

(1) Ce sçavant Italien, d'une famille de condition de Cortonne, avoit été envoyé en France par le Chapitre de Saint Jean de Latran, comme Vicaire Général de l'Abbaye de Clérac, que Henri IV. confera à ce Chapitre après son absolution. Pendant nombre d'années qu'il séjourna en France, il travailla à plusieurs Dissertations sur l'histoire du Pays pour l'Accadémie de Bourdeaux, à laquelle il fut agrégé, & à des Poësies, entr'autres au *triomphe de la France littéraire*, & à la traduction du poëme de la Religion de M. Racine. Il mérita par là une gratification du Roi en quittant la France pour passer à la Prévôté de Livourne, que l'Empereur lui conféra comme Grand Duc de Toscane.

j'honorois déja beaucoup, fut le frere de M. le Chevalier Vénuti (1), avec qui j'ai eu l'honneur de contracter amitié à Florence, & qui m'a procuré l'honneur d'une place dans l'Académie de Cortone. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir pour moi les mêmes bontés qu'à eues M. votre frere. M. Campagne m'a écrit le beau présent que vous lui aviez remis pour moi, dont je vous suis infiniment obligé. M. Baritaut m'avoit déja fait lire une partie de cet Ouvrage; & ce qui m'a touché dans vos Dissertations, c'est qu'on y voit un Savant qui a de l'esprit; ce qui ne se trouve pas toujours.

---

(1) Il fut le premier qui nous donna une relation de la découverte d'Herculanum, avec un détail des Antiquités qu'on avoit trouvées de son tems. Il a eu aussi la plus grande part à l'établissement de l'Académie Etrusque de Cortone, qui nous a donné sept Volumes *in*-4°. d'excellens Mémoires sur des sujets d'Histoire & d'Antiquité.

Vous êtes cause, Monsieur, que l'Académie de Bourdeaux me presse, l'épée dans les reins, pour obtenir un Arrêt du Conseil pour la création de vingt Associés, au lieu de vingt Eléves. L'envie qu'elle a de vous avoir, & la difficulté d'autre part, que toutes les places d'Associés sont remplies, fait qu'elle desire de voir de nouvelles places créées. Les affaires de M. le Cardinal de Polignac, & d'autres, font que cet Arrêt n'est pas encore obtenu. J'écris à nos Messieurs, que cela ne doit pas empêcher, & que vous méritez, si la porte est fermée, que l'on fasse une brêche pour vous faire entrer. J'espére, Monsieur, que l'année prochaine, si je vais en Province, j'aurai l'honneur de vous voir à Clérac, & de vous inviter à venir à Bourdeaux. Je chérirai tout ce qui pourra faire & augmenter nôtre connoissance; personne n'est au mon-

de plus que moi, & avec plus de respect.

P. S. Quand vous écrirez à M. le Chevalier Vénuti, ayez la bonté, Monsieur, de lui dire mille choses de ma part; ses belles qualités me sont encore présentes.

IV.

A M. L'ABBÉ MARQUIS NICCOLINI.

A FLORENCE,

De Bourdeaux le 6. Mars 1740.

J'AI reçu, cher & illustre Abbé (1), avec une véritable joie, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous êtes un de ces hommes, que l'on n'oublie point, & qui frappez une

(1) L'Abbé Marquis Niccolini un des plus illustres amis que l'Auteur ait eus en Italie, se lia avec lui à Florence. Après avoir demeuré long-tems à Rome sous le Pontificat du Pape Corsini, dont il étoit parent, il s'est retiré dans sa patrie, uniquement occupé des Lettres, de la Philosophie & des vues du bien public. Il a voyagé dans les Pays étrangers, & y a été lié avec les plus grands hommes. Lorsque sous le Ministère Lorrain, dont il étoit médiocre admirateur, il eut ordre de ne point rentrer en Toscane, M. de Montesquieu s'écria en apprenant cette nouvelle ; » Oh ! il faut que mon » ami Niccolini ait dit quelque grande vé-« rité. »

cervelle de votre souvenir. Mon cœur, mon esprit sont tout à vous, mon cher Abbé.

Vous m'apprenez deux choses bien agréables ; l'une que nous verrons Monseigneur Cérati en France ; l'autre ; que Madame la Marquise Ferroni se souvient encore de moi. Je vous prie de cimenter auprès de l'un & de l'autre, cette amitié que je voudrois tant mériter. Une des choses dont je prétends me vanter : c'est que moi, habitant d'au-delà des Alpes, aie été aussi enchanté d'elle(2) que vous tous.

Je suis à Bourdeaux depuis un mois ; & j'y dois rester trois ou quatre mois encore. Je serois inconsolable si cela me faisoit perdre le plaisir de voir le cher Cérati. Si cela étoit, je préten-

(2) C'étoit la Dame de Florence qui brilloit le plus par son esprit & sa beauté. La milleure compagnie s'assembloit chez elle. L'Auteur lui fut fort attaché pendant son séjour à Florence, à son passage dans cette Ville, elle vivoit encore, mais dans un état d'infirmité.

drois bien qu'il vînt me voir à Bourdeaux. Il verroit son ami; mais il verroit mieux la France, où il n'y a que Paris, & les Provinces éloignées qui soient quelque-chose, parce que Paris n'a pas pû encore les devorer. Il feroit les deux côtés du quarré; au lieu de faire la diagonale, & verroit les belles Provinces qui sont voisines de l'Océan, & celles qui le sont de la Méditéranée.

Que dites-vous des Anglois? voiez comme ils couvrent toutes les Mers. C'est une grande baleine: *Et latum sub pectore possidet æquor.* La Reine d'Espagne a appris à l'Europe un grand secret: c'est que les Indes, qu'on croyoit attachées à l'Espagne par cent mille chaînes, ne tiennent qu'à un fil. Adieu, mon cher & illustre Abbé; accordez-moi les sentimens que j'ai pour vous. Je suis avec toute sortes de respect.

✱=✱=✱=✱=✱=✱=✱

V.

A MONSEIGNEUR CÉRATI, A PISE.

J'AI reçu votre Lettre bien tard ; Monſeigneur ; car elle eſt datée du 10. Janvier, & je ne l'ai reçue que le 5. de Mai à Bourdeaux, où je ſuis depuis un mois, & où je reſterai trois ou quatre autres. Promettez moi, & jurez moi que, ſi je ne ſuis pas à Paris quand vous y paſſerez ; vous viendrez me voir à Bourdeaux, & vous prendrez cette route en retournant en Italie. Je l'ai mandé à Niccolini ; il ne s'agit que de faire les deux côtés du parallélogramme, au lieu de la diagonale, & vous verrez la France ; au lieu que ſi vous traverſez par le milieu du Royaume, vous ne verrez que Paris ? & vous ne verrez pas votre ami ; mais je dis tout cela en cas que

je ne ſois pas à Paris. Quand vous y ſerez, je vous en ferez les honneurs; ſoit que j'y ſois, ou que je n'y ſois pas; & je vous introduirai ſur le Mont-Parnaſſe. Si vous paſſez en Angleterre, mandez-le moi; afin que je vous donne des Lettres pour mes amis. Enfin j'eſpére que vous voudrez bien m'éçrire pendant votre voyage, & me donner des nouvelles de votre marche. Mon adreſſe eſt à Bourdeaux, ou à Paris, rue St. Dominique. Vous allez faire le voyage le plus agréable que l'on puiſſe faire. A l'égard des finances, ſi je ſuis à Paris, je ſerai votre Mentor. Vous y trouverez à pied une infinité de gens de mérite; & la plûpart des caroſſes pleins de faquins. M. le Cardinal de Polignac a fort bien fait de n'aller pas au Conclave, & de laiſſer cet affaire à d'autres. Il ſe porte très-bien; & c'eſt la plus grande de ſes affaires. Vous le verez auſſi aimable? quoiqu'il ne ſoit

pas à la mode. Adieu, Monſeigneur; j'ai, & j'aurai pour vous toute ma vie, les ſentimens du monde les plus tendres; autant que tout le monde vous eſtime, autant moi je vous aime; & en quelque lieu du monde que vous ſoyez, vous ſerez toujours préſent à mon eſprit. J'ai l'honneur d'être avec toute ſorte de reſpect & de tendreſſe.

VI.

A M. L'ABBÉ VÉNUTI, A CLÉRAC,

De Paris, ce 17 Avril 1742.

JE n'ai que le tems de vous écrire un mot; Monsieur; quelques-uns de vos amis m'ont demandé de parler à Madame de Tencin sur des Lettres que l'on écrit contre vous (1). Comme je

(1) A peine M. l'Abbé Vénuti eut-il pris l'administration de l'Abbaye de Clérac; qu'il s'éleva à Rome un parti contre lui dans le Châpitre qui l'avoit envoyé, travaillant à le faire rappeller, & se servant, pour cet effet, du Canal de M. le Cardinal de Tencin pour le desservir. Le principal grief qu'on avoit contre lui, étoit que les remises des revenus de l'Abbaye n'étoient pas assez abondantes, faute qu'on mettoit sur son compte, & qui provenoit des grosses décimes, dont l'Abbaye étoit chargée; des frais de réparation & de procès, auxquels une partie des revenus devoit être employée: Outre ces raisons, il n'étoit pas regardé de bon œil par les Missionnaires Jesuites, chargés dès les tems de Henri IV. de prêcher toutes les Fêtes & Diman-

ne ſçais rien de tout ceci, & j'ignore ſi ce ſont les premieres Lettes ou des nouvelles ; je vous prie de m'éclaircir ſur ce que je dois dire au Cardinal qui va arriver, & de croire que perſonne ne prend plus la liberté de vous aimer, ni d'être avec plus de reſpect.

---

ches dans l'Egliſe Abbatiale de cette Ville; qui malgré cela, a continué d'être preſqu'entiérement habitée par des Proteſtans, ſans qu'on puiſſe citer d'exemple de la converſion d'un ſeul Huguenot.

VII.

A M. L'ABBE DE GUASCO A TURIN.

De Paris 1742.

JE suis fort aise, mon cher ami, que la Lettre que je vous ai donnée pour notre Ambassadeur, vous ait procuré quelques agrémens a Turin, & un peu dédommagé des duretés (1)

(1) Cet ami de M. de Montesquieu avoit passé quelques années à Paris, où il étoit allé pour une maladie des yeux. Son pere étant mort, il fut obligé de retourner à Turin pour l'arrangement de ses affaires domestiques. En passant par cette Ville, j'ai oui dire qu'ayant besoin de l'intervention du Ministre pour arranger quelqu'intérêt, il ne pût jamais obtenir audience de M. le Marquis d'Orméa, par une suite d'une ancienne inimitié de ce Ministre contre son pere. C'est aussi par une suite de cette inimitié, que ses deux freres avoient pris la résolution de se transplanter dans les Pays étrangers, se vouant au service de la Maison d'Autriche, où ils n'ont pas eu lieu de se repentir du parti qu'ils avoient pris.

du Marquis d'Orméa. J'étois bien sûr que M. & Madame de Sénectère se feroient un plaisir de vous connoître : & dès qu'ils vous connoîtroient, qu'ils vous recevroient à bras ouverts. Je vous charge de leurs témoigner, combien je suis sensible aux égards qu'ils ont eus à ma recommandation. Je vous félicite du plaisir que vous avez eu de faire le voyage avec M. le Comte d'Egmond ; il est effectivement de mes amis, & un des Seigneurs pour lesquels j'ai le plus d'estime. J'accepte l'appointement de souper chez lui avec vous à son retour de Naples, mais je crains bien que, si la guerre continue, je ne sois forcé d'aller planter des choux à la Bréde. Notre commerce de Guienne sera bientôt aux abois ; nos vins nous resteront sur les bras ; & vous sçavez que c'est toute notre richesse. Je prévois que le traité provisionel de la Cour de Turin avec celle de Vienne, nous enlevera

le Commandeur de Solar; & en ce cas je regretterai moins Paris. Dites mille choses pour moi à M. le Marquis de Breil. L'humanité lui devra beaucoup pour la bonne éducation qu'il a donnée à M. le Duc de Savoye. dont j'entends dire de très-belles choses. J'avoue que je me sens un peu de vanité de voir, que je me formai une juste idée de ce grand homme, lorsque j'eus le bonheur de le connoitre à Vienne. Je voudrois bien que vous fussiez de retour à Paris, avant que j'en parte; & je me réserve de vous dire alors le secret du Temple de Gnide (2). Tachez d'arranger vos intérêts domestiques le mieux que vous pour-

(2) Il lui avoit fait présent de cet Ouvrage, lorsqu'il prit congé de lui en partant de Turin, sans lui dire qu'il en étoit l'Auteur. Il le lui apprit depuis, en lui disant que c'étoit une idée à laquel la Société de Mademoiselle de Clermont, Princesse du Sang, qu'il avoit l'honneur de fréquenter, avoit donné occasion, sans d'autre but, que de faire une peinture poëtique de la volupté.

rez; & abandonnez à un avenir plus favorable la réputation des torts du Miniſtère contre votre Maiſon; c'eſt dans vos principes, vos occupations, & votre conduite, que vous devez chercher, quant à préſent, des armes, des conſolations & des reſſources. Le Marquis d'Orméa n'eſt pas un homme à reculer; & dans les circonſtances où l'on ſe trouve à votre Cour, on fera peu d'attention à vos repréſentations. L'Ambaſſadeur vous ſalue; il commence à ouvrir les yeux ſur ſon amie; j'y ai un peu contribué, & je m'en félicite, parcequ'elle lui faiſoit faire mauvaiſe figure. Adieu.

VIII.

VIII.

AU COMTE DE GUASCO(1),

COLONEL D'INFANTERIE

A Francfort en 1742.

J'AI été enchanté, M. Le Comte, de recevoir une marque de votre souvenir, par la Lettre que m'a envoyée M. votre frere: Madame de Tencin(2)

---

(1) Il s'étoit fort lié avec lui dans le voyage que le Comte de Guasco fit à Paris en 1742, à son retour de Russie.

(2) Madame de Tencin, sœur du célèbre Cardinal de Tencin, qui lui devoit sa fortune & son Chapeau, figura beaucoup dans Paris, par les charmes de sa beauté & de son esprit. Elle fut pendant cinq ans Religieuse dans le Couvent de Monfleury en Dauphiné; mais elle rentra dans le monde, en reclamant contre ses vœux; elle parvint, sans être jamais fort riche, à avoir dans Paris une maison de la meilleure compagnie. Il étoit du bon ton d'être admis dans sa société; les Seigneurs de la Cour, les gens de Lettres, & les étrangers les plus distingués, briguoient également pour y être introduits. Comme ceux qui faisoient le fond ordinaire de cette société,

& les autres personnes auxquelles j'ai fait vos complimens, me chargent de vous témoigner aussi leur sensibilité, & leur reconnoissance. Je suis fâché de ne pouvoir satisfaire votre curiosité, touchant les Ouvrages de notre amie. C'est un secret (3) que j'ai promis de ne point révéler.

La confiance, dont vous m'hono-

étoient les beaux Esprits, & les Sçavans les plus connus de France. Madame de Tencin les appelloit par ironie, ses bêtes. Elle étoit souvent consultée par eux sur les Ouvrages d'agrément, qu'on vouloit publier, & s'intéressoit avec chaleur pour ses amis. M. de Montesquieu, qui étoit un de ceux qu'elle considéroit le plus en avoit procuré la connoissance au Comte de Guasco, frere de l'Abbé de ce nom.

(3) Le jour de la mort de Madame de Tencin, en sortant de son anti-chambre, il dit au frere du Comte de Guasco; qui étoit avec elle: » A » présent vous pouvez mander à M. votre frere, que Madame de Tencin est l'Auteur » du Comte de Cominge & du siege de Calais, » Ouvrages qu'elle a faits en société avec M. de « Pontvel [son neveu] ». Je crois qu'il n'y a que M. de Fontenelle, & moi, qui sachions ce secret.

rez, exige que je vous parle à cœur ouvert ſur ce qui fait le ſujet intéreſſant de votre Lettre. Je ne dois point vous cacher que je l'ai communiquée à M. le Commandeur de Solar, qui eſt de vos amis ; & nous nous ſommes trouvés d'accord, que les offres que vous fait M. de Belle-Iſle pour vous attacher, vous, & M. votre frere (4), au ſervice de France, ne ſont point acceptables. Après tout le bien que les Lettres de M. de la Chétardie lui ont dit de vous, Il eſt inconcevable, qu'il ait pû ſe flatter de vous retenir, en vous propoſant des grades au-deſſous de ceux que vous avez. Je ne ſais ſur quoi il fonde, que l'on ne conſidere pas tout à fait en France les grades du ſervice étranger, comme ceux de nos troupes. Cette maxime ne ſeroit ni juſte, ni

(4) Actuellement Lieutenant Général, & ci-devant Commandant de Dreſde pendant la derniere guerre.

obligeante, & nous priveroit de fort bons Officiers. Je penſe que vous avez très-bien fait, de ne point vous engager dans ſon expédition, avant que d'avoir de bonnes aſſurances de la Cour, ſur les conditions qui vous conviennent; mais puiſqu'il paroît que vous êtes déja décidé pour le refus, il eſt inutile de vous préſenter ici d'autres réflexions.

Les propoſitions du Miniſtre de Pruſſe, pour la levée d'un Régiment étranger, méritent ſans doute plus d'attention, dès qu'elles peuvent ſe combiner avec vos finances. Mais il faut calculer pour l'avenir; quelle aſſurance qu'à la paix, le Régiment ne ſoit point réformé; & en ce cas quel dédommagement pour les avances que vous ſeriez obligé de faire; en matiere d'intérêt il faut bien ſtipuler avec cette Cour. Je doute d'ailleurs, que le génie Italien s'accommode avec l'eſprit du ſervice Pruſ-

tien ; j'aurois bien des choses à vous dire là-dessus ; mais vous êtes trop clair-voyant.

A l'égard des avantages que l'on vous fait entrevoir au service du nouvel Empereur, vous êtes plus à portée que moi, de juger de leur solidité, & trop sage pour vous laisser éblouir. Pour moi, qui ne suis pas encore bien persuadé de la stabilité du nouveau systême politique d'Allemagne, je ne fonderois pas mes espérances sur une fortune précaire, & peut être passagere. Par ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous sentez, que je ne puis qu'approuver la préférence, que vous donneriez à des engagemens pour le service d'Autriche. Outre que c'est-là votre premiere inclination ; l'exemple du nombre de vos compatriotes vous prouve, que c'est le service naturel de votre nation; quel que soient les revers actuels de la Cour de Vienne, je ne les re-

garde que comme des difgraces paffageres ; car une grande & ancienne Puiffance, qui a des forces naturelles & intrinfeques, ne fauroit tomber tout-à-coup ; en fuppofant même quelques échecs, le fervice y fera toujours plus folide, que celui d'une Puiffance naiffante. il y a tout à parier, que la Cour de Turin, dans la guerre préfente, fera caufe commune avec celle de Vienne ; par conféquent les raifons qui vous détournerent, en quittant le Piémont, de paffer au fervice Autrichien, (5) ceffent dans les

(5) comme, durant la guerre qui venoit de fe terminer entre les Cours de Vienne & de Turin, les Comtes de Guafco avoient fait toutes les Campagnes au fervice de la dernière, en quittant ce Service, ils crurent ne devoir pas fournir au Marquis d'Orméa l'occafion de noircir cette démarche, en entrant alors au Service de la Cour de Vienne, de peur d'attirer par-là de nouveaux chagrins à leur pere qui vivoit encore. Ils prirent en conféquence la réfolution de paffer en Ruffie, Puiffance fous laquelle ils ne fe trouveroient jamais dans le cas de porter les armes contre leur Souverain, & qui, en ce

circonstance présentes ; je ne vois pas même de meilleur moyen de vous mocquer de l'inimitié du Marquis d'Ormée, que de servir une Cour alliée, dans laquelle, en considérant ce qui s'est passé (6) autrefois, il ne doit pas avoir beaucoup de crédit. Vous êtes prudent & sage ; ainsi je

tems-là, offroit beaucoup d'avantages aux étrangers, qui voudroient entrer à son Service. Mais la dureté du climat, & les révolutions, dont ils furent témoins, les déterminérent à profiter de la guerre survenue en Allemagne à la suite de la mort de l'Empereur Charles VI, afin de suivre leur première inclination pour le Service de la Maison d'Autriche.

(6) Sous son Ministère, la Cour de Turin, dans la guerre précédente, avoit abandonné l'alliance avec la Cour de Vienne, & étoit devenue alliée de la France. On prétend que le Marquis d'Orméa, dans cette occasion, avoit proposé pour prix d'une négociation avec la Cour de Vienne, qu'il passeroit à son Service, & qu'il y auroit une charge considérable ; de quoi l'Empereur Charles VI. avertit le Roi de Sardaigne, en envoyant, sous d'autres prétextes à Turin, le Prince T. . . . . . qui devoit faire connoître la chose au Roi, sans que le Ministre se doutât de sa commission,

ſoumets à votre jugement des conjeƈtures auxquelles le deſir ſincere de vos avantages a peut-être autant de part, que la raiſon. J'apprendrai avec bien du plaiſir, le parti que vous avez pris; & j'ai l'honneur de vous aſſurer de mon reſpeƈt.

IX.

A L'ABBÉ DE GUASCO (1),

Ce Bourdeaux le 1. Août 1744.

L'ABBÉ Vénuti m'a fait part, mon cher Abbé, de l'affliction que vous a causée la mort de votre ami, le Prince Cantimir, & du projet que vous avez formé de faire un voyage dans nos Provinces Méridionales, pour rétablir votre santé. Vous trouverez partout des amis pour remplacer celui que vous avez perdu; mais la Russie

(1) Après avoir passé un an à Turin, il étoit revenu à Paris, & s'étoit voué aux fonctions de son état: mais voyant qu'elles ne feroient que l'exposer au fanatisme qui régnoit alors en France, à cause des disputes Théologiques, il y renonça, se livrant uniquement à la culture des Lettres & à la société des Sçavans, dans la vûe d'obtenir une place à l'Académie Royale des Inscriptions & Belle-Lettres; où il fut depuis reçu en qualité d'un des quatre honoraires étrangers.

ne remplacera pas si aisément un Ambassadeur (2) du mérite du Prince de Cantimir. Or je me joins à l'Abbé Vénuti, pour vous presser d'exécuter votre projet; l'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne & l'humeur des Gascons, sont des excellens antidotes contre la mélancolie. Je me fais une fête de vous mener à ma campagne de la Bréde, où vous trouverez un Château gothique à la vérité, mais orné de dehors charmans, dont j'ai pris l'idée en Angleterre. Comme vous avez du goût, je vous consulterai sur les choses que j'entends ajouter à ce qui est déja fait; mais je vous consulterai sur tout, sur mon grand ouvrage (3) qui avance à pas de géant, depuis que je ne suis plus

---

(2) On peut voir ce qui en est dit dans sa vie, qui est à la tête de la traduction en François de ses Satyres Russes, par un Anonyme que l'on croit être l'ami, à qui M. de Montesquieu écrit cette Lettre.

(3) L'Esprit des Loix.

dissipé par les dîners & les soupers de Paris, Mon estomac s'en trouve aussi mieux ; & j'espere que la sobriété, avec laquelle vous vivrez chez moi, sera le meilleur spécifique contre vos incommodités. Je vous attends donc cette Automne, très empressé de vous embrasser.

X.

AU MEME,

De Bourdeaux le 30 Sept. 1744.

NOUS partirons lundi, docte Abbé, & je compte sur vous; je ne pourrai pas vous donner une place dans ma chaise de poste, parce que je mene Madame de Montesquieu; mais je vous donnerai des chevaux. Vous en aurez un, qui sera comme un bateau sur un canal tranquille, & comme une gondole de Venise, & comme un oiseau qui plane dans les airs. La voiture du cheval est très-bonne pour la poitrine; Monsieur de Sidenheam la conseille sur tout; & nous avons eu un grand Médecin qui prétendoit, que c'étoit un si bon remede, qu'il est mort à cheval. Nous séjournerons à la Brede jusqu'à la S.

Martin ; nous y étudierons ; nous nous promenerons ; nous planterons des bois, & ferons des prairies. Adieu, mon cher Abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

X I.

AU MEME,

De la Bréde, le 10 Fév. 1745.

JE ferai en Ville après demain; ne vous engagez pas à dîner, mon cher Abbé, pour vendredi; vous êtes invité chez le Préfident Barbot; il faudra y être arrivé à 10 heures précifes du matin, pour commencer la lecture du grand ouvrage (1) que vous fçavez; on lira auffi après dîné; il n'y aura que vous, avec le Préfident & mon fils? vous y aurez pleine liberté de juger & de critiquer (2).

Je viens d'envoyer votre anacréon-

(1) L'Efprit des Loix.

(2) L'un de ceux qui affiftoient à cette lecture m'a dit, que dès qu'on relevoit quelque chofe, il ne faifoit pas la moindre difficulté de la corriger, de la changer, ou de l'éclaircir.

tique (3) à ma fille ; c'est une piece charmante, dont elle sera fort flattée. J'ai aussi lû votre étrenne ou épître Pétrarquesque à Madame de Pontac (4) ; elle est pleine d'idées agréables. L'Abbé vous êtes poëtes ; & on diroit que vous ne vous en doutez pas. Adieu.

---

(3) Il s'agit ici d'une petite piéce de Poësie, envoyée pour étrennes de la nouvelle année à Mademoiselle de Montesquieu. Cette Poësie a été imprimé dans le Mercure de Janvier 1745. avec la traduction en françois : faite par M. le Franc de Pompignan.

(4) Comme il est souvent parlé dans ces Lettres de Madame la Comtesse de Pontac, il est bon de remarquer ici ; que c'est une des Dames de Bourdeaux qui brille, autant par son esprit & par ses liaisons avec les gens de Lettres, qu'elle a brillé par sa beauté. Il est parlé d'elle dans quelques Poësies de M. l'Abbé Vénuti.

XII.

A LA COMTESSE DE PONTAC,

De Clerac a Bourdeaux.

Vous êtes bien aimable, Madame, de m'avoir écrit ſur le mariage de ma fille (1); elle & moi vous ſommmes très-dévoués; & nous vous demandons tous deux l'honneur de vos bontés. J'apprends que les Jurats (2) ont en-

(1) Il venoit de la marier à M. de Secondat d'Agen, gentilhomme d'une autre branche de ſa maiſon, dans la vue de conſerver ſes terres dans ſa famille, au cas que ſon fils, qui étoit marié depuis pluſieurs années. continuât de n'avoir point d'enfans. Mademoiſelle de Monteſquieu fut d'un grand ſecours à ſon pere dans la compoſition de l'Eſprit des Loix, par les lectures journalieres qu'elle lui faiſoit pour ſoulager ſon lecteur ordinaire. Les livres mêmes les plus ingrats à lire, tels que Beaumanoir, Joinville, & autres de cette eſpece, ne la rebutoient point; elle s'en divertiſſoit même, & égaioit fort ces lectures, en répétant les mots qui lui paroiſſoient riſibles.

(2) Titres des premiers magiſtrats de la Ville

voyés une bourſe de jettons, de velours brodée, à l'Abbé Vénuti ; je croyois qu'il ne ſçauroient pas faire cela même. Le préſent n'eſt pas important ; mais s'eſt le préſent d'une grande cité ; & ce régal auroit encore très-bon air en Italie ; mais là, il n'a pas beſoin de bon air, parce que l'Abbé y eſt ſi connu, qu'on ne peut rien ajouter à ſa conſidération. Dites, je vous prie, à l'Abbé de Guaſco, que je ne puis comprendre comment les échos ont pu porter à M. le Mercure de Paris, des vers (3(faits dans le bois de la Brèdè. Je ſuis fort fâché de ne l'avoir pas ſçu plutôt, parce que j'aurois donné ce ſonnet en dot à ma fille. J'ai l'honneur d'être, Madame, avec toute ſorte de reſpect.

---

de Bourdeaux ; ils firent ce préſent à M. l'Abbé Vénuti, pour lui marquer la reconnoiſſance de la Ville, pour les inſcriptions & autres compoſitions qu'il avoit faites à l'occaſion des Fêtes données à Bourdeaux, au paſſage de madame la Dauphine, fille du roi d'Eſpagne.

(3) Ce ſont les mêmes, dont il eſt parlé dans la Lettre du 10 Février 1745.

XIII.

A MONSEIGNEUR CERATI,

De Bourdeaux. le 16 Juin 1745.

J'APPRENDS, Monseigneur, par votre lettre, que vous êtes arrivé heureusement à Pise. Comme vous ne me dites rien de vos yeux, j'espere qu'ils se seront fortifiés. Je le souhaite bien, & que vous puissiez jouir agréablement de la vie, pour vous & pour les délices de vos amis. Vous m'exhortez à publier.... Je vous exhorte fort vous-même, à nous donner une relation des belles réflexions que vous avez faites, dans les divers Pays que vous avez vus. Il y a beaucoup de gens qui payent les chevaux de poste; mais il y a peu de voyageurs; & il n'y en a aucun comme vous. Dites à l'Abbé Niccolini, qu'il nous doit un voyage en France; & je vous

prie de l'assurer de l'amitié la plus tendre.

Je voudrois bien pouvoir vous tenir tous deux dans la terre de Bréde, & là y avoir de ces conversations, que l'ineptie & la folie de Paris rendent rares. J'ai dit à M. l'Abbé Vénuti, que ses médailles étoient vendues. Nous avons ici l'Abbé de Guasco, qui me tient fidelle compagnie à la Bréde. Il me charge de vous faire bien des complimens. Il faut avouer que l'Italie est une belle chose, car tout le monde veut l'avoir. Voilà cinq armées qui vont se la disputer. Pour notre Guienne, ce ne sont que des armées de gens d'affaires, qui en veulent faire la conquête; & ils la font plus sûrement, que le Comte de Gages. Je crois qu'à présent il se fait bien des réflexions sous la grande perruque du Marquis d'Orméa. Je n'irai à Paris d'un an tout au plutôt. Je n'ai pas

un fou pour aller dans cette Ville, qui dévore les Provinces, & que l'on prétend donner des plaisirs, parce qu'elle fait oublier la vie. Depuis deux ans que je suis ici, j'ai continuellement travaillé à la chose dont vous me parlez (1); mais ma vie avance & l'ouvrage recule : à cause de son immensité; vous pouvez être bien sûr, que vous en aurez d'abord des nouvelles; on m'avertit que mon papier finit. Je vous embrasse mille fois.

(1) L'Esprit des Loix.

XIV.

A M. L'ABBE DE GUASCO, A CLÉRAC.

De Paris 1746.

VOus avez bien deviné; & depuis trois jours j'ai fait l'ouvrage de trois mois; de sorte que, si vous êtes ici au mois d'Avril, je pourrai vous donner la commission, dont vous voulez bien vous charger pour la Hollande, suivant le plan que nous avons fait. Je sçais à cette heure, tout ce que j'ai à faire. De 30 points je vous en donnerai 26; or pendant que vous travaillerez de votre côté, je vous enverrai les quatre autres. le Pere Desmolets m'a dit, qu'il avoit trouvé un Libraire pour votre manuscrit des satyres (1), mais que personne ne veut

(1) Il y a apparence, qu'il est ici question des Satyres Rustiques du Prince Cantimir, avec la

de votre sçavante dissertation, parce qu'on est sûr du débit de ce qui porte le nom de satyres, & très-peu des dissertations sçavantes. Votre censeur est mort; mais je m'en console, puisque l'auteur est encore en vie. Vous avez bien tort de me reprocher de ne pas vous écrire des nouvelles, vous qui ne m'avez rien dit sur le mariage de Mademoiselle Mimi, ni sur mes vendanges de Clerac, qui ne seront sûrement pas si bonnes qu'elles l'auroient été, par la consommation de raisins, que vous avez faite dans mes vignes. On ne croit pas que les affaires de Milor Morthon (1) soient aussi mauvaises, qu'on l'a cru dans le public, aigri par la guerre contre les Anglois. Le P. Desmolets n'a point eu de tracasseries dans sa Congrégation; d'autant plus qu'il ne porte point

vie de l'Auteur, imprimée en Hollande, & à Paris, *Tom.* 1. *in*-12

(2) Ce Seigneur étant venu à Paris, durant la guerre, avoit été mis à la Bastille.

de perruque (3) ; mais il dit que vous lui donnez trop de commiſſions. Je vous donne la deviſe du porc-épic *Cominus Eminus*. Le P. Deſmolets dit, que vous avez plus d'affaires, que ſi vous alliez faire la conquête de la Provence.... remarquez, que c'eſt le P. Deſmolets qui dit cela. Pendant que vous ferez à Clérac, prenez bien garde à trois choſes; à vos yeux, aux galanteries de M. de la Mire, & aux citations de S. Auguſtin dans vos diſputes de controverſe. J'envie à Madame de Monteſquieu le plaiſir qu'elle aura de vous revoir. Adieu, je vous embraſſe.

---

(3) Dans le Chapitre général, tenu par la Congrégation de l'Oratoire, on déclara la guerre à l'appel de la Bulle *Unigenitus*, & aux perruques de poil de chévre, dont quelques-uns ſe ſervoient au lieu de grandes calottes. Pluſieurs Membres quitterent plutôt, que de ſe ſoumettre à ces duretés. Le P. Deſmolets étoit Bibliothécaire de la Maiſon de S. Honoré, & un des plus anciens amis de l'Auteur, qui lui ayant montré ſon manuſcrit des Lettres Perſannes, pour ſçavoir ſi cela ſeroit débité, lui répondit : » Préſident, cela ſera vendu comme » du pain ».

XV.

AU MEME,

De Paris en Août 1746.

JE ne ſçais quel tour a fait la lettre que vous m'avez écrite de Barege ; elle ne m'eſt parvenue, que depuis peu de jours. J'ai été très ſcandaliſé de la tracaſſerie de M. le Chevalier D'..... ; C'eſt un plaiſant homme, que ce prétendu Gouverneur de Barege ? il faut que le cordon bleu lui ait tourné la tête. Quand je le verrai à Paris. je ne manquerai pas de lui demander, ſi vous avez fait bien des progrès en politique par la lecture de ſes gazettes. J'ai conté ici la querelle d'Allemand qu'il vous a faite ; faiſant bien remarquer qu'il eſt fort ſingulier, qu'un homme, né dans les Etats du Roi de Sardaigne, ſoit inquiet de la petite vérole de ce Monarque ;

narque; & que, tenant par deux freres à la Cour de Vienne, il montre d'être fâché de ses échecs. Sçachez, mon cher ami, qu'il y a des Seigneurs, avec qui il ne faut jamais disputer après dîné. Vous avez agi très-prudemment, en lui écrivant après son réveil. Votre lettre est digne de vous; & je suis enchanté qu'elle l'ait désarmé. Vous devez être glorieux d'avoir triomphé le jour de S. Louis, d'un de nos Lieutenans Généraux, sans que personne vous ait aidé.

Mandez-moi si vous accompagnerez Madame de Montesquieu à Clérac; car mon ouvrage avance (1); & si vous prenez la route opposée, il faut que je sçache où vous faire tenir la partie qui va être prête. Je souhaite que votre voyage sur le pic de-midi soit plus heureux, que la chasse d'amiante, & la pêche des truites du

(1) L'Esprit des Loix.

Lac des Pirennées. Mon ami, je vois que les choses difficiles ont de grands attraits pour vous, & que vous suivez plus votre curiosité, que vous ne consultiez vos forces. Souvenez-vous que vos yeux ne valent gueres mieux que les miens; laissez que mon fils, qui en a de bons, grimpe sur les Montagnes; & y aille faire des recherches sur l'histoire naturelle; mais gardez les vôtres pour les choses nécessaires. Si on vous a regardé comme un politique dangereux, parce que vous aimez à lire les gazettes, vous courez risque que l'on vous fasse passer pour un sorcier, si vous allez grimpant sur des rochers escarpés. Adieu.

XVI.

AU MEME,

De Paris en 1746.

J'AI lu, docte Abbé, votre dissertation avec plaisir; & je suis sûr, que je vous mettrai sur la tête un second laurier (1) de mon jardin, si vous êtes à la Brede; comme je l'espere, lorsqu'il vous aura été décerné par l'Académie. Le sujet est beau, vaste intéressant; & vous l'avez fort bien traité. Je suis bien aise de vous voir, vous, chasser sur mes terres. Il y a deux choses dans votre dissertation, que je voudrois que vous éclaircissiez; la premiere, c'est qu'on pourroit croi-

(1) Ayant appris de Paris, que l'Académie avoit décerné le prix à sa dissertation, M. de Montesquieu fit faire une couronne de lauriers & pendant qu'on étoit à table, il la fit mettre par Mademoiselle sa fille sur la tête du vainqueur, qui ne s'attendoit point à cette surprise,

re que vous mettez Carthage, après la seconde guerre punique, au rang des Villes *Autonomes*, soumises à l'Empire Romain; vous sçavez qu'elle continua d'être un état libre, & absolument indépendant; la seconde remarque regarde ce que vous dites du titre d'*Eleutherie*. Vous n'indiquez point de différence entre les Villes qui prenoient ce titre, & celles qui prenoient celui d'*Autonomes*. Vous n'avez fait que toucher ce point; & il méritoit d'être éclairci. Vous sçavez qu'on dispute là-dessus, & que des sçavans prétendent, que l'*Eleutherie* disoit quelque chose de plus que l'*Autonomie*, Je vous conseille d'examiner un peu la chose, & de faire à ce sujet une addition à votre dissertation.

J'ai fait faire une Berline; afin que je vous mene plus commodément à Clérac, que vous aimez tant. Nous ne disputerons plus sur l'usure (2);

(2) Ce correspondant de M. de Montesquieu

& vous gagnerez deux heures par jour ; mes prés ont besoin de vous. L'Eveillé (3) ne cesse de dire : *Oh si M. l'Abbat étoit ici !* Je vous promets qu'il sera docile à vos instructions. Il fera tant de rigoles (4) que vous voudrez. Mandez-moi si je puis me flatter que vous prendrez la route de la Garonne ; parce que, en ce cas, je profiterai d'une occasion qui se présente, pour envoyer directement mon manuscrit à l'Imprimeur (5). Pour

---

avoit composé autrefois un Traité sur l'usure, suivant le système des Théologiens, système contraire à celui de l'Auteur de l'Esprit des Loix, & impraticable dans les Pays de commerce.

(3) Chef des manœuvres de la campagne de M. de Montesquieu.

(4) Il avoit eu bien de la peine à persuader à ces Paysans, à faire aller l'eau dans un pré attenant au Château de la Brède, qu'il avoit entrepris d'améliorer; les Paysans s'y opposant par la grande raison bannale, que ce n'étoit pas la coutume dans leur pays.

(5) C'est toujours de l'Esprit des Loix, que parle M. de Montesquieu;

vous avoir, je vous dégage de votre parole; aussi bien l'impression ne doit point être faite en Hollande, encore moins en Angleterre, qui est une ennemie, avec laquelle il ne faut avoir de commerce qu'à coup de Canon. Il n'en est pas de même des Piémontois, car il s'en faut bien que nous soyons en guerre avec eux; ce n'est que par maniere d'acquit, que nous assiégeons leurs places, & qu'ils prennent prisonniers tant de nos bataillons (6); vous n'avez donc point de raisons de nous quitter; vous serez toujours reçu comme ami en Guyenne. Nous nous piquerons de ne pas céder au Languedoc, & à la Provence, Je vous remercie d'avoir parlé de moi *al Serenissimo*, très-flatté qu'il se soit souvenu, que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Mo-

---

(6) Il s'agit ici de l'affaire d'Asti, où neuf bataillons François furent faits prisonniers par le Roi de Sardaigne.

dene, Je vous enverrai mon livre, que vous me demandez pour lui. Vous trouverez ci-joint les éclairciſſemens (7) peu éclairciſſans, que vous envoie le Chapitre de Cominges. L'Abbé, vous êtes bien ſimple, de vous figurer que des gens de Chapitre ſe donnent la peine de faire des recherches littéraires; ce n'eſt pas moi, c'eſt mon frere qui eſt Doyen d'un Chapitre, qui vous dit de vous mieux adreſſer. Que cela ne vous faſſe cependant pas ſuſpendre votre Hiſtoire de Clément V. (8) Vous l'avez promiſe à notre Académie. Revenez,

(7) Ils regardoient l'hiſtoire de Clément Goût, qui fut Evêque de Cominges, Archevêque de Bourdeaux, enſuite & Pape.

(8) Cette hiſtoire n'a pas encore paru; & on croit que le mauvais état, où ſe trouve depuis long-tems la vue de l'Auteur, ne lui permet pas de l'achever; on a ſçu qu'il en lut le premier Livre dans une des aſſemblées de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres en 1747, & que cette lecture fit ſouhaiter de voir l'Ouvrage achevé.

& vous y travaillerez plus à l'aise sur le tombeau (9) de ce Pape. Je prétends que vous ne laissiez pas l'article de Brunissende (10) ; car je crains que vous ne soyez trop timoré, pour nous en parler ; je ne vous demande que de mettre une note. Vos recherches vous feront lire des sçavans ; & un trait de galanterie vous fera lire de ceux qui ne le sont pas. J'ai envoyé votre médaille à Bourdeaux, avec ordre de la remettre à M. de Tourni, pour la remettre à M. l'Intendant de Languedoc. Mon cher Abbé, il y a deux choses difficiles, d'attrapper la médaille, & que la médaille vous attrape. Adieu, je vous attends ; je vous desire, & vous embrasse de tout mon cœur.

(9) Le tombeau de ce Pape est dans la Collégiale d'Useste, près de Bazas, où il fut enterré dans une Seigneurie de la Maison de Goût.

(10) Quelques historiens ont avancé, que Brunissende, Comtesse de Périgord, étoit la maîtresse de Clément, lorsqu'il étoit Archevêque de Bourdeaux, & qu'il continua de la distinguer durant son Pontificat.

XVII.

AU MEME ABBÉ DE GUASCO,

De Paris le 6. Déc. 1746.

MON cher Abbé, je vous ai dit jusqu'ici des choses vagues; & en voici de précises; Je desire de donner mon ouvrage le plutôt qu'il se pourra. Je commencerai demain à donner la derniere main au premier volume, c'est-à-dire, aux treize premiers livres; & je compte que vous pourrez les recevoir dans cinq à six semaines. Comme j'ai des raisons très-fortes, pour ne point tâter de la Hollande, & encore moins de l'Angleterre, je vous prie de me dire, si vous comptez toujours de faire le tour de la Suisse, avant le voyage des deux autres pays. En ce cas, il faut que vous quittiez sur le champ les

délices du Languedoc ; & j'enverrai le paquet à Lyon, où vous le trouverez à votre passage. Je vous laisse le choix entre Geneve, Soleure & Basle. Pendant que vous feriez le voyage & que l'on commenceroit à travailler sur le premier volume, je travaillerai au second ; & j'aurai soin de vous le faire tenir aussi-tôt que vous me le marquerez ; celui-ci sera de dix livres, & le troisieme de sept ; ce seront des volumes *in*-4°. J'attends votre réponse là-dessus, & si je puis compter que vous partirez sur le champ, sans vous arrêter ni à droite ni à gauche. Je souhaite ardemment, que mon ouvrage ait un Parrein tel que vous. Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse,

XVIII.

AU MEME,

De Paris, le 24 Novembre 1746.

MA lettre, à laquelle vous venez de répondre a fait un effet bien différent que je n'attendois ; elle vous a fait partir ; & moi je comptois qu'elle vous feroit rester, jusqu'à ce que vous eussiez reçu des nouvelles du départ de mon manuscrit ; au moins étoit-ce le sens littéral & spirituel de ma lettre. Depuis ce temps, ayant appris le passage du Var, je fis réflexion que vous étiez Piémontois, & qu'il étoit désagréable pour un homme qui ne songe qu'à ses études & à ses livres, & point aux affaires des Princes, de se trouver dans un pays étranger, dans des conjonctures pareilles à celles-ci ; de sorte que vous prendriez, peut-être, le

parti de retourner dans votre pays; surtout s'il est vrai, que votre bon ami le Marquis d'Orméa est mort, ou n'a plus de crédit (1) comme le bruit en court. Je parlai à notre ami Gendron de la situation désagréable, dans laquelle cela vous mettoit; & il pense comme moi, Mais nous espérons qu'à la paix; vous pourrez jouir tranquillement de l'aménité de la France; que vous aimez & où l'on vous aime. Peut être, mon cher ami, ai-je porté mes scrupules trop loin; sur cela vous êtes prudent & sage,

Du reste, dans la situation présente; je ne crois pas qu'il me convienne d'envoyer mon livre pour le faire imprimer; d'autant moins que je suis incertain du parti que vous

(1) L'un & l'autre étoit vrai; lorsque je passois à Turin, on me dit que ce Ministre s'appercevant que son crédit étoit fort baissé, tomba dans une maladie lente, & qu'il mourut au milieu des douleurs & des rugissemens.

prendrez; si vous croyez devoir rester en France: je ne doute pas que vous ne revoyiez la Garonne, & que vous ne travailliez à une autre dissertation pour remporter encore un prix à l'Académie des Inscriptions. Vous imiterez en cela l'Abbé le Bœuf (2); mais vous ne serez pas si bœuf que lui. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

---

(2) L'Abbé le Bœuf Chanoine d'Auxerre & depuis membre de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, remporta deux ou trois prix à cette Académie: ses dissertations sont pleines d'utiles recherches, mais fort pesamment écrites.

XIX.

AU MEME ABBÉ DE GUASCO.

De Paris le 30. Février 1747.

VOus m'avez bien envoyé l'extrait de ma Lettre; mais il y a des points qui ne valent rien. Je vous avois mandé que je vous enverrois une partie de mon Ouvrage, mais que quand vous l'auriez reçue, vous ne vous amuseriez plus à autre chose: là dessus vous êtes parti pour faire toutes vos courses, au lieu d'attendre mon manuscrit. Mon cher ami, quand il y aura une métempsycose, vous renaîtrez pour faire la profession de voyageur, je vous conseille de commencer à vous faire dérater: mais venons au fait.

Dans trois mois d'ici, vous recevrez quinze ou vingt livres, qui n'ont besoin que d'être relus & recopiés,

c'eſt-à-dire, de cinq parties vous en recevrez trois, qui feront le premier volume; & après cela je travaillerai au ſecond, que vous recevrez deux au trois mois après. S'il ne vous reſte plus de courſes littéraires ou galantes à faire dans le Languedoc, vous ferez bien d'aller reprendre votre poſte de Confeſſeur de Mademoiſelle de Monteſquieu, ou celui de Pénitent de M. l'Evêque d'Agen.

Quoiqu'il en ſoit; en quelqu'endroit que vous me marquiez, je vous enverrai à la fin d'Avril le premier volume. Si vous croyez avoir beſoin d'un paſſeport de la Cour, je ſerai votre pis-aller; croyant qu'il vaut mieux que vous employiez pour cela M. le Nain ou M. de Tourni; ce que je ne dis point du tout pour me diſpenſer de faire la choſe, mais parce que les Intendans ont plus de crédit qu'un Ex-Préſident. Je vous embraſſe de tout mon cœur

XX

AU MEME.

De Paris, ce 1. Mars 1747.

J'AI parlé à M. de Boze; il m'a renvoyé assez rudement & assez maussadement, & m'a dit qu'il ne se mêloit pas de ces choses-là; qu'il falloit s'adresser à M. Freret (1), & à M. le Comte de Maurepas; que c'étoit la chimère de ceux qui avoient gagné un prix, de croire qu'on les recevroit d'abord à l'Académie, Je ne sais pas s'il n'auroit pas quelqu'autre en vue. Je parlai le même jour à M. Duclos, qui me paroit d'assez bonne volonté; mais c'est un des derniers. Or, vous ne pouvez avoir M. de Maurepas, que par la Duchesse d'Aiguillon, vo-

(1) Alors Secrétaire perpétuel de l'Académie.

tre muſe (2) favorite. Vous ſçavez que je ſuis brouillé avec M. Freret; vous ferez donc bien d'écrire à Madame d'Aiguillon; ſi je le lui propoſe, il eſt ſûr & très-ſûr, qu'elle n'en fera rien; mais ſi vous écrivez, elle m'en parlera; & je lui dirai des choſes qui pourront l'engager. Si vous gagnez encore un prix, cela applanira les difficultés. Le Pere Deſmolets m'a dit que vous travaillez; moi je travaille de mon côté; mais mon travail s'appéſantit.

Le Chevalier Caldwel m'a écrit, que vous étiez tenté d'aller avec lui en Egypte; je lui ai mandé que c'étoit pour aller voir vos confreres les

---

(2) C'eſt à elle, qu'il avoit dédié la traduction des Satyres Ruſſes du Prince Cantimir, ſous le nom de Mad..... parce qu'elle étoit fort liée avec le Prince Cantimir, & que c'eſt à ſa requiſition, que l'on avoit fait la traduction Françoiſe de ſes Satyres.

Momies. Son aventure (3) de Toulouse est bien risible; il paroît que dans cette Ville là, on est aussi fanatique en fait de Politique, qu'en fait de Religion.

Faites, je vous prie, mes respectueux complimens à M. le premier

---

(3) Le Chevalier Caldwel, Irlandois, s'étant arrêté à Toulouse, s'amusoit à aller prendre des oiseaux hors de la Ville. Comme on le voyoit sortir tous les matins de bonne heure, & rôder autour de la Ville, avec un petit garçon, tenant souvent du papier & un crayon en main, les Capitouls soupçonnerent qu'il pourroit bien s'occuper à en lever le plan, dans un tems où l'on étoit en guerre avec l'Angleterre. On l'arrêta en conséquence; & comme en fouillant dans ses poches, on lui trouva un dessein, qui étoit celui de la machine, avec laquelle il apprenoit à prendre les oiseaux, & plusieurs cartes avec un catalogue de mots, qui étoient les noms des oiseaux, qu'on n'entendoit pas, parce qu'ils étoient écrits en Anglois, on ne douta pas, que tout cela n'eut rapport à l'entreprise supposée; & on le mit aux arrêts, jusqu'à ce qu'il eut fait connoître son innocence, la bêtise du soupçon, & jusqu'à ce que quelqu'un eut répondu de lui. *Nota*, que Toulouse n'est point fortifiée.

Président (4) Bon ; la premiere chose Physique que j'ai vûe en ma vie, c'est un écrit sur les araignées, fait par lui. Je l'ai toujours regardé comme un des plus sçavans personnages de France ; il m'a toujours donné de l'émulation, quand j'ai vu qu'il joignoit tant de connoissances de son métier, avec tant de lumieres sur le métier des autres ; remerciez le bien des bontés, qu'il me fait l'honneur de me marquer.

J'ai eu aussi l'honneur de connoître M. le Nain (5) à la Rochelle, où j'étois allé voir M. le Comte de Matignon. Je vous prie de vouloir bien

(4) Premier Président de la Cour des Aides de Montpellier, Conseiller d'Etat, & de l'Académie des Sciences, qui trouva le secret de faire filer des toiles d'araignées, d'en faire des bas & d'en extrer des goutes égales à celles d'Angleterre contre l'apoplexie, Il découvrit aussi le moyen de rendre utiles les marrons d'Inde pour en nourrir les pourceaux, & en faire de la poudre ; il avoit un cabinet d'Antiquités fort curieux.

(5) Intendant du Languedoc.

lui rafraîchir la mémoire de mon respect ; on dit ici qu'il a chassé les ennemis de Provence par ses bonnes dispositions économiques, & que nous lui devons l'huile de Provence. Votre Lettre de change n'est point encore arrivée, mais un avis seulement. Vous voyez bien que vous êtes vif, & que vous avez envoyé M. Jude à perte d'haleine, pour une chose qu'il pouvoit faire avec toute sa gravité. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

XXI.

A MONSEIGNEUR CÉRATI,

De Paris, ce 31. Mars 1747.

J'AI reçu, Monsieur, mon illustre ami, étant à Paris, la Lettre que je dois à votre amitié. Vous ne me parlez pas de votre santé; & je voudrois en avoir pour garant quelque chose de mieux, que des preuves négatives. Vous avez mis dans votre lettre un article, que j'ai relu bien des fois; qui est, que vous desireriez venir passer deux ans à Paris, & que vous pourriez de-là aller jusqu'à Bourdeaux; voilà des idées bien agréables; & moi je forme le projet d'aller quelque jour à Pise, pour corriger chez vous mon ouvrage; car qui pourroit le faire mieux que vous; & où pourrois-je trouver des jugemens plus sains? La guerre m'a tellement

incommodé, que j'ai été obligé de passer trois ans & demi dans mes terres; de la je suis venu à Paris; & si la guerre continue, j'irai me remettre dans ma coquille jusqu'à la paix. Il me semble que tous les Princes de l'Europe demandent cette paix; ils sont donc pacifiques; non, car il n'y a de Princes pacifiques, que ceux qui font des sacrifices pour avoir la paix? comme il n'y a d'homme généreux, que celui qui céde de ses intérêts, n'y d'homme charitable, que celui qui sait donner: discuter ses intérêts avec une très-grande rigidité, est l'éponge de toutes les vertus. Vous ne me parlez pas de vos yeux; les miens sont précisément dans la situation où vous les avez laissés. Enfin j'ai découvert qu'une cataracte s'est formée sur le bon œil; & mon *Fabius Maximus*, M. Gendron, me dit qu'elle est de bonne qualité, & qu'on ouvrira le volet de

la fenêtre. J'a remis cette opération au Printems prochain, pour raison de quoi je passerai ici tout l'hiver. Du reste notre excellent homme, M. Gendron, se porte bien. Avez-vous reçu des nouvelles de M. Cérati? disons nous toujours. Il est aussi gai que vous l'avez vu, & fait d'aussi bons raisonnemens. A propos; je trouvai, en arrivant, Paris délivré de la présence du fou le plus incommode, & du fléau le plus terrible, que j'aie vu de ma vie. Son voyage d'Angleterre m'avoit permis quatre ou cinq mois de respirer à Paris; & je ne le vis, que la veille de mon départ, pour ne le revoir jamais. Vous entendez bien que c'est du Marquis de Loc-Maria, dont je veux parler, qui ennuie & excéde à présent ceux qui sont en Enfer, en Purgatoire, ou en Paradis.

L'ouvrage va paroître en cinq volumes. Il y en aura quelque jour un fi-

xieme de ſuplément ; dès qu'il en ſera queſtion, vous en aurez des nouvelles. Je ſuis accablé de laſſitude : je compte de me repoſer le reſte de mes jours. Adieu, Monſieur ; je vous prie de me conſerver toujours votre ſouvenir ; je vous garde l'amitié la plus tendre. J'ai l'honneur d'être, Monſeigneur, avec tout le reſpect poſſible.

XXII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO

A AIX, DE PARIS.

4 Mai 1747.

JE vous donne avis, victorieux Abbé, que vous avez remporté un second triomphe (1) à l'Académie ; je n'ai point parlé de votre affaire à Madame d'Aiguillon, parce qu'elle est partie pour Bourdeaux, comme un éclair ; elle n'est occupée que du *Franc-Aleu* ; tout doit céder à cela, même ses amis.

Je vous donne aussi avis ; qu'au

(1) Le sujet du prix proposé par l'Académie, étoit d'expliquer, *en quoi consistoit la nature & l'étendue de l'*Autonomie, *dont jouissoient les Villes soumises à une Puissance étrangere.*

commencement du mois prochain, l'ouvrage en question sera fini de copier. Je suis quasi d'avis de le mettre *in*-12 ; ce que je vous enverrai, formera cinq volumes distingués dans la copie. Ayez la bonté de me mander, où il faut que je vous adresse le paquet. Je compte recevoir votre réponse avant que l'on ait fini ; ainsi vous ne devez pas perdre de temps à m'écrire & à me mander où vous serez tout le mois de Juin. Je suis bien aise que votre santé soit meilleure ; votre esquinancie m'a allarmé. Adieu, mon cher ami.

XXIII.

AU MEME,

De Paris 30 Mai 1747.

ETANT aussi en l'air que vous, mon cher ami, & prêt à partir pour la Lorraine avec Madame de Mirepoix, j'adresse ma lettre à M. le Nain. Je ne me suis pas bien expliqué sans doute dans ma lettre. Je lui ai dit, qu'il y avoit toutes les apparences, que vous seriez de l'Académie, & non pas que vous en étiez. Je ne doute pas que l'on ne vous en accorde la place, en vous présentant à Paris, après cette seconde victoire. Je crois vous avoir déja mandé, que j'avois remis votre seconde médaille à M. Dalnet de Bourdeaux. Comme M. Dalnet a deux ou trois millions de bien, j'ai cru ne pou-

voir pas choisir mieux, pour confier votre trésor. Votre lettre m'ayant totalement désorienté, vous voyant des entreprises pour un siécle, & ne sçachant d'ailleurs où vous prendre, parmi dix ou douze Villes que vous me citiez; voyant de plus, que dans les lieux où j'étois obligé de m'adresser pour l'impression à cause de la guerre, vous ne trouveriez pas vos convenances, je me suis servi d'une occasion (1) que j'ai trouvée sous ma main; & j'ai cru que cela vous convenoit plus, que de déranger la suite de vos voyages.

Je souhaite plutôt que vous preniez

(1) Ce fut M. Sarasin, Résident de Genève qui s'en retournoit dans son Pays, dont l'Auteur profita pour envoyer le manuscrit de l'*Esprit des Loix* au sieur Barillot, Imprimeur de cette Ville. M. le Professeur Vernet fut chargé présider à l'édition, dans laquelle il se crut permis de changer quelques mots, ce dont l'auteur fut fort piqué; & il les fit corriger dans l'Edition de Paris.

la route de Bourdeaux; si vous y êtes l'automne prochain ou le printems prochain, je vous y verrai avec un grand plaisir; & j'entends que vous preniez une chambre dans mon hôtel; mais je ne traiterai pas si familierement un homme, qui a remporté deux triomphes à l'Académie. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse mille fois.

XXIV.

AU MÊME,

De Paris, 17 Juillet 1747.

J'AI eu l'honneur de vous mander mon cher Abbé, que votre lettre, ne me disant rien que de très-vrai, & ne me parlant que des difficultés que vous trouveriez dans cette affaire, & d'un nombre infini de voyages commencés, projettés, ou à achever, j'ai pris le parti d'une occasion très-favorable qui s'est offerte, & qui vous délivre d'une grande peine.

Je vous dirai, que j'ai jugé à propos de retrancher, quant à présent, le chapitre sur le Stathouderat; dans les circonstances présentes, il auroit peut-être été mal reçu en Fran-

ce (1); & je veux éviter toute occasion de chicane; cela n'empêchera pas, que je ne vous donne dans la suite ce chapitre, pour la traduction Italienne que vous avez entreprise. Dès que mon livre sera imprimé: j'aurai soin que vous en ayez un des prémiers exemplaires; & vous traduirez plus commodément sur l'imprimé, que sur le manuscrit.

J'ai été comblé de bontés & d'honneurs à la Cour de Lorraine; & j'ai passé des momens délicieux avec le Roi Stanislas, Il y a grande apparence, que je serai à Bourdeaux avant la fin du mois d'Août; en attendant

---

(1) Il fait voir dans ce Chapitre, la nécessité d'un Stathouder, comme partie intégrale de la constitution de la République. L'Angleterre venoit de faire nommer le Prince d'Orange, ce qui ne plaisoit point à la France actuellement en guerre, parce qu'elle profitoit de la foiblesse du Gouvernement acéphale des Hollandois, pour pousser ses conquêtes en Flandre.

mon retour ; vous devriez bien aller trouver Madame de Montesquieu à Clérac. Je ne manquerai pas de vous envoyer les deux exemplaires de la nouvelle édition de mes Romans, que je vous ai promis pour S. A. S. & pour M. le Nain. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

XXV.

AU MEME;

De Paris, ce 19 Octobre 1747.

JE vous demande pardon de vous avoir donné de fausses espérances de mon retour; des affaires que j'ai ici, m'ont empêché de partir comme je l'avois projetté. Je suis aussi en l'air que vous; je serai pourtant au commencement de Mars à Bourdeaux. Faites, en attendant, bien ma cour à la charmante Comtesse de Pontac, chez qui je crois que vous êtes à présent: & d'où j'espere que vous descendrez à Bourdeaux, où nous disputerons Politique & Théologie J'enverrai le livre à M. le Nain; je puis bien envoyer un Roman (1)

(1) Le Temple de Gnide, qui lui avoit ét demandé.

à un Conseiller d'Etat; à vous il faut les pensées de M. Pascal; quoique dix huit ou vingt Dames, que le Prince de Wurtemberg m'a dit que vous avez sur votre compte en Languedoc & en Provence, vous auront sans doute beaucoup changé, & rendu plus croyant (1), touchant les aventures galantes; vous ferez comme cet hermite que le diable damna, en lui montrant un petit soulier; car je vous ai toujours vû en-

(1) Ceci à rapport à la difficulté, que celui-ci montroit toujours à croire, lorsqu'on débitoit quelque avanture galante, soutenant qu'on étoit fort injuste à l'égard des femmes Quelqu'un qui a beaucoup vécu avec ces deux amis, m'a dit que M. de Montesquieu le plaisantoit souvent là dessus, lui donnant par cette raison le titre de protecteur du beau sexe. Disputant un jour ensemble avec quelque chaleur, au sujet d'un conte de galanterie, qui couroit, & que le dernier s'efforçoit d'excuser, un de leurs amis communs entra; M. de Montesquieu, se tournant subitement à lui; Président, lui dit-il, voilà un Abbé qui croit, qu'on ne... point

clin aux belles passions; & je suis persuadé que dans votre dévotion vous enragiez de bon cœur; mais il faudra vous divertir à Bourdeaux; & je chargerai ma belle-fille d'avoir soin de vous. Je vis l'autre jour M. de Boze, avec qui je parlai beaucoup de vous; quand vous serez ici, vous entrerez à l'Académie par la porte cochere; mais je vous conseille d'écrire encore sur le sujet du prix proposé pour l'année prochaine. Comme ce sujet tient à celui que vous avez traité (3), & que vous tenez le fil des Regnes précédens, vous trouverez moins de difficultés dans vos nou-

---

(3) Le sujet proposé étoit l'*état des lettres en France, sous le Regne de Louis XI*. Le conseil de M. de Montesquieu ayant été suivi, son correspondant remporta un troisieme prix à l'Académie. Nous ne connoissons pas cette dissertation, qui n'est point imprimé dans l'édition faite à Tournay, des dissertations de cet auteur.

velles recherches. Si les mémoires ſur leſquels je travaillai l'hiſtoire de Louis XI n'avoient point été brulés (4), j'aurois pu vous fournir quelque choſe ſur ce ſujet.

Si vous remportez ce troiſieme prix, vous n'aurez beſoin de per-

---

(4) A meſure qu'il compoſoit, il jettoit au feu les mémoires dont il faiſoit uſage; mais ſon ſecrétaire fit un ſacrifice plus cruel aux flammes. Ayant mal compris ce que M. de Monteſquieu lui dit, de jetter au feu le brouillon de ſon hiſtoire de Louis XI, dont il venoit de terminer la lecture de la copie tirée au net, il jetta celle-ci au feu; & l'auteur ayant trouvé, en ſe levant, le brouillon ſur ſa table, crut que le ſecrétaire avoit oublié de le brûler; & le jetta auſſi au feu, ce qui nous a privés de l'hiſtoire d'un Regne des plus intéreſſans de la Monarchie Françoiſe, écrite par la plume la plus capable de le faire connoître, Le malheur n'eſt point arrivé dans ſa derniere maladie, comme l'a avancé M. Freron, dans ſes feuilles périodiques; mais en l'année 1739, ou 1740, puiſque M. de Monteſquieu conta l'accident qui lui étoit arrivé à un de ſes amis, à l'occaſion de l'hiſtoire de Louis XI, par M. Duclos, qui parut quelque temps aprés l'an 1740.

sonne; & votre réception n'en sera que plus glorieuse. Vous aurez tant de loisir que vous voudrez à Clérac & à la Brede, où les voyages (5) & les Dames ne vous distrairont plus ; vous êtes en haleine dans cette carriere; & vous y trouverez plus de facilité qu'un autre. Adieu, je vous embrasse mille fois.

---

(5) Etant parti de Bourdeaux, il profita de l'absence de M. de Montesquieu, pour parcourir en détail les Provinces Méridionales de France, d'une mer à l'autre, & jusqu'au centre des Pyrenées, pour y connoître les Sçavans, les Académies, les Bibliotheques, les Antiquités, les Ports de mer, les productious propres à chaque provinces, & l'état du commerce & des fabriques, ce dont il a conservé des mémoires très-intéressants.

XXVI.

AU MEME,

De Paris, 28 Mars 1749.

TOUT ce que je puis vous dire ; c'est que je pars au premier jour pour Bourdeaux, & que là j'espere avoir le plaisir de vous voir. Je sçais que je vous dois des remercimens pour les deux petits chiens de Bengale, de la race de l'Infant D. Philippe, que vous me menez ; mais comme les remercimens doivent être proportionés à la beauté des chiens, j'attends de les avoir vus, pour former les expressions de mon compliment. Ce ne seront point deux aveugles, comme vous & moi, qui les formeront, mais mon chasseur qui est très-habile, comme vous sçavez.

J'ai envoyé mon Roman (1) à M. le Nain ; & je trouve fort extraordinaire que ce soit un Théologien, qui soit le propagateur d'un ouvrage si frivole. Je vais aussi envoyer un exemplaire de la nouvelle édition de la décadence des Romains au Prince Edouard, qui, en m'envoyant son manifeste, me dit qu'il falloit de la correspondance entre les auteurs, & me demandoit mes ouvrages.

Je fais bien ici vos affaires ; car j'ai parlé de vous à Madame la Comtesse de Séneétere, qui se dit fort de vos amies. Je n'ai pas daigné parler pour vous à la mere ; car ce n'est pas des meres, dont vous vous souciez ; bien des complimens à Madame la Comtesse de Pontac ; quoique vous puissiez dire de sa fille, je tiens pour la mere ; je ne suis pas comme vous.

---

(1) Le Temple de Gnide.

Dites à l'Abbé Vénuti, que j'ai parlé à l'Abbé de S. Cir, & qu'il fera une nouvelle tentative auprès de M. l'Evêque de Mirepoix. Je n'ai jamais vû un homme, qui fasse tant de cas de ceux qui administrent la Religion, & si peu de ceux qui la prouvent (2).

M. Lomelini m'a conté comme, pendant votre séjour en Languedoc, vous etiez devenu Citoyen de S. Marin (3), & un des plus illustres Sé-

(2) Ceci a rapport à la traduction Italienne du Poëme de la Religion, dont nous avons parlé dans une note précédente.

(3) Plaisanterie fondée sur ce que ce voyageur, étant arrivé en Languedoc, précisément dans le temps que les Autrichiens & les Piémontois avoit passé le Var, à la question que quelqu'un lui fit, de quelle partie d'Italie il étoit, répondit en plaisantant, « de la République de S. Marin, qui n'a rien à démêler avec les Puissances belliquantës » : cette réponse avoit été prise au sérieux par quelques personnes, conjecturant bonnement, qu'il étoit venu sans doute en France, pour négocier en faveur des intérêts de sa république.

nateurs de cette République ; je m'en ſuis beaucoup diverti. Ce n'eſt pas cette qualité ; ſans doute, qui donnoit envie au Maréchal de Belle-Iſle de vous avoir ſur les bords du Var. C'eſt qu'il vous ſçavoit bien d'un autre Pays ; & je crois que vous avez bien fait de ne point accepter ſon invitation. Dieu ſait comment on auroit interprété ce voyage dans votre Pays.

Je ſouhaite ardemment de vous trouver de retour à Bourdeaux quand j'y arriverai ; d'autant plus que je veux que vous me diſiez votre avis ſur quelque choſe qui me regarde perſonnellement ; mon fils ne veux point de la charge de Préſident à Mortier, que je comptois lui donner. Il ne me reſte donc que de la vendre, ou de la reprendre moi-même. C'eſt ſur cette alternative que nous conférerons, avant que je me décide ; vous me direz ce que vous penſez,

après que je vous aurai expliqué le pour & le contre des deux partis à prendre ; tâchez donc de ne vous pas faire attendre long-tems.

Adieu.

XXVII.

A MONSEIGNEUR CERATI,

De Paris, 18 Mars 1748.

J'AI reçu, Monseigneur, non-seulement avec du plaisir, mais avec de la joie, votre lettre par la voie de M. le Prince de Craon; comme vous ne me parlez point du tout de votre santé & que vous écrivez, cela me fait penser qu'elle est bonne; & c'est un grand bien pour moi. M. Gendron (1) n'est pas mort; & je

(1) Ancien Médecin de M. le Régent, & le meilleur Oculiste qu'il y eut en France. Il s'étoit retiré à Auteuil, dans la maison de M. Despréaux son ami, qu'il avoit acheté après sa mort. C'est par allusion à ces deux hôtes, que M. de Montesquieu, se promenant un jour avec M. Gendron, fit ces deux vers, qu'il faudroit mettre, dit-il, en badinant, sous la porte,

Apollon dans ces lieux prêt à nous secourir,
Quitte l'art de rimer pour celui de guérir.

compte que vous le reverrez encore à Paris, se promenant dans son jardin avec sa petite canne, très-modeste admirateur des Jesuites & des Médecins. Pour parler sérieusement, c'est un grand bonheur que cet excellent homme vive encore; & nous aurions perdu beaucoup, vous & moi. Il commence toujours avec moi ses conversations par ces mots; » avez vous » des nouvelles de M. Cérati? » l'Abbé de Guasco est de retour de son voyage de Languedoc ou de Provence; vous l'avez vû un homme de bien: il s'est perdu, comme David & Salomon. Le Prince de Wutemberg m'a

---

M. de Voltaire avoit fait quatre vers sur le même sujet. Ce Médecin n'exerçoit plus sa profession, que pour quelques amis; il n'aimoit pas de parler de Médecine; & il avoit une très-médiocre idée des Médecins en général; il vivoit d'une honnête rente viagere, qu'il s'étoit faite: faisant beaucoup d'aumônes aux pauvres, aux malades indigens, qu'il voyoit tous les jours, & au persécutés pour cause de Jansénisme.

dit, qu'il avoit vingt-une femmes ſur ſon compte; il dit qu'il aime mieux qu'on lui en donne vingt-une qu'une; & il pourroit bien avoir raiſon. Au milieu de ſa galanterie vagabonde, il ne laiſſe pas de remporter des prix à l'Académie de Paris; il a gagné le prix de l'année paſſée; & il vient de gagner celui de cette année.

Je dois quitter Paris dans une quinzaine de jours, & paſſer quatre ou cinq mois dans ma Province; & je menerai l'Abbé de Guaſco à la Bréde (2) faire pénitence de ſes dérèglemens. Madame Geofrin a toujours très-bonne compagnie chez elle; & elle voudroit bien fort que vous augmentaſſiez le cercle, & moi auſſi. Vous

(2) Il étoit allé à Bourdeaux, pour y paſſer un hiver; & la compagnie de M. de Monteſquieu l'y retint trois ans; l'un & l'autre s'occupant beaucoup de l'étude & s'amuſant à l'agriculture.

me feriez un grand plaisir, si vous vouliez faire un peu ma cour à M. le Prince de Craon, & lui dire combien je serois content de la fortune, si elle m'avoit par hazard, dans quelque moment de ma vie, approché de lui; en attendant je fais ma cour à un homme qui le représentera bien; c'est M. le Prince de Beauveau; soyez sûr qu'il y a en lui plus d'étoffe qu'il n'en faut, pour faire un grand homme. Je me pique de sçavoir deviner les gens qui iront à la gloire; & je ne me suis pas beaucoup trompé.

A l'égard de mon ouvrage, je vous dirai mon secret. On l'imprime dans les Pays étrangers; je continue à vous dire ceci dans un grand secret. Il aura deux volumes *in*-4°, dont il y en a un d'imprimé; mais on ne le débitera que lorsque l'autre sera fait; si-tôt qu'on le débitera, vous en aurez un que je mettrai entre vos mains; com-

me l'hommage que je vous fais de mes terres. J'ai pensé me tuer depuis trois mois, afin d'achever un morceau que je veux y mettre, qui sera un Livre de l'origine, & des révolutions de nos Loix civiles de France. Cela formera trois heures de lecture; mais je vous assure que cela m'a coûté tant de travail, que mes cheveux en sont blanchis. Il faudroit, pour que mon ouvrage fut complet, que je pusse achever deux Livres sur les Loix féodales. Je crois avoir fait des découvertes sur une matiere la plus obscure que nous ayons, qui est pourtant une magnifique matiere. Si je puis être en repos à ma campagne, pendant trois mois, je compte que je donnerai la derniere main à ces deux Livres, si-non, mon ouvrage s'en passera La faveur que votre ami, M. Hein, me fait de venir souvent passer les matinées chez moi, fait un grand tort à mon ouvrage, tant par

la corruption de ſon françois, que par la longueur de ſes détails; il vient me demander de vos nouvelles; il ſe plaint beaucoup d'une ancienne dyſurie que M. le Dran a beaucoup de peine à vaincre; & il ne me paroit gueres plus content du Stathouder. Je vous prie de me conſerver toujours un peu de part dans votre amitié, & de ne pas oublier celui, qui vous aime & vous reſpecte.

XXVIII.

XXVIII.

A M. DUCLOS,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE;

De Bourdeaux ce 15 Août 1748.

LA Lettre, Monsieur, mon illustre Confrere, que vous m'avez écrite en réponse au sujet de l'Abbé Guasco, est [illegible]ligeante (1) que je ne peux m'empêcher de vous en faire un remerciment. J'ai une grande envie de vous revoir; mais Helvetius & Saurin vous reverront plutôt que moi. J'ai pourtant, depuis quelques jours, brisé bien des chaines qui me retenoient ici. Les soirées de l'Hôtel de Brancas reviennent toujours à ma pensée, & ces soupers qui n'en avoient pas le titre, & où nous nous crevions. Dites

(1) Voyez la lettre ... au sujet d'une place à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, que sollicitoit M. l'Abbé de Guasco.

je vous prie à Madame de Rochefort & à M & Mde. de Folquarquier d'avoir quelques bontés pour un homme qui les adore. Vous devriez bien me procurer quelques-unes de ces badineries charmantes de M. de Folqualquier, que nous voyions quelquefois à Paris, & qui sortoient de son esprit comme un éclair. Je suis devenu bien sage depuis que je ne vous ai vu ; je ne fais & ne [illegible] absolument rien ; & j'ai pris mon parti de n'avoir plus d'esprit à moi, & de me livrer entierement à l'agrément de celui des autres. Ne dois-je pas desirer de commencer par M. de Folquarquier. Adieu, mon très-cher Confrere, agréez, je vous prie, mes sentimens pleins d'estime, &c.

XXIX.

AU PRINCE CHARLES EDOUARD. (1)

MONSEIGNEUR, j'ai d'abord craint qu'on ne trouvât de la vanité dans la liberté que j'ai prise de vous faire part de mon ouvrage ; mais à qui présenter les Héros Romains, qu'à celui qui les fait revivre (2) ? J'ai l'honneur d'être avec un respect infini.

(1) Cette lettre s'est trouvée en Italie, entre les mains d'un des correspondans de M. de Montesquieu.

(2) Par les avantages que ce Prince avoit remporté contre l'Armée Angloise, dans son expédition.

XXX.

A M. LE GRAND PRIEUR SOLAR,

AMBASSADEUR DE MALTE, A ROME.

Ce 7 Mars 1749.

MONSIEUR; mon illustre Commandeur, votre Lettre a mis la paix dans mon ame, qui étoit embarbouillée d'une infinité de petites affaires, que j'ai ici. Si j'étois à Rome avec vous, je n'aurois que des plaisirs & des douceurs; & je mettrois même au nombre des douceurs; toutes les persécutions que vous me feriez. Je vous assure bien, que si le destin me fait entreprendre de nouveaux voyages, j'irai à Rome; & je vous sommerai de votre parole; & je vous demandrai une petite chambre chez vous. Rome *antica*, *e moderna*, m'a toujours enchanté; & quel plaisir que celui de trouver ses amis à Rome!

Je vous dirai que le Marquis de Breil s'est souvenu de moi; il s'est trouvé à Nice avec M. de Serilly; ils m'ont écrit tous deux une Lettre charmante. Jugez quel plaisir j'ai eu de recevoir des marques d'amitié d'un homme, que vous sçavez que j'adore. Je lui mande que, si j'habitois le Rhône comme la Garonne, j'aurois été le voir à Nice. Je ne suis pas surpris de voir que vous aimiez Rome; & si j'avois des yeux, j'aimerois autant habiter Rome, que Paris. Mais comme Rome est toute extérieure, on sent continuellement des privations, lorsqu'on n'a pas des yeux. Le départ de M. de Mirepoix & de M. le Duc de Richemont est retardé. On a dit à Paris, que cela venoit de ce que le Roi d'Angleterre ne vouloit pas envoyer un homme titré, si on ne lui en envoyoit un. Ce n'est pas cela; la haute naissance de M. de Mirepoix le

dispense du titre (1); & le feu Empereur Charles VI, qui avoit pour Ambassadeur M. le Prince de Lichtenstein, n'eut point cette délicatesse sur M. de Mirepoix. La vraie raison est, que le Duc de Richemont n'est pas content de l'argent qu'on veut lui donner pour son Ambassade; de plus la Duchesse de Richemont est malade; & le Duc qui l'adore, ne voudroit pas la quitter & passer la mer sans elle. Nos Négocians disent ici, que les Négociations entre l'Espagne & l'Angleterre vont fort mal; on n'est pas même convenu du point principal, qui occasionna la guerre; je veux dire la manière de commercer en Amérique, & les 90000 livres sterlings pour le dédommagement des prises faites. De plus, on dit qu'en Espagne, on fait aux Vaisseaux An-

(1) Il étoit alors Marquis, & fut fait Duc & Pair, après son Ambassade d'Angleterre.

glois nouvellement arrivés, difficultés sur difficultés. Remarquez que je vous dis de belles nouvelles pour un homme de Province; & que vous aurez beaucoup de peine à me payer cela en préconisations, & en congrégations; le commerce de Bourdeaux se rétablit un peu; & les Anglois ont eu même l'ambition de boire de mon vin cette année; mais nous ne pouvons nous bien rétablir qu'avec les Isles de l'Amérique, avec lesquelles nous faisons notre principal commerce. Je suis bien aise que vous soyez content de l'*Esprit des Loix* Les éloges que la plûpart des gens pourroient me donner là-dessus, flatteroient ma vanité; les vôtres augmenteroient mon orgueil, parce qu'ils sont donnés par un homme, dont les jugemens sont toujours justes (2), &c.

---

(2) J'ai appris à Turin que, lorsque celui-ci eut lû la premiere fois l'Esprit des Loix, il

jamais téméraires. Il eſt vrai que le ſujet eſt beau & grand ; je dois bien craindre qu'il n'eût été beaucoup plus grand que moi ; je puis dire que j'y ai travaillé toute ma vie. Au ſortir du college on me mit dans les mains des livres de Droits ; j'en cherchai l'eſprit ; j'ai travaillé ; je ne faiſois rien qui vaille. Il y a vingt ans que je découvris mes principes ; ils ſont très-ſimples ; un autre qui auroit autant travaillé que moi, auroit fait mieux que moi ; mais j'avoue que cet ouvrage a penſé me tuer ; je vais me repoſer je ne travaillerai plus. Je vous trouve fort heureux, d'avoir à Rome M. le Duc de Nivernois ; il avoit autrefois de la bonté pour moi il n'étoit pour lors qu'aimable ; ce qui doit me piquer, c'eſt que j'ai perdu

dit, » voilà un livre, qui opérera une révolu-» tion dans les eſprits en France » ; c'eſt une des preuves, que ſes jugemens étoient juſtes.

auprès de lui, à mesure qu'il est devenu plus raisonnable. M. le Duc de Nivernois a auprés de lui un homme qui a beaucoup de mérite & de talent; c'est M. de la Bruere (3). Je lui dois un remerciment; si vous le voyez chez M. le Duc de Nivernois, je vous prie de vouloir bien le lui faire pour moi.

Vous voyez bien qu'il n'est point question de *Votre Excellence*; & que vous n'aurez pas à me dire » que diable avec V. E. » J'ai l'honneur de vous embrasser mille fois.

---

(3) Auteur de la vie de Charles-Magne, & de plusieurs ouvrages faits pour le théâtre, tels que la comédie des *Mecontens*, & trois Opéra intitulés *les Voyages de l'amour, Dardanus, Erigone*, & *le Prince de Noisy*. Il mourut en 1755 de la petite vérole à Rome, où il étoit resté, chargé des affaires de France, & fut extrêmement regretté de tout le monde. Il avoit le privilege du Mercure de France, qui a passé après lui à M. de Boissy.

XXXI.

A. M. L'ABBÉ COMTE DE GUASCO,

A Paris, de Bourdeaux, 2 Juillet 1749.

POUR vous prouver, illustre abbé, combien vous avez eu tort de me quitter, & combien peu je puis être sans vous, je vous donne avis que je pars pour vous aller joindre à Paris ; car depuis que vous êtes parti, il me semble que je n'ai plus rien à faire ici. vous êtes un imbécile de n'avoir point été voir l'Archevêque (1), puisque vous vous êtes arrêté quelques jours à Tours. C'étoit, peut-être, la seule personne que vous aviez à voir ; & il vous auroit très-bien reçu ; vous auriez dû faire un demi tour à gauche à Verret ; M. & Madame d'Aiguillon

(1) M. de Rastignac, un des plus illustres elat de France de son temps.

vous en auroit loué. Cela valoit bien mieux, que votre Abbaye de Marmoutier, où vous n'aurez vû que des choses gotiques, & de vieilles paperasses, qui vous gâtent les yeux. Votre Irlandois de Nantes m'a beaucoup diverti. Un banquier à raison de se figurer, qu'un homme qui s'adresse à lui pour chercher des Académies, parle de celle de jeu, & non des Académies littéraires, où il n'y a rien à gagner pour lui. Le Curé voit en songe son clocher; & sa servante y voit la culotte. Je sçavois bien que vous aviez fait vos preuves de coureur, mais je n'aurois pas cru, que vous pussiez faire celle de courier. M. Stuart dit que vous l'avez mis sur les dents; quand vous vous embarquerez une autre fois, embarquez votre chaise avec vous; car on ne remonte pas les rivieres, comme on les descend. J'espere que vous ne vous presserez pas de partir pour l'Angle-

terre; il feroit bien mal à vous, de ne pas attendre quelqu'un, qui fait cent cinquante lieues pour vous aller trouver, Je compte d'être à Paris vers le dix-fept; vous avez le temps, comme vous voyez, de vous tranfporter dans la rue des Roziers; car il ne faut pas que vous vous éloigniez trop de moi. Adieu, je vous embraffe de tout mon cœur

XXXII.

BILLET AU MEME,

DE PARIS A SON LOGIS,

En 1749.

MONSIEUR d'Estoutevilles (1), mon cher Abbé, me persécute pour que je vous engage de lui accorder une heure fixe tous les soirs; pour achever la lecture & la correction de sa traduction de *Dante*. Il promet s'en rapporter à vous, pour tous les changemens (2) que vous jugerez à pro-

(1) Le Comte Colbert d'Estoutevilles, petit-fils du grand Colbert, homme d'esprit, mais tourné à la singularité, conçut le projet de traduire le *Dante* en François; il avoit depuis longtemps exécuté ce projet, par une traduction en prose, sur laquelle il se réservoit de consulter quelque Italien; cette traduction n'a pas été imprimée.

(2) Ce traducteur avoit inséré beaucoup de pensées & de choses. tirées des Commentaires

pos qu'il fasse ; & il ne vous demande de grace que pour sa preface (3) ; vous sçavez qu'il a son style particulier, auquel il ne renonce pas, même quand il parle aux Ministres (4).

---

de ce Poëte, dans le texte qu'il traduisit ; & il n'étoit pas toujours docile dans les corrections à faire ; ce qui avoit fait abandonner cette lecture.

(3) Elle est fort singuliere ; & fort courte ; il dit que, dans son enfance, sa Mie lui a souvent parlé de Paradis, d'Enfer, & de Purgatoire, sans lui en donner aucune idée ; qu'avancé en âge, ses Précepteurs lui ont souvent répété les mêmes choses, sans l'éclairer davantage ; que dans l'âge mûr il a consulté différens Théologiens, & qu'ils l'ont laissé dans la même obscurité ; mais qu'ayant fait un voyage en Italie il a trouvé que le premier Poëte de cette nation, étoit le seul qui l'eut satisfait sur la nature de ces trois demeures dans l'autre monde, ce qui l'avoit déterminé de le traduire en François, pour être utile à ses concitoyens.

(4 Il demandoit un jour quelque chose à M. de Chauvelin alors Garde des Sceaux, touchant le procés qu'il avoit pour le Duché d'Estoutevilles, qu'on lui contestoit ; ce Ministre s'étoit servi de ces termes, en lui parlant, » Monsieur, je dois vous dire, que ni le Roi, ni M. » le Cardinal, ni moi, n'y consentirons jamais, »

Marquez-moi ce que je dois lui répondre ; il viendra chez vous tous les soirs, jusqu'à ce que la lecture soit terminée. Bon soir.

A quoi M. d'Estouteville répliqua sur le champ » Ma foi, Monsieur, voilà deux beaux pendans que » vous donnez au Roi, M. le Cardinal, & vous. » Je suis fils, & petit-fils de Ministres ; mais si » mon Pere, ou mon grand Pere eussent tenu » un pareil propos, on les eût mis aux petites-» maisons » ; & il se retira.

XXXII

A MONSEIGNEUR CÉRATI,

De Paris, le 24 Novembre 1745.

J'AI trouvé, en paſſant à la Campagne, Meſſieurs de Sainte Palaye, qui m'ont parlé de Monſeigneur Cérati; je les ai perpétuellement interrogés ſur Monſeigneur Cérati. Quelque choſe me déplaiſoit, c'étoit de n'être point à Rome avec le grand homme dont ils me parloient. Ils m'ont dit que vous vous portiez bien; j'en rends grace à l'air de Rome; & je m'en félicite avec tous vos amis.

M. de Buffon vient de publier trois volumes, qui feront ſuivis de douze autres; les trois premiers contiendront des idées générales; les 12 autres contiendront une deſcription des curioſités du jardin du Roi. M. de Buffon a, parmi les ſçavans de ce

pays-ci, un très-grand nombre d'ennemis; & la voix prépondérante des ſçavans emportera, à ce que je crois, la balance pour bien du temps; pour moi, qui y trouve de belles choſes, j'attendrai avec tranquillité & modeſtie la déciſion des ſçavants étrangers. Je n'ai pourtant vû perſonne, à qui je n'aie entendu dire, qu'il y avoit beaucoup d'utilité à le lire.

M. de Maupertuis, qui a cru toute ſa vie, & qui peut-être a prouvé, qu'il n'étoit point heureux, vient de publier un écrit ſur le bonheur. C'eſt l'ouvrage d'un homme d'eſprit; & on y trouve du raiſonnement & des graces. Quant à mon livre de *l'Eſprit des Loix*, j'entends quelques frélons qui bourdonnent au tour de moi, mais ſi les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me ſuffit; ce que vous m'en dites, me fait un

plaisir infini ; il est bien agréable d'être approuvé des personnes que l'on aime ; agréez, je vous prie, Monseigneur, mes sentimens les plus respectueux.

XXXIV.

A M. L'ABBE VENUTI,

De Paris, ce 17 Janvier 1750.

JE dois vous remercier, mon cher Abbé, du beau livre dont M. le Marquis de Vénuti (1) m'a fait présent. Je ne l'ai pas encore lû, parce qu'il est chez mon relieur; mais je ne doute pas qu'il ne soit digne du nom qu'il porte. Je vous souhaite une très bonne année; & si vous n'êtes pas à Bourdeaux quand j'y reviendrai, je serai bien fâché, & je croirai que l'Académie (2) aura perdu son esprit & son sçavoir. Faites bien

(1) C'étoit le premier ouvrage, qui ait été fait sur les découvertes d'*Herculanum*.

(2) C'étoit des Académiciens de Bourdeaux, celui qui fournissoit le plus fréquemment des Mémoires,

mes complimens très-humbles à la Comtesse (3) : je lui demande la permission de l'embrasser, & je vous embrasse aussi vous, qui n'êtes pas si aimable.

---

(2) La Comtesse de Pontac.

XXXV.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO,

A Londres, de Paris, 12 Mars 1750.

J'AVOIS déja appris par Milord Albermal, mon cher Comte, que vous ne vous étiez point noyé en traversant de Calais à Douvres, & la bonne réception qu'on vous à faite à Londres. Vous serez toujours plus content de vos liaisons avec le Duc de Richemont, Milord Cesterfield, & Milord Grand-Ville. Je suis sûr que de leur côté, ils chercheront de vous avoir, le plus qu'ils pourront. Parlez leur beaucoup de moi; mais je n'exige point que vous *tostiez* (1)

(1) On appelle *toste* en Angleterre, les santés des personnes absentes, que l'on se porte réciproquement, & que l'on ne peut refuser sans impolitesse.

si souvent, quand vous dînerez chez le Duc de Richemont. Dites à Milor Cesterfield, que rien ne me flatte tant, que son approbation; mais que puisqu'il me lit pour la troisieme fois, il ne sera que plus en état de me dire ce qu'il y a à corriger & à rectifier dans mon ouvrage; rien ne m'instruiroit mieux, que ses observations & sa critique.

Vous devez être bien glorieux d'avoir été lû par le Roi, & qu'il ait approuvé ce que vous avez dit sur l'Angleterre; moi je ne suis pas sûr de si hauts suffrages; & les Rois seront peut-être les derniers, qui me liront; peut-être même ne me liront-ils point du tout. Je sçais cependant, qu'il en est un dans le monde, qui m'a lû; & M. de Maupertuis m'a mandé qu'il avoit trouvé des choses, où il n'étoit pas de mon avis. Je lui ai répondu, que je parirois bien que je metterois le doigt sur ces choses;

Je vous dirai aussi, que le Duc de Savoye a commencé une seconde lecture de mon livre. Je suis très-flatté de tout ce que vous me dites de l'approbation des Anglois; & je me flatte qu' le traducteur de l'*Esprit des Loix* me rendra aussi bien, que le traducteur des Lettres Persannes. Vous avez bien fait, malgré le conseil de Mademoiselle Pit, de rendre les lettres de recommandation de Milord Bath. Vous n'avez que faire d'entrer dans les querelles du parti; on sçait bien qu'un étranger n'en prend aucun, & voit tout le monde. Je ne suis point surpris des amitiés, que vous recevez de ceux, que vous avez connus à Paris, & suis sûr que plus vous resterez à Londres, plus vous en recevrez; mais j'espere que les amitiés des Anglois ne vous feront point négliger vos amis de France, à la tête desquels vous sçavez que je suis. Pour vous

faire bien recevoir à votre retour, j'aurai ſoin de faire voir l'article de votre lettre ; où vous dites qu'en Angleterre, les hommes ſont plus hommes, & les femmes moins femmes, qu'ailleurs. Puiſque le Prince de Galles me fait l'honneur de ſe ſouvenir de moi, je vous prie de me mettre à ſes pieds ; je vous embraſſe.

XXXVI.

XXXVI.

A M. L'ABBÈ VENUTI,

A Bourdeaux, de Paris, ce 18 Mai 1750.

JE ſuis bien fâché, mon cher Abbé, que vous partiez pour l'Italie (1), & encore plus que vous ne ſoyez pas content de nous. Je vois pourtant, ſur ce qui m'eſt revenu, qu'on n'a pas penſé à manquer à la

(1) M. l'Abbé Venuti, après s'être retiré de l'Abbaye de Clérac, avoit fixé ſon ſéjour à Bourdeaux, attaché à l'Académie des Sciences & Belles Lettres de cette Ville; mais l'Empereur l'ayant nommé Prévôt de Livourne, il fut obligé d'en partir; & ſon départ fut regardé comme une grande perte pour l'Académie. Pendant ſon ſéjour à Livourne, il a continué d'enrichir la République des Lettres de différentes bonnes diſſertations. le mauvais état de ſa ſanté, vient de l'obliger de renoncer à ſa place, pour ſe retirer à Cortonne dans ſa famille.

confidération qui vous eft dûe fi légitimement. Je fouhaite bien que vous ayez fatisfaction dans votre voyage d'Italie ; & je fouhaiterois bien, qu'après ce temps de pélerinage, vous paffaffiez dans une plus heureufe tranfmigration, & telle que votre mérite perfonnel le demande. Si vous pouvez retirer votre differtation de chez le Préfident Barbot, qu'il a gardé comme des livres Sibyllains, j'en ferai ufage ici à votre profit ; mais votre lettre ne le fait pas efpérer. Faites, je vous prie, mes complimens à notre Comteffe (2) & à Madame Dupleffis (3) ; fi vous faites votre voyage entierement par terre, vous verrez à Turin le Commandeur de So-

(2) Madame de Pontac.

(3) Dame de Bourdeaux, qui aimoit les lettres & fur tout l'hiftoire naturelle, dont elle raffembloit une collection.

lar, qui y viendra de Rome. Adieu, mon cher Abbé, conſervez-moi de l'amitié ; & croyez qu'en quelque lieu du monde que je ſois, vous aurez un ami fidele.

XXXVII.

A MONSEIGNEUR CÉRATI.

De Paris, ce 23 Octobre 1750.

JE vous ſupplie, Monſeigneur, d'agréer que j'aie l'honneur de vous recommander M. Forthis, Profeſſeur à l'Univerſité d'Edimbourg, qui eſt extrêmement recommandable par ſon ſçavoir, & ſes beaux ouvrages, entr'autres celui qu'il a donné ſur l'éducation. M. le Profeſſeur a beaucoup de bonté pour moi, & m'honore de ſon amitie; ainſi je vous prie d'agréer que je le recommande à la vôtre. Je vous prie de faire connoître cet habile homme à l'Abbé Niccolini, que j'embraſſe. Nous avons perdu cet excellent homme, M. Gendron; j'en ſuis très-affligé; & je ſuis ſûr, que vous le ſerez auſſi; c'étoit une bonne tête phyſique & morale;

& je me ſouviens que nous trouvions qu'il en ſortoit de très-bonnes choſes. Je vous ſupplie de m'aimer, s'il ſe peut autant que je vous aime, & s'il ſe peut autant que je vous honore & que je vous admire. Notre ami l'Abbé de Guaſco, devenu célébre voyageur, eſt dans ma chambre, & me charge de vous faire mille complimens; il arrive d'Angleterre.

XXXVIII.

AU GRAND PRIEUR SOLAR,

A TURIN,

De Paris, ce....

VOTRE Excellence à beau dire; je ne trouve pas les excuſes que vous m'apportez de la rareté de vos Lettres, aſſez bonne, pour vous la pardonner; & c'eſt parce que je ne trouve pas vos raiſons aſſez bonnes, que je vous écris en cérémonie pour me venger.

Je vous dirai pour nouvelle, que l'on vient d'exiler un conſeiller de notre parlement, parce qu'il à prêté ſa plume à coucher les remontrances que le corps a cru devoir faire au Roi; & ce qu'il y a de plus incroyable encore, eſt que l'exil a été ordonné, ſans qu'on ait même lû les remontrances.

L'Abbé de Guasco est de retour de son voyage de Londres, dont il est fort content. Il se loue beaucoup de M. & de Madame de Mirepoix, à qui vous l'aviez recommandé; il dit qu'ils sont fort aimés dans ce pays-là. Notre Abbé enthousiasmé des succès de l'inoculation, dont il s'est donné la peine de faire un cours à Londres, s'est avisé de la proner un jour en présence de M^me^ la Duchesse du Maine, à Sceaux; mais il en a été traité comme les apôtres qui prêchent des vérités inconnues. Madame la Duchesse se mit en fureur, & lui dit qu'on voyoit bien qu'il avoit contracté la férocité des Anglois, & qu'il étoit honteux qu'un homme de son caractere, soutînt une thèse aussi contraire à l'humanité. Je crois que son apostolat ne fera pas fortune à Paris (1). En effet, com-

(1) Ce ne fut en effet qu'après le voyage que M. de la Condamine fit à Londres peu d'années après, qu'on vit, à Paris, les premiers

ment se persuader qu'un usage Asiatique, qui à passé en Europe par les mains des Anglois ; & nous est prêché par un étranger, puisse être cru bon chez nous, qui avons le droit exclusif du ton & des modes ? L'abbé compte de faire un voyage en Italie au printems prochain ; il me charge de vous dire qu'il se fait d'avance un grand plaisir de vous trouver à Turin. Je voudrois bien pouvoir me flatter de le partager avec lui ; mais je crois que mon vieux château, & mon cuvier me rappelleront bientôt dans ma province ; car, depuis la paix, mon vin fait encore plus de fortune en Angleterre, qu'en a

---

essais de l'inoculation. Cet académicien ne se borna pas à faire verbalement des rapports de ses Observations sur cette pratique ; mais il les mit par écrit, & les communiqua au public ; le mettant par-là en état d'y réfléchir, & de se persuader de la réalité des avantages qu'on retireroit de cette pratique, néanmoins encore combatue par la déraison du préjugé & la cabale de bien des médecins

fait mon livre. Je vous prie de dire les choſes les plus tendres de ma part à M. le Marquis de Breille, & de me donner bientôt des nouvelles des deux perſonnes que j'aime, & que je reſpecte le plus à Turin.

XXXIX.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

De Paris: ce 30 Octobre 1750.

MON cher Abbé; je ne vous ai point encore remercié de la place distinguée, que vous m'avez donnée dans votre *triomphe* (1); vous êtes

(1) L'ouvrage de M. l'Abbé Vénuti; dont parle M. de Montesquieu, est intitulé IL TRIONFO LITTERARIO DELLA FRANCIA. *Le Triomphe Littéraire de la France.* Rappellé dans sa Patrie, M. l'Abbé Vénuti craignit qu'on ne l'accusât d'ingratitude, si en quittant la France, il ne laissoit aucun monument de sa reconnoissance pour tous les agrémens qu'il y avoit trouvés, & de son admiration pour les grands génies qu'elle renferme dans son sein; c'est dans cette vue, qu'il a composé son Poëme en plusieurs chants; où il donne des éloges auxquels l'amitié a bien autant de part que le vrai mérite. Quoiqu'il en soit, on ne refuse pas de souscrire à ce qu'il dit de M. de Montesquieu. » Si une ame » aussi grande, dit-il, se fut trouvée dans le Sé-

Pétrarque, & moi pas grand chose M. Tercier (2) m'a écrit pour me prier de vous remercier de sa part de l'exemplaire que je lui ai envoyé, & de vous dire que M, de Puylsieux avoit reçu le sien avec toute sorte de satisfaction (3); comme il n'en est venu ici, que très-peu d'exemplaires,

---

» nat Latin, la liberté Romaine vivroit encore » à la honte des Tyrans. Son nom surpassera la » duré du Roc Tarpeïen; & sa gloire ne pé» rira point, tant que Thémis dictera ses ora» cles sur les bancs François, & que les Dieux » conserveront à l'homme, le don de la pensée.» Tel est le sens du compliment que M. l'Abbé Vénuti a fait à M. de Montesquieu, dans son Poëme Italien, & dont M. de Montesquieu le remercie dans cette Lettre.

(2) L'un des premiers commis du Bureau des affaires étrangeres, & fort sçavant Académicien de Paris, le même qui essaya depuis, tant de mortifications pour avoir, en qualité de Censeur Royal donné son approbation pour l'impression du livre de l'Esprit. Il est mort il y a environ un an.

(3) Le Poëme de M. l'Abbé Vénuti est dédié à M. de Puylsieux, alors Ministre des affaires Etrangeres.

je ne pourrai pas encore vous marquer le ſuccès de l'ouvrage ; mais j'en ai ouï dire du bien ; & il me paroit que c'eſt de la belle Poéſie.

Et te facere Poëtam
Pyerides.

Je ne puis pas m'accoutumer, mon cher Abbé, à penſer que vous n'êtes plus à Bourdeaux ; vous y avez laiſſé bien des amis, qui vous regrettent beaucoup ; je vous aſſure que je ſuis bien de ce nombre. Ecrivez moi quelquefois ; j'exécuterai vos ordres à l'égard d'Huart, & du recueil de vos diſſertations ; vous vous mettez très-fort à la raiſon ; & il doit ſentir votre générosité. Je verrai M. de la Curne ; je ferai parler à l'Abbé le Bœuf ; & s'il n'eſt point un bœuf, il verra qu'il y a trés-peu à corriger à votre diſſertation. Le Préſident Barbot (4)

---

(4) Secrétaire perpétuel de l'Académie de

devroit bien vous trouver la differtation, perdue comme une épingle, dans la botte de foin de son cabinet. Effectivement il est bien ridicule d'avoir fait une incivilité à Madame de Pontac, en faisant tant valoir une augmentation de loyer que nous ne toucherons point, & d'avoir si mal fait les affaires de l'Académie (5). Envoyez-moi ce que vous voulez ajoûter aux dissertations que j'ai. Adieu, mon char Abbé, je vous salue & embrasse de tout mon cœur.

Bourdeaux, homme d'un esprit très-aimable, & d'une vaste littérature, mais très-irrésolu, lorsqu'il s'agit de travailler & de publier quelque chose: ce qui fait, que les Mémoires de ces Académies sont fort arriérés, & que nous sommes privés d'excellens morceaux de cet écrivain, qui sont enfouis dans son vaste cabinet.

(5) il entend parler des affaires littéraires; parce que ce secrétaire de l'Académie, n'avoit jamais voulu se donner la peine de traduire ses Mémoires & en faire part au public.

X L.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

A Paris, 5 Décembre 1750.

MON cher Abbé, il est bon d'avoir l'esprit bienfait ; mais il ne faut pas être la dupe de l'esprit des autres. M. l'Intendant peut dire ce qui lui plaît ; il ne sçauroit se justifier d'avoir manqué de parole à l'Académie, & de l'avoir induite en erreur par de fausses promesses. Je ne suis pas surpris que, sentant ses torts, il cherche à se justifier ; mais vous, qui avez été témoin de tout, ne devez point vous laisser surprendre par des excuses qui ne valent pas mieux que ses promesses. Je me trouve trop bien de lui avoir rendu son amitié, pour en vouloir encore. A quoi bon l'amitié d'un homme en place, qui est toujours dans la méfiance ; qui ne trouve juste que ce qui

eſt dans ſon ſyſtême; qui ne ſçait jamais faire le plus petit plaiſir, ni rendre aucun ſervice? Je me trouverai mieux d'être hors de portée de lui en demander ni pour les autres, ni pour moi; car je ſerai délivré par-là de bien des importunités :

Dulcis inexpertis cultura potentis amici,

Expertus metui.

Il faut eviter une coquette qui n'eſt que coquette, & ne donne que de fauſſes eſpérances. Voilà mon dernier mot. Je me flatte que notre ducheſſe entrera dans mes raiſons; ſon franc-aleu n'en ira ni plus ni moins.

Je ſuis très-flatté du ſouvenir de M. l'Abbé Oliva (2). Je me rappelle toujours avec délice, les momens que je paſſai dans la ſocieté littéraire de

---

(2) Bibliothécaire du cardinal de Rohan à l'hôtel de Soubiſe, chez qui s'aſſembloient un jour de la ſemaine, pluſieurs gens de lettres, pour converſer ſur des ſujets littéraires. M. de Monteſquieu, dans le premier voyage qu'il fit à Paris, fréquentoit cette ſociété; mais trou-

cet Italien éclairé, qui a sçu s'élever au-dessus des préjugés de sa nation Il ne fallut pas moins que le despotisme, & les tracasseries d'un pere Tournemine, pour me faire quitter une société dont j'aurois voulu profiter. C'est une vraie perte pour les gensde lettres, que la dissolution de ces sortes de petites académies libres; & il est fâcheux pour vous, que celle du pere Desmolets (3) soit aussi culbutée. J'exige que

---

vant que le P. Tournemine y vouloit dominer, & obliger tout le monde à se plier à ses opinions, s'en retira peu-à-peu, & n'en cacha pas la raison. Depuis lors, le Pere Tournemine commença à lui faire des tracasseries dans l'esprit du cardinal de Fleury, au sujet des *Lettres Persanes*. On a entendu compter à M. de Montesquieu, que, pour s'en venger, il ne fit jamais autre chose, que de demander à ceux qui lui parloient; Qui est-ce que le P. Tournemine? Je n'en ai jamais entendu parler; ce qui piquoit beaucoup ce Jesuite, qui aimoit passionnément la célébrité.

(4) On a plusieurs volumes de fort bons Mémoires littéraires, lus dans cette société; recueillis par ce bibliothécaire de l'Oratoire, chez qui s'assembloient ceux qui en sont les au-

vous m'ecriviez encore avant votre départ pour Turin ; & je vous somme d'une Lettre dès que vous y serez arrivé. Adieu.

---

teurs. Les Jésuites, ennemis des PP. de l'Oratoire, ayant peint ces assemblées, quoique simplement littéraires, comme dangereuses, à cause des disputes théologiques du tems, elle furent dissoutes, non sans un préjudice réel pour le progrés de la littérature.

X L I.

A M. L'ABBE VENUTI,

A Bourdeaux ,. de Paris.

IL ne faut point vous flatter, mon cher Abbé, que l'Abbé de Guasco vous écrive de sa main triomphante ; mais si vous étiez Ex-Ministre des affaires étrangeres, il iroit dîner chez vous pour vous consoler (1). Le pauvre homme promene son œil sur toutes les brochures, prodigue son mauvais estomac pour toutes les invitations de dîner d'Ambassadeurs, & ruine sa poîtrine au service de son Canti-

(1) M. le Marquis d'Argenson ci-devant Ministre des affaires étrangeres, après sa démission, donnoit à dîner à ses confreres tous les jours d'assemblée d'Académie, se dédommageant ainsi de son désœuvrement, avec les gens

mir (2), & de ſon Clément V; ce qui n'empeche pas qu'on ne trouve ſon Cantimir très-froid; mais c'eſt la faute de feu ſon Excellence.

Il n'y a aucune appárence que j'aille en Angleterre; il y en a une beaucoup plus grande, que j'irai à la Bréde. J'écris une lettre de félicitation au Préſident de la Lane, ſur ſa réception à l'Académie Bonardi. Le Préſident de cette Académie, qui eſt venu me raconter tous les dîners qu'il a faits depuis ſon retour, chez tous les beaux eſprits qui dînent, avec la généalogie (3)

---

de lettres; & M. l'Abbé de Guaſco, qui venoit d'être reçu à l'Académie, avoit été admis au nombre des convives.

(1) M. l'Abbé de Guaſco a traduit les ſatyres du Prince Cantimir, Ambaſſadeur de Ruſſie à la Cour de France.

(3) Plaiſanterie qui fait alluſion à l'étude particuliere, qu'un Gentilhomme de Languedoc à faite de la Généalogie de toutes les familles, & qui fait le ſujet ordinaire des entretiens qu'il a avec les gens de lettres. L'Abbé Bonardi dans ſa tournée, avoit été viſiter ce Gentilhomme dans ſon château & s'é-

des dîners, m'a dit qu'il adressoit sa premiere lettre a notre nouvel associé; & je pense que vous trouverez que cela est dans les regles. Je vois que notre Académie se change en société de Francs-Maçons, excepté qu'on n'y boit, ni qu'on y chante; mais on y bâtit; & M. de Tourny est notre Roi Hiran, qui nous fournira les ouvriers; mais je doute qu'il nous fournisse les Cedres.

Je crois que le Prince de Craon est actuellement à Vienne; mais il va arriver en Loraine; & si vous m'envoyez votre lettre, je la lui ferai tenir. Il faut bien que je vous donne des nouvelles d'Italie sur l'*Esprit des Loix*. M. le Duc de Nivernois en écrivit, il y a

---

toit fort enrichi d'érudition Généalogique, dont il ne manquoit pas de faire étalage à son retour a Paris, & alloit quelquefois en favoriser M. de Montesquieu; ce qui l'ennuyoit beaucoup, & lui faisoit perdre des heures précieuses.

trois ſemaines, à M. de Folquarquier d'une maniere, que je ne ſçaurois vous répéter ſans rougir; il y a deux jours qu'il en reçut une autre, dans laquelle il mande que dès qu'il parut à Turin, le Roi de Sardaigne le lut, il ne m'eſt pas non plus permis de répéter ce qu'il en dit; je vous dirai ſeulement le fait: c'eſt qu'il le donna pour le lire à ſon fils, le Duc de Savoye. qui l'a lû deux fois; le Marquis de Breille me mande qu'il lui a dit qu'il vouloit le lire toute ſa vie. Il y a bien de la fatuité à moi, de vous mander ceci; mais comme c'eſt un fait public, il vaut autant que je le diſe qu'un autre; & vous concevez bien que je dois aveuglément approuver le jugement des Princes d'Italie. Le Marquis de Breille me mande que S. A. R. le Duc de Savoye a un génie prodigieux, une conception, & un bon ſens admirable.

Huart Libraire voudroit fort avoir

bé; voilà une Epître à la Bonardi (7); je vous salue & embrasse de tout mon cœur.

Ne soyez point la dupe de la traduction; car si l'esprit ne vous en dit rien, il ne vaut pas la peine que vous y rèviez un quart-d'heure.

---

(7) On a déja parlé dans une autre note, de cet écrivain fort versé dans l'histoire de la littérature moderne de France, mais fort prolixe dans ses écrits & dans ses Lettres; il est mort en laissant quantité de manuscrits sur les Auteurs anonimes & pseudonimes.

XLII.

A M. DUCLOS,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

De Paris, ce 4 Mars 1751.

JE n'ai lu que la moitié de votre ouvrage (1), mon cher Duclos; & vous avez bien de l'esprit & dites de bien belles choses. On dira que la Bruyere & vous connoissiez bien votre siécle; que vous êtes plus philosophe que lui, & que votre siécle est plus philosophe que le sien. Quoiqu'il en soit, vous êtes agréable à lire; & vous faites penser; permettez des embrassemens de félicitation.

(1) Ce sont les considérations sur les mœurs de ce siécle, dont on vient de donner une cinquieme édition.

XLIII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO,

De la Brede, ce 9 Novembre 1751.

J'AI reçu, Monsieur le Comte, à la Bréde où je suis & où je voudrois bien que vous fussiez, votre lettre datée de Turin. M. le Marquis de S. Germain (1), qui s'intéresse vivement à ce qui vous regarde, m'avoit déja appris la maniere distinguée, dont vous avez été reçu à votre Cour, & la justice qu'on vous y a rendue. Il est consolant de voir un Roi réparer les torts, que son Ministre a fait essuyer; & je vois avec joie, qu'avec le tems, le mérite est toujours reconnu par les Princes éclairés, qui se

(1) Ambassadeur de Sardaigne à Paris, qui y fut fort estimé.

donnent la peine de voir les choses par eux-mêmes. Les bons offices que M, le Marquis de Saint Germain vous a rendus par ses lettres, augmentent la bonne opinion que j'avois de lui. Je vous fait bien mes complimens sur l'investiture (2) de votre Comté; & si j'avois appris que vous aviez été investi d'une Abbaye, ma satisfaction seroit aussi complette, qu'eut été la réparation. Au reste, mon cher ami, je ne voudrois point qu'il vous

(2) En Piémont, par les Constitutions du Pays, les Ecclésiastiques ne peuvent point posséder de Fiefs, ni en prendre le titre. Les deux freres, étant exposés aux périls de la guerre, il pouvoit arriver, que venant à manquer, le Fief qui donne le titre à leur famille, retombat à la Couronne, ou dans une famille étrangere. D'ailleurs comme il étoit établi en Allemagne, où les Ecclésiastiques ne sont pas sujet à la même loi, il demanda au Roi de l'investir aussi lui-même de ce Fief, grace que le Roi lui accorda par une patente particuliere, avec le titre, jurisdiction & prérogatives de la Comté de sa famille, dérogeant à cet effet à l'article des Constitutions sur ce sujet.

vint la tentation de nous quitter; vous ſçavez que nous vous rendons juſtice en France, & que vous y avez des amis. Ce ſeroit une ingratitude à vous, d'y renoncer pour un peu de faveur de Cour; permettez-moi de me reposer à cet égard ſur la maxime; qu'on n'eſt pas Prophête dans ſa Patrie.

J'ai eu ici Milord Hide (3), qui eſt allé de Paris à Verret, chez notre Ducheſſe, de-là à Richelieu chez M. le Maréchal, de-là à Bourdeaux & à la Bréde, de-là à Aiguillon, où M. le Duc a mandé qu'on lui fit les honneurs de ſon Château; de ſorte qu'il trouve par tout les empreſſemens qui ſont dûs à ſa naiſſance, & ceux qui

---

(3) Ou de Corn-Bury, dernier deſcendant du célébre Chancelier Hide, fort aimé en France, où il demeuroit depuis quelques années, & où il mourut de conſomption, très-regretté de tous ceux, qui connoiſſoient ſon excellent caractere & ſon eſprit.

son dûs à son mérite personnel. Milord Hide vous aime beaucoup, & auroit bien voulu aussi vous trouver à la Bréde.

Vous avez touché la vanité qui se réveille dans mon cœur, dans l'endroit le plus sensible, lorsque vous m'avez dit que son A. R. avoit la bonté de se ressouvenir de moi; présentez, je vous prie; mes adorations à ce grand Prince; ses vertus & ses belles qualités forment pour moi un spectacle bien agréable. Aujourd'hui l'Europe est si mêlée; & il y a une telle communication de ses parties, qu'il est vrai de dire, que celui qui fait la félicité de l'une; fait encore la félicité de l'autre; de sorte que le bonheur va de proche en proche; & quand je fais des châteaux en Espagne, il me semble toujours qu'il m'arrivera de pouvoir encore aller faire ma cour à votre aimable Prince. Dites au Marquis de Breille,

& à M. le grand Prieur que, tant que je vivrai, je serai à eux; la premiere idée qui me vint, lorsque je les vis à Vienne, ce fut de chercher à obtenir [illegible] amitié; & je l'ai obtenue. Madame de S. Maur me mande que vous êtes en Piémont; dans une nouvelle Herculée (4); où après avoir graté huit jours la terre, vous avez trouvé une sauterelle d'airain. Vous avez donc fait deux cens lieues pour trouver une sauterelle? Vous êtes tous des charlatans, Messieurs les antiquaires. Je n'ai point de nouvelles, ni de lettres de l'Abbé Vénuti depuis son départ de Bourdeaux; il avoit quelque bonté pour moi,

---

(4) Ancienne Ville d'Industria. dont on a découvert des ruines près des bo[illegible] du Pô en Piémont, mais dont la découverte n'a pas produit beaucoup de richesses antiques; les morceaux les plus précieux qu'on ait trouvés, sont un beau trépié de bronze, quelques médailles, & quelques inscriptions.

avant que d'être Prêtre & Prevôt. Mandez-moi si vous retournerez à Paris ; pour moi je passerai ici l'hiver & une partie du printems. La Province est ruinée ; & dans ce cas tout le monde à besoin d'être chez soi. On me mande qu'à Paris, le luxe est affreux ; nous avons perdu ici le notre ; & nous n'avons pas perdu grand chose. Si vous voyiez l'état où est à présent la Brède, je crois que vous en seriez content. Vos conseils ont été suivis ; & les changemens que j'ai faits, ont tout développé ; c'est un papillon qui s'est dépouillé de ses nymphes. Adieu, mon ami ; je vous salue & embrasse mille fois.

XLIV.

AU MEME,

De Paris, à Fontainebleau.

CE que vous me mandez par votre billet d'hier, ne sçauroit me déterminer à renoncer au principe que je me suis fait (1). Par le détail que vous me ferez à votre retour de ce que vous avez entendu des deux Conseillers au Parlement en question, je verrai s'il vaut la peine que je donne quelques éclaircissemens sur les points, qui ont paru les choquer. Je m'imagine qu'ils ne parlent que d'après le nouvelliste Ecclésiastique, dont les déclarations ne devroient jamais faire d'impression sur les bons esprits. A l'égard du plan que le pe-

(1) De ne point répondre aux critiques de l'*Esprit des Loix*.

tit Miniſtre de Wirtemberg voudroit que j'euſſe ſuivi dans un ouvrage qui porte le titre d'*Eſprit des Loix*, répondez lui, que mon intention a été de faire mon ouvrage, & non pas le ſien. Adieu.

XLV.

AU MEME,

De la Brêde, 16 Mars 1752.

MON cher ami, vous volez dans les vastes régions de l'air; je ne fais que marcher; & nous ne nous rencontrons pas. Dès que j'ai été libre de quitter Paris, je n'ai pas manqué de venir ici, où j'avois des affaires considérables. Je pars dans ce moment pour Clérac; & j'ai avancé mon voyage d'un mois pour trouver M. le Duc d'Aiguillon & finir avec lui (1), parce que ses gens d'affaires barbouillent plus, qu'ils n'ont ja-

(1) Des biens, sous la seigneurie d'Aiguillon causoient un Procès, qui duroit depuis longtems, au sujet du *Franc-Aleu* : procès, qui avoit failli le brouiller avec Madame la Duchesse d'Aiguillon, son ancienne amie, & qui lui tenoit par cette raison fort à cœur de le voir terminé.

mais fait. J'ai envoyé le tonneau de vin à Milord Eliban, que vous m'avez demandez pour lui. Milord me le payera ce qu'il voudra; & s'il veut ajoûter à l'amitié ce qu'il voudra retrancher du prix, il me fera un présent immense; vous pouvez lui mander qu'il pourra le garder tant de temps qu'il voudra, même quinze ans s'il veut; mais il ne faut pas qu'il le mêle avec d'autres vins; & il peut être sûr qu'il l'a immédiatement comme je l'ai reçu de Dieu: il n'est pas passé par les mains des Marchands.

Mon cher Abbé, à votre retour d'Italie, pourquoi ne passeriez vous pas par Bourdeaux, & ne voudriez-vous pas voir vos amis, & le Château de la Brède, que j'ai si fort embelli depuis que vous ne l'avez vû; C'est le plus beau lieu champêtre que je connoisse.

Sunt mihi Calicolæ, sunt cætera Numina Fauni.

Enfin je jouis de mes près, pour lesquels vous m'avez tant tourmenté; vos Prophéties sont vérifiées; le succès est beaucoup au-delà de mon attente; & l'Eveillé dit; » *boudri* » *bien que M. l'Abbé de Guasco bis* » *aco* ».

J'ai vu la Comtesse; elle a fait un mariage déplorable; & je la plains beaucoup. La grande envie d'avoir de l'argent fait qu'on n'en a point. Le Chevalier Citran a aussi fait un grand mariage dans le même goût (2) aux Isles, qui, lui a porté en dot sept bariques de sucre une fois payées.

---

(2) Il arrive souvent à Bourdeaux, que des Gentilshommes cherchent a épouser des filles des habitans de l'Amérique, dans l'espérance d'en avoir beaucoup de biens : M. de Montesquieu désapprouvoit ces sortes de Mariages, faits pour de l'argent, qu'il disoit abatardir les sentimens de la noblesse, & sur lesquels on étoit souvent trompé, parce que les fortunes prétendues des Isles se réalisoient rarement.

Il est vrai qu'il a fait un voyage aux Isles, & a pensé apparemment crever. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

XLVI.

AU MEME, A BRUXELLES.

De la Bréde, ce 17 Juin 1752.

VOUS êtes admirable, mon cher Comte : vous réunissez trois amis qui ne se sont vus depuis plusieurs années, séparés par des mers ; & vous ouvrez un commerce entr'eux. M. Michel (1) & moi, ne nous étions point perdus de vue ; mais M. d'Ayrolles, que j'ai eu l'honneur de voir à Hannovre, m'avoit entiérement oublié. Je n'ai plus de vin de l'année passée ; mais je garderai un tonneau de cette année pour l'un &

(1) Alors commissaire d'Angleterre, pour les affaires de la Barriere à Bruxelles, & actuellement ministre plénipotentiaire à Berlin, homme de beaucoup d'esprit, & d'un caractere fort aimable. M. Ayrolles étoit ministre de la même cour à Bruxelles.

pour l'autre. Je vous ai déja mandé que je comptois être à Paris au mois de Septembre ; & comme vous devez y être en même tems, je vous porterai la réponse du Négociant à l'Abbé de la Porte (2). Ce n'est pas un Négociant soi-disant, comme vous croyez ; c'en est un bien réel & un jeune homme de notre Ville, qui est l'auteur de cet écrit.

Je vous dirai, mon cher Abbé, que j'ai reçu des commissions considérables d'Angleterre pour du vin (3) de cette année, & j'espere que notre province se relevera un peu de ses malheurs ; je plains bien les pauvres Flamands, qui

---

(2) Cette réponse est de M. Risteau, jeune négociant alors, & aujourd'hui un des Directeurs de la Compagnie des Indes. Nous l'avons placée à la suite de ces Lettres.

(3) Il ne faut pas être surpris, que l'auteur parle souvent de son vin à cet ami ; car le vin étoit son principal revenu ; ils avoient beaucoup travaillé ensemble à l'amélioration des vignes.

ne mangeront plus que des huitres, & point de beurre

Je crois que le systême a changé à l'égard des places de la Barriere.& que l'Angleterre a senti qu'elles ne pouvoient servir qu'à terminer les Hollandois à se tenir en paix, pendant que les autres seront en guerre. Les Anglois pensent aussi, que les Pays-Bas sont plus forts, en y ajoûtant douze cens mille florins (4) de revenu, qu'ils ne le seroient par les garnisons des Hollandois, qui les defendent si mal; de plus la Reine d'Hongrie a éprouvé, qu'on ne lui donnoit la paix en Flandre, que pour porter la guerre ailleurs. je ne serois pas étonné non plus, que le sistême de l'équilibre& des alliances changeât à la premiere occasion. Il y a bien

(4) Subside que la cour de Vienne s'étoit engagée de payer aux Hollandois, pour les garnisons des places de la Barriere.

des raiſons de ceci ; nous en parlerons à notre aiſe au mois de Septembre, ou d'Octobre. J'ai reçu une belle lettre de l'Abbé Vénuti, qui, après m'avoir gardé un ſilence continuel pendant deux ans ſans raiſon, l'a rompu auſſi ſans raiſon.

XLVII.

AU MEME ABBÉ DE GUASCO,

DE RAYMOND EN GASCOGNE,

8 Août 1751.

SOYEZ le bien arrivé, mon cher Comte; je regrette beaucoup de n'avoir pas été à Paris pour vous recevoir. On dit que ma concierge M[lle] Betti vous a pris pour un revenant, & a fait un si grand cri, en vous voyant, que tous les voisins en ont été éveillés. Je vous remercie de la maniere, dont vous avez reçu mon protégé. Je serai à Paris au mois de Septembre; si vous êtes de retour de votre résidence, avant que je sois arrivé, vous me ferez honneur de porter votre bréviaire dans mon appartement; je compte pourtant y être arrivé avant vous. Vous êtes un

homme extraordinaire: à peine avez-vous bu de l'eau des citernes de Tournay, que Tournay vous envoye en députation. Jamais cela n'est arrivé à aucun Chanoine.

Je vous dirai que la Sorbonne, peu contente des applaudissemens qu'elle recevroit sur l'ouvrage de ses députés, en a nommé d'autres pour réexaminer l'affaire (1). Je suis là-dessus extrêmement tranquille. Ils ne peuvent dire que ce que le Nouveliste, ecclésiastique a dit; & je leur dirai ce que j'ai dit au Nouveliste ecclésiastique; ils ne sont pas plus fort avec ce Nouveliste, & ce Nouveliste n'est pas plus fort avec eux. Il faut toujours en revenir à la raison; mon livre est un livre de politique, & non pas livre de théologie; leurs objections sont dans leurs têtes, & non pas dans mon livre.

---

(1) Après avoir tenu long-tems l'Esprit des Loix sur les fonts, la Sorbonne jugea à propos de suspendre sa censure.

Quant à Voltaire, il a trop d'esprit pour m'entendre; tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi, il approuve ou critique ce qu'il a fait. Je vous remercie de la critique du P. Gerdil (2); elle est faite par un homme qui mériteroit de m'entendre, & puis de me critiquer. Je serois bien-aise, mon cher ami, de vous revoir à Paris; moi je vous parlerois de mon village de la Bréde, & de mon Château, qui est à présent digne de recevoir celui qui a parcouru tous les Pays:

Et maris & terræ, numeroque carentis arenæ.
Mensorem.

Madame de Montesquieu, M. le doyen de S. Surin, & moi, sommes actuelle-

---

(2) Le P. Gerdil, Barnabite, outre plusieurs autres ouvrages, a fait la Vie du bienheureux Alexandre Sauli, & un Traité des vérités de la Religion; le premier est écrit en françois, le second en italien.

...t à Baron ; qui eſt une maiſon entre deux mers, que vous n'avez point vue. Mon fils eſt à Clérac, que je lui ai donné pour ſon domaine avec Monteſquieu. Je pars dans quelques jours pour Niſor, abbaye de mon frere ; nous paſſerons par Toulouſe, où je rendrai mes reſpects à Clémence Iſaure (3) ; que vous connoiſſez ſi bien. Si vous y gagnez le prix, mandez-le moi ; je prendrai votre médaille en paſſant, auſſi-bien n'avez vous plus la reſſource des intendans. Il vous faudroit un homme uniquement occupé à recueillir les médailles, que vous remportez. Si vous voulez, je ferai auſſi, à Toulouſe, une viſite de votre part à votre Muſe madame Montégu (4);

(3) Dame, qui fonda le premier prix des jeux floraux dans le quatorzieme ſiecle. On conſerve ſa ſtatue avec honneur à l'hôtel de ville, & on la couronnede fleurs tous les ans.

(4) Femme d'un tréſorier de France qui cultivoit la poëſie.

pourvu que je ne sois pas obligé de lui parler, comme vous faites, en langage poëtique.

Je vous dirai pour nouvelle, que les jurats comblent, dans ce moment, les excavations qu'ils avoient faits devant l'académie. Si les Hollandois avoient aussi-bien défendu Berg-op-Zoom, que M. notre intendant (5) a defendu ses fossés, nous n'aurions pas aujourd'hui la paix ; c'est une terrible chose que de plaider contre un intendant ; mais c'est une chose bien douce, que de gagner un procès contre un intendant. Si vous avez quelque relation avec M. de Larrey à la Haye, parlez-lui,

(5) M. de Tourni, intendant de Guienne, à qui Bourdeaux doit les embellissemens de cette ville, pour suivre un plan des édifices qu'il entreprit, & faire un allignement, venoit de masquer le bel hôtel de l'académie ; elle s'y opposa & obtint de la cour gain de cause contre M. l'intendant.

je vous prie, de notre tendre amitié; Je suis bien-aise d'apprendre son crédit à la cour du Stadhouder; il mérite la confiance qu'on a en lui. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

XLVIII.

AU MEME ABBÉ DE GUASCO

De la Bréde le 4 Octobre 1752.

VOTRE lettre, mon cher Comte, m'apprend que vous êtes à Paris; & je suis étonné moi-même, de ce que je n'y suis point. Le voyage que j'ai été obligé de faire à l'abbaye de Nisor avec mon frere, qui a duré prés d'un mois, a rompu toutes mes mesures; & je n'y serai qu'à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre; car je veux absolument vous voir, & passer quelques semaines avec vous, avant votre départ. Mais. mon cher Abbé; vous êtes un innocent, puisque vous avez deviné que je n'arriverois point si-tôt, de ne pas vous mettre dans monappartement d'en-bas;& je donne ordre à la demoiselle Betti, de vous y

recevoir quoiqu'elle n'ait pas besoin d'ordre pour cela ; ainsi je vous prie de vous y camper. Vous allez à Vienne; je crois que j'y ai perdu, depuis vingt-deux ans, toutes mes connoissances. Le prince Eugène vivoit alors; & ce grand homme me fit passer des momens délicieux (1). MM. les comtes Kinski, M. le prince de Libhtenstein, M. le marquis de Prié, M. le comte d'Harak, & toute sa famille, que j'eus l'honneur de voir à Naples où il étoit vice-roi, m'ont honoré de leurs bontés ; tout le

(1) L'auteur disoit qu'il n'avoit jamais ouï dire à ce Prince, que ce qu'il falloit dire sur le sujet dont on parloit, même lorsqu'en quittant, de temps en temps, sa partie, il se mêloit de la conversation. Dans un petit écrit que M. de Montesquieu avoit fait sur la Considération, en parlant du prince Eugène, il avoit dit qu'on n'est pas plus jaloux des grandes richesses de ce prince, qu'on l'est de celles qui brillent dans les temples des dieux. Le prince, flatté de ces expressions; fit un accueil très-distingué à M. de Montesquieu à son arrivée à Vienne, & l'admit dans sa société la plus intime.

reste est mort; & moi je mourrai bien tôt; si vous pouvez me rappeller dans leur souvenir, vous me ferez beaucoup de plaisir. Vous allez paroître sur un nouveau théâtre; & je suis sûr que vous y figurerez aussi bien que vous avez fait ailleurs. Les Allemands sont bons, mais un peux soupçonneux; prenez garde; ils se méfient des Italiens, comme trop fins pour eux; mais ils sçavent qu'ils ne leur sont point inutiles, & sont trop sages pour s'en passer.

Vous avez grand tort de n'avoir point passé par la Brède, quand vous revintes d'Italie. Je puis dire que c'est à présent un des lieux aussi agréables qu'il y ait en France, au château près, (2) tant la nature s'y trouve dans sa

---

(2) La singularité de ce château mérite une petite note. C'est un bâtiment exagone, à pont-levis, entouré de double fossés d'eau vive, revêtu de pierre de taille. Il fut bâti sous Charles VII, pour servir de château fort; & il appartenoit alors aux Messieurs de la Lande, dont la derniere héritiere épousa un des ancêtres de

robe de chambre, & au lever de son lit. J'ai reçu d'Angleterre la réponse pour le vin que vous m'avez fait envoyer à Milor Eliban; il a été trouvé extrêmement bon ; on me demande une commission pour quinze tonneaux; ce qui fera, que je ferai en état de finir ma maison rustique. Le succès que mon livre a eu dans ce pays-là, contribue, à ce qu'il paroît au succès de mon vin. Mon fils ne manquera pas d'exécuter votre commission. A l'égard de l'homme en question, il multiplie avec moi ses torts, à mesure qu'il les reconnoît ; il s'aigrit tous les jours ; & moi je deviens sur son sujet plus tranquille ; il est mort pour moi. M. le doyen, qui est dans ma chambre, vous fait mille complimens ; & vous

---

M. de Montesquieu. L'intérieur de ce château n'est effectivement pas fort agréable, par la nature de sa construction ; mais M. de Montesquieu en a fort embelli les dehors, par des plantations qu'il y a faites.

êtes un des chanoines du monde qu'il honore le plus ; lui, moi, ma femme, & mes enfans vous regardons & chérissons tous, comme de notre famille: Je serai bien charmé de faire connoissance avec M. le comte de Sartiranne (3) ; quand je serai à Paris, c'est à vous à lui donner bonne opinion de moi. Je vous prie de faire mes tendres complimens à tous ceux de mes amis que vous verrez ; mais si vous allez à Montigni, c'est-là qu'il faut une effusion de mon cœur. Vous autres Italiens, êtes patétiques; employez y tous les dons que la nature vous a donnés ; faites-en aussi sur-tout usage auprès de la duchesse d'Aiguillon, & de madame Dupré de S. Maur ; dites sur-tout à celle-ci, combien je lui (4) suis atta-

---

(3) Ambassadeur de Sardaigne à Paris, homme de beaucoup d'esprit, & plus véridique qu'on ne souhaite dans les sociétés,

(4) Il disoit d'elle, qu'elle étoit également bonne à en faire sa maîtresse, sa femme, ou son amie.

ché ; je suis de l'avis de Milord Eliban sur la vérité du portrait (5) que vous avez fait d'elle.

Il faut que je vous consulte sur une chose : car je me suis toujours bien trouvé de vous consulter. L'auteur des Nouvelles ecclésiastiques m'a attribué, dans une feuille du 4 Juin, que je n'ai vu que fort tard, une brochure intitulée : *Suite de la defense de l'Esprit des Loix, faite par un Protestant, écrivain* (6) *habile & qui a infiniment d'esprit*. L'ecclésiastique me l'attribue pour en prendre le sujet de me dire des injures atroces ; je n'ai pas jugé a propos de rien dire ; 1° par mépris ; 2° parce que ceux qui

(5) Cette dame, étant un jour en habit d'Amazone à la campagne à Montigni, il en avoit fait le portrait dans un sonnet. Ce sonnet ayant été lu à milord Eliban, qui ne la connoissoit pas, il dit que ce ne pouvoit être qu'un portrait flatté ; & ayant depuis fait connoissance avec elle, il reprochoit à l'auteur de n'en avoir pas assez dit.

(6) L'auteur de cet écrit, étoit M. de la Beaumelle.

ſont au fait de ſes choſes, ſçavent que je ne ſuis point auteur de cet ouvrage; de ſorte que toute cette manœuvre tourne contre le calomniateur. Je ne connois point l'air actuel du bureau de Paris ; & ſi ces feuilles ont pu faire impreſſion ſur quelqu'un, c'eſt-à-dire, ſi quelqu'un a cru, que je fuſſe l'auteur de cet ouvrage, que ſûrement un Catholique ne peut avoir fait ; ſeroit-il à propos que je donnaſſe une petite réponſe en une page, *cum aliquo grano ſalis ?* Si cela n'eſt pas abſolument néceſſaire, j'y renonce, haïſſant à la mort de faire encore parler de moi. Il faudroit que je ſçuſſe ſi cela a quelque relation avec la Sorbonne. Je ſuis ici dans l'ignorance de tout; & cette ignorance me plaît aſſez. Tout ceci entre nous, & ſans qu'il paroiſſe que je vous en aie ecrit ; mon principe a été de ne point me remettre ſur les rangs avec des gens mépriſables. Comme je me ſuis bien trouvé d'avoir fait ce que

vous voulûtes, quand vous me pousſâtes, l'épée dans les reins, à compoſer ma défenſe (7), je n'entreprendrai rien qu'en conſéquence de votre réponſe. Huart veut faire une nouvelle édition des Lettres Perſannes; mais il y a quelques *juvenilia* (8), que je voudrois auparavant retoucher; quoi qu'il faut qu'un Turc voie, penſe, & parle en Turc, & non en Chrétien; c'eſt à quoi bien des gens ne font point attention en liſant les Lettres Perſanes,

---

(7) Ce fut lui; qui, à force de ſollicitations, lui arracha, comme malgré lui, l'unique réponſe qu'il ait fait aux critiques, ſous le titre de *Défenſe de l'Eſprit des Loix*, que le public a reçue avec tant d'applaudiſſement.

(8) Il a dit à quelques amis, que s'il avoit eu à donner actuellement ſes lettres; il en auroit obmis quelques-unes, dans leſquelles le feu de la jeuneſſe l'avoit tranſporté; qu'obligé, par ſon pere, de paſſer toute la journée ſur le Code, il s'en trouvoit le ſoir ſi excedé, que pour s'amuſer, il ſe mettoit à compoſer une lettre perſanne, & que cela couloit de ſa plume, ſans étude.

Je vois que le pauvre Clément V retombera dans l'oubli, & que vous allez quitter les affaires de Philippe le Bel pour celles de ce siécle-ci. L'histoire de mon pays y perdra, aussi-bien que la république des lettres; mais le monde politique y gagnera. Ne manquez pas de m'écrire de Vienne; & n'oubliez point de me ménager la continuation de l'amitié de M, votre frere; c'est un des militaires (9) que je re-

(9) Il étoit alors général-major au service d'Autriche; il fut choisi, dans la derniere guerre pour quartier-maître général de l'armée de Bohême; il eut part; en cette qualité, à la victoire de Planian; & la réputation qu'il s'est fait dans les défenses mémorables de Dresde & de Schwednitz, prouve que M, de Montesquieu se connoissoit en hommes. il mourut d'apoplexie à Konisberg, où il étoit prisonnier de guerre, dans le grade de général en chef d'infanterie, & chevalier grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Therèse. Elle honora par des regrets très marqués, la perte de ce général, auquel l'ennemi même rendit les honneurs les plus distingués, durant sa captivité & à sa mort; mort qu'il eut peut-être évitée, si les té-

garde, comme deſtiné à faire les plus grandes choſes. Adieu, mon cher ami, je vous embraſſe de tout mon cœur,

---

moignages honorables, que le roi de Pruſſe rendit à ſa captivité après le ſiege de Schwednitz, euſſent été accompagnés de la grace de pouvoir aller prendre les bains, ſuivant la convention faite verbalement avec le général ennemi, lors de la reddition de la place.

XLIX.

AU MEME.

A VIENNE, DE PARIS.

5 Mars 1753.

J'AI reçu, mon cher Comte, votre lettre de Vienne du 28 Décembre. Je suis fâché d'avoir perdu ceux qui m'avoient fait l'honneur d'avoir de l'amitié pour moi ; il me reste le prince de Lichtenstein ; & je vous prie de lui faire bien ma cour. J'ai reçu des marques d'amitié de M. Duval, bibliothécaire (1) de l'Empereur, qui fait beaucoup d'honneur à la Lorraine sa patrie. Dites aussi, je vous prie, quelque

(1) C'est-à-dire de sa bibliotheque particuliere ; homme d'autant plus estimable, que né dans un é at bien éloigné de la culture des lettres, il est parvenu à les cultiver, sans secours, par la seule force du talent.

chose de ma part à M. Van-Swieten; je suis un véritable admirateur de cet illustre (1) Esculape. Je vis hier M. &

(1) Il sçavoit que c'étoit à lui, que les libraires de Vienne devoient la liberté de pouvoir vendre l'*Esprit des Loix*, dont la censure précédente des Jesuites empêchoit l'introduction à Vienne; car M. le Baron de Van-Swieten n'est pas seulement l'Esculape de cette ville impériale, par sa qualité de premier Médecin de la cour; il est encore l'Apollon qui préside aux Muses Autrichiennes, tant par sa qualité de bibliothéçaire impérial; charge, qui par un usage particulier à cette cour, est unie à celle de premier médecin, que par celle de président de la censure des livres, & des études du pays; de sorte qu'il pourroit être en même tems le médecin des esprits, comme il l'est des corps, si le despotisme sur le Parnasse n'étoit pas trop effrayant pour les Muses, & si la sévérité, lorsqu'elle est trop scrupuleuse, ne rendoit pas plus ingénieux dans la contrebande des livres dangereux, comme elle prive quelquefois de ceux qui sont d'une utilité relative aux différentes professions. Quoi qu'il en soit, malgré la satyre qu'on en lit dans les Dialogues de M. de Voltaire, portant également sur les fonctions des deux ministeres de ce sçavant médecin, Vienne lui doit déja quelques changemens utiles au bien des études; & ce poëte célebre lui doit sur-tout, que son Histoire universelle, soit, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays-là.

madame de Senectere; vous sçavez que je ne vois plus que les peres & les meres dans toutes les familles; nous parlâmes beaucoup de vous; ils vous aiment beaucoup. J'ai fait connoissance avec (3).... Tout ce que je puis vous en dire, c'est que c'est un seigneur magnifique; & fort persuadé de ses lumieres; mais il n'est pas nôtre marquis de Saint-Germain; aussi n'est-il pas un ambassadeur Piémontois (4). Bien de ces têtes diplomatiques se pressent trop de nous juger; il faudroit nous étudier un peu plus. Je serois bien curieux de voir les relations que certains ambassadeurs font à leurs cours sur nos affaires internes. J'ai appris

---

(3) Le nom n'a pas pu se lire, l'écriture étant effacée.

(4) il avoit été intimement lié avec M. le marquis de Breille, M. le commandeur Solar son frere, & M. le marquis de Saint-Germain, tous les trois ambassadeurs de Sardrigne, le premier à Vienne, les deux autres à Paris; tous les trois hommes du premier mérite.

ici, que vous relevâtes fort à propos l'équivoque touchant la qualification de mauvais citoyen. Il faut pardonner à des ministres, souvent imbus des principes du pouvoir arbitraire, de n'avoir pas des notions bien justes sur certains points, & de hazarder des apophtegmes (5).

La Sorbonne cherche toujours à m'attaquer; il y a deux ans qu'elle travaille, sans sçavoir guères comment s'y prendre. Si elle me fait mettre à ses trousses, je crois que j'acheverai de l'ensevelir (6). J'en serois bien

---

(5) Etant question de l'Esprit des Loix à un dîner d'un ambassadeur, S. E. prononça qu'il le regardoit; comme l'ouvrage d'un mauvais citoyen: » Montesquieu mauvais citoyen! » s'écria son ami; pour moi je regarde l'Esprit des Loix même comme l'ouvrage d'un bon » sujet; car on ne sçauroit donner une plus » grande preuve d'amour & de fidélité à ses » maîtres, que de les éclairer & les instruire. «

(6) Il venoit de paroître un ouvrage intitulé *Le Tombau de la Sorbonne*, fait sous le nom de l'*abbé de Prade*.

fâché, car j'aime la paix par-dessus toute choses. Il y a quinze jours, que l'abbé Bonardi m'a envoyé un gros paquet pour mettre dans ma lettre pour vous; comme je sçais qu'il n'y a dedans que de vieilles rapsodies que vous ne liriez point, j'ai voulu vous épargner un port considérable; ainsi je garde la lettre jusqu'à votre retour, ou jusqu'à ce que vous me mandiez de vous l'envoyer, en cas qu'il y ait autres choses que des nouvelles des rues. J'ai appris avec bien du plaisir, tout ce que vous me mandez sur votre sujet; les choses obligeantes que vous a dit l'impératrice, font honneur à son discernement; & les effets de la bonne opinion qu'elle vous a marquée lui feront encoreplus d'honneur. Nous lisons ici la réponse du roi d'Angleterre au roi de Prusse; & elle passe dans ce pays-ci, pour une réponse sans replique. Vous qui êtes docteur dans le

droit des gens, vous jugerez cette queſtion dans votre particulier.

Vous avez très-bien fait de paſſer par Luneville ; je juge, par la ſatisfaction que j'eus moi-même dans ce voyage, de celle que vous avez éprouvée par la gracieuſe réception du roi Staniſlas. Il exigea de moi, que je lui promiſſe de faire un autre voyage en Lorraine. Je ſouhaiterois bien que nous nous y rencontraſſions à votre retour d'Allemagne; l'inſtance que le roi vient de vous faire, par ſa gracieuſe lettre, d'y repaſſer, doit vous engager à reprendre cette route. Nous voilà donc, encore une fois, confrere en Apollon (7) ; en cette qualité recevez l'accolade.

---

(7) Le roi Staniſlas les avoit fait aggréger à ſon académie de Nanci.

L.

AU MEME ABBÉ DE GUASCO.

A Vienne; en 1753.

JE trouve, mon cher Comte, vos raiſons aſſez bonnes pour ne point vous engager légérement; mais je crois que celles qu'on a pour vous retenir, ſont encore meilleures; & j'eſpere que votre eſprit patriotique s'y rendra. Je vois par-là, avec bien de la joie, que ce que l'on m'a dit des ſoins qu'on prend de l'éducation des archiducs, eſt très-réel. Il ne ſuffit pas de mettre auprès d'eux des gens ſçavans; il leur faut des gens qui aient des vues élevées, & qui connoiſſent le monde; & je crois, ſans bleſſer votre modeſtie, qu'à ces titres vous devriez avoir des préférences. Le département de l'étude de l'hiſtoire eſt un de ceux qui importent le plus à un prince; mais il faut

lui faire considérer l'histoire en philosophe; & il est bien difficile qu'un régulier, ordinairement pédant & livré par état à des préjugés, la lui développe dans ce point de vue, lors sur tout qu'il s'agira de tems critiques & intéressant pour l'empire. Si l'on délivre de cette epine le département que l'on vous propose, j'aime trop le bien des hommes, pour ne pas vous conseiller de passer par dessus les autres difficultés, qui s'opposent à la réussite de cette affaire; avec quelques précautions, le climat de Vienne ne nuira pas plus à vos yeux, que celui de Flandre, à moins que vous ne préfériez la biere au vin de Tokai. Quant aux convenances d'étiquette de cour je suis persuadé qu'on pense assez juste, pour ne pas perdre un homme utile, pour de si petites choses (1) Je me re-

---

(1) L'usage de la cour de Vienne est de ne point donner, comme dans plusieurs autres, un précepteur en chef au prince de la maison; mais

pose, là-dessus, sur les vues supérieures de Marie-Thérése. Vous voyez que je ne vous dis pas un mot des vues de fortune, parce que je sçais que ce n'est pas ce qui vous touche le plus. Je vous prie de ne me pas laisser ignorer votre résolution, ou la décision de la cour; elle m'intéresse autant pour elle, que pour vous.

Si vous continuez d'être libre, je vous conséille l'entreprise dont vous me parlez. Un Chanoine doit être bien plus en état qu'un profane, de traiter de l'esprit des Loix ecclésiastiques. Votre plan seroit fort bon; mais je trouve le repos encore meilleur; & j'abandonne ce champ de gloire à votre zele infatigable. Adieu.

---

seulement des instructeurs, dont chacun est chargé d'enseigner le partie de littérature qu'on leur fait apprendre; & dans le choix de ceux qu'on choisit pour ces différens départemens, on ne consulte que la capacité, sans avoir égard à la condition des personnes.

L I.

AU MEME DE LA BREDE.

A Verone, le 27 Septembre 1758.

MON cher ami, vos titres se multiplient tellement, que je ne puis plus les retenir; voyons ...... comte de Clavieres, chanoine de Tournay, chevalier d'une croix impériale (1) membre de l'académie des inscriptions, de celles de Londres, de Berlin, & de tant d'autres, jusqu'à celle de Bourdeaux; vous méritez bien tous ces honneurs, & bien d'autres encore.

Je suis bien-aise que vous ayez eu du succès dans la négociation pour

(1) L'impératrice venoit d'accorder une croix de distinction, portant l'aigle impériale, avec le chiffre du nom de Marie - Thérèse, au chapitre de Tournay, le plus ancien des Pays-bas, & le seul où l'on entre, faisant preuves de noblesse.

votre chapitre (2). Il est heureux de vous avoir ; & fait bien de vous deputer à la cour pour ses affaires, plutôt que de vous retenir pour chanter & pour boire ; car je suis sûre que vous négociez aussi-bien que vous chantez

(2) En vertu d'une bulle de Martin V, ce chapitre, comme plusieurs autres d'Allemagne, doit être composé de deux classes de chanoines, de nobles & de gradués. Des gens intéressés à tenir ce corps dans leur dépendance, faisoient fréquemment des brêches à la maxime établie, pour y faire entrer de leurs créatures, propres à seconder leurs vues ; c'est pour obvier aux suites des altérations faites contre l'esprit de sa constitution, que ce chapitre chargea ce député d'obtenir un diplome de sa Majesté l'Impératrice ; qui arrête le cours de ces abus, en fixant d'un côté les degrés de noblesse qu'on doit prouver pour être reçu dans la classe des nobles, & prescrivant de l'autre, qu'il ne suffiroit pas que les licenciés & docteurs eussent une patente de ces grades, qu'on achetoit souvent ; mais qu'ils ne seroient considérés pour tels, qu'après avoir fait un cours d'études en regle, pendant cinq ans, à l'université de Louvain ; disposition également utile à l'encouragement des études de cette université & au chapitre, qui en ressent déja les effets salutaires, par le nombre des sujets distingués, qui s'y accroît tous les jours depuis.

mal & buvez peu. Je suis fâché que l'affaire qui vous regardoit personnellement ait manqué; vous n'êtes pas le seul qui y perdiez; & il vous reste votre liberté, qui n'est pas une petite chose; mais l'étiquette ne dédommagera pas de l'avantage dont on s'est privé; quoique je soupçonne qu'il pourroit bien y avoir d'autres raisons que l'étiquette, que l'exemple des autres cours auroit pu faire abandonner. Quand certaine gens ont pris racine, ils sçavent bien trouver des moyens pour écarter les hommes éclairés; d'ailleurs vous n'êtes point un bel esprit du pays de Liége, ou de Luxembourg. Je me reserve là-dessus mes pensées.

Votre lettre m'a été rendue à la Bréde où je suis. Je me promene du matin au soir en véritable campagnard, & je fais ici de fort belles choses en dehors.

Vous voilà donc parti pour la belle Italie. Je suppose que la galerie de Flo-

rence vous arrêtera long-tems. Indépendamment de cela, de mon tems; cette ville étoit un séjour charmant; & ce qui fut pour moi un objet des plus agréables, fut de voir le premier ministre du grand duc sur une petite chaise de bois, en casaquin & chapeau de paille devant sa porte. Heureux pays! m'écriai-je, où le premier ministre vit dans une si grande simplicité, & dans un pareil désœuvrement. Vous verrez madame la marquise Ferroni, & l'abbé Niccolini; parlez-leur de moi. Embrassez bien de ma part monseigneur Cerati à Pise; & pour Turin, vous connoissez mon cœur, notre grand prieur, MM. les marquis de Breil, & de Saint-Germain. Si l'occasion se présente, vous ferez ma cour à S. A. S. Si vous écrivez à M. le C. de Cobentzel, à Bruxelles, je vous prie de le remercier pour moi; & marquez-lui combien je me sens honoré par le jugement qu'il porte sur ce qui me regarde.

Quand il y aura des ministres comme lui; on pourra espérer que le goût des lettres se ranimera dans les états Autrichiens ; alors vous n'entendrez plus de ces propositions erronées & mal sonnantes (3), qui vous ont scandalisé.

Je crois bien que je serai à Paris dans le tems que vous y viendrez. J'écrirai à Mad. la duchesse d'Aiguillon, combien vous êtes sensible à son oubli; mais, mon cher Abbé, les dames ne se souviennent pas de tous les chevaliers ; il faut qu'ils soient Paladins. Au reste, je vou-

(3) Cet ami lui avoit mandé qu'il avoit été fort choqué de deux propositions qu'il avoit entendues. La premiere étoit, qu'à l'occasion d'un ouvrage qu'il avoit fait imprimer, un seigneur lui dit, qu'il ne couvenoit point à un homme de condition de se donner pour auteur. La seconde étoit d'un militaire du premier rang, dite à son frere, à propos des lectures assidues qu'il faisoit des livres du métier ; les livres, lui fut-il dit, servent peu pour la guerre ; je n'en ai jamais lu ; & je ne suis pas moins parvenu aux premiers grades.

drois bien vous tenir huit jours à la Brède à votre retour de Rome ; nous parlerions de la belle Italie & de la forte Allemagne.

Voilà donc Voltaire qui paroît ne ſçavoir où repoſer ſa tête (4) : *Ut eadem tellus, quæ modò Victori defuerat, deeſſet ad ſepulturam*. Le bon eſprit vaut mieux que le bel eſprit.

A l'égard de M. le duc de Nivernois, ayez la bonté de lui faire ma cour, quand vous le verrez à Rome ; & je ne crois pas que vous ayez beſoin d'une lettre particuliere pour lui. Vous êtes ſon confrere à l'académie ; & il vous connoît; cependant ſi vous croyez que cela ſoit néceſſaire, mandez le moi. Adieu.

---

(4) Ceci à rapport à ſon départ de Berlin, & à ſa facheuſe aventure de Francfort.

LII.

LII.

AU MEME ABBÉ DE GUASCO ;

De Paris, le 26 Décembre 1753.

J'ARRIVAI avant-hier au soir de Bourdeaux; je n'ai encore vu personne; & je suis plus pressé de vous écrire, que de voir qui que ce soit. Je verrai Huart (1); & s'il n'a pas rempli vos ordres je les lui ferai exécuter; vous avez pourtant plus de crédit que moi auprès de lui; je ne lui donne que des phrases; & vous lui donnez de l'argent.

Je suis bien glorieux de ce que M. l'auditeur Bertolini a trouvé mon livre assez bon pour le rendre meilleur, & a goûté mes principes. Je vous prierai dans le temps, de me procurer un exemplaire de l'ouvrage de M. Bertolini;

(1) Imprimeur de ses ouvrage à Paris.

j'ai trouvé sa préface extrêmement bien; tout ce qu'il dit est juste, excepté les louanges. Mille choses bien tendres pour moi à M. l'abbé Niccolini. J'espere, mon cher Abbé, que vous viendrez nous voir à Paris cet hiver, & que vous viendrez joindre les titres d'Allemagne & d'Italie à ceux de France. Si vous passez par Turin, vous sçavez les illustres amis que j'y ai; je vous embrasse de tout mon cœur.

LIII.

AU MEME,

A NAPLES, DE PARIS,

9 Avril 1754.

JE suis à Paris, depuis quelque tems, mon cher Comte. Je commence par vous dire que notre libraire Huart sort de chez moi; & il m'a dit de très-bonnes raisons qu'il a eues pour vous faire enrager; mais vous recevrez au premier jour votre compte & votre mémoire.

Vous avez une boëte pleine de fleurs d'érudition, que vous répandez à pleines mains dans tous les pays que vous parcourez. Il est heureux, pour vous, d'avoir paru avec honneur devant le pape (1); c'est le pape des sçavans:

(1) Benoit XIV l'ayant fait aggréger à l'Académie de l'histoire Romaine, il avoit lu une

or les sçavans ne peuvent rien faire de mieux, que d'avoir pour leur chef celui qui l'est de l'église. Les offres qu'il vous a faites seroient tentantes pour tout autre que pour vous, qui ne vous laissez pas tenter, mêmes par les apparence de la fortune, & qui avez les sentimens d'un homme qui l'auroit déja faite. Les belles choses que vous me dites de M. le C. de Firmian (2) ne sont point entiérement nouvelle pour moi ; il est de votre devoir de me procurer l'honneur de sa connoissance; & c'est à vous à y travailler, sans quoi vous avez très-mal fait de me dire de si belles choses,

---

Dissertation en présence de Sa Santé qui assistoit réguliérement aux assemblées qu'il faisoit tenir dans le palais de sa résidence ; cette Dissertation fut imprimée à Rome, & est insérée dans les Mémoires de l'académie de Cortone, *tome vij*.

(2) Alors ministre impérial à Naples, & actuellement ministre plénipotentiaire des états de Lombardie à Milan, admirateur des ouvrages de M. de Montesquieu, & ami des gens de lettres de tous les pays.

Je ne me ſouviens point d'avoir connu à Rome le pere Contucci (3). Le ſeul Jeſuite que je voyois, étoit le pere Vitri, qui venoit ſouvent dîner chez le cardinal de Polignac; c'étoit un homme fort important (4), qui faiſoit des médailles antiques, & des articles de foi.

J'ai droit de m'attendre, mon cher ami, que vous m'écriviez bientôt une lettre dattée d'Herculée, où je vous vois parcourant déja tous les souterreins. On nous en dit beaucoup de choſes; celles que vous m'en direz, je les regarderai commeles relationsd'un

(3) Bibliothécaire du collége Romain, & garde du cabinet des antiquités que le pere Kirker laiſſa à ce collége.

(4) Ce Jéſuite avoit à Rome beaucoup de part dans les affaires de la conſtitution *Unigenitus*, & brocantoit des médailles. On conoiſſoit ſon projet d'un nouveau S. Auguſtin, pour l'oppoſer à l'Auguſtin de *Janſenius*; ces principes là-deſſus étoient tels, que les paradoxes du pere Hardouin n'euſſent fait que blanchir, & le pélagianiſme ſe ſeroit renouvellé dans toute ſon étendue.

auteur grave;ne craignez point de me rebuter par les détails.

Je suis de votre avis sur les querelles de Malte (5), que l'on traite de Turc à Maure ; c'est cependant l'Ordre, peut-être le plus respectable qu'il y ait dans l'univers, & celui qui contribue le plus à entretenir l'honneur & la bravoure dans toutes les nations où il est répandu. Vous êtes bien hardi de m'adresser votre révérend Capucin; ne craignez-vous pas que je ne lui fasse lire la lettre Persane sur les Capucins.

Je serai au mois d'Août à la Brède *O Rus, quando te aspiciam!* Je ne suis plus fait pour ce Pays-ci, ou bien il faut renoncer à être citoyen ; vous devriez bien revenir par la France méridionale; vous trouverez votre ancien

(5) Il s'étoit élevé alors une dispute entre la cour de Naples & l'ordre de Malte, au sujet des droits de la monarchie de Sicile qu'on prétendoit s'étendre sur cette Isle.

laboratoire ; & vous me donnerez de nouvelles idées sur mes bois & mes prairies. La grande étenduede meslandes (6) vous offre de quoi exercer votre zele pour l'agriculture; d'ailleurs j'espere que vous n'oubliez point que vous êtes propriétaire de cent arpens de ces landes; où vous pourrez remuer la terre, planter & semer tant que vous voudrez. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

---

(6) Il gagna un procès contre la ville de Bourdeaux, qui lui porta onze cens arpens de landes incultes, où il se mit à faire des plantations de bois & des métairies, l'agriculture faisant sa principale occupation dans les momens de relâche. Il avoit fait présent de cent arpens de ces terres inculte à son ami, pourqu'il pût exécuter librement ses projets d'agriculture; mais son départ & ses engagemens ailleurs ont fait rester ce terrein en friche.

LIV.

AU MEME ABBÉ DE GUASCO.

De la Brède, le 3 Novembre 1754.

MON cher Abbé, vous devez avoir reçu la lettre que je vous ai écrite à Naples, & celle que j'adressai depuis à Rome. Je ne sçais plus en quel endroit de la terre vous êtes; mais comme une de vos lettres du 13 Août 1754, est datée de Bologne, & m'annonce votre prochain retour à Paris, j'adresse celle-ci à Turin, chez votre ami le Marquis de Barol.

Je commence par vous remercier de votre souvenir pour le vin de Roche-Maurin, vous assurant que je ferai, avec la plus grande attention, la commission de Milord Pembrok; c'est à mes amis, & sur-tout à vous qui en valez dix autres, que je dois la réputation, où s'est mis mon vin dans l'Eu-

rope, depuis trois ou quatre ans; à l'égard de l'argent, c'est une chose dont je ne suis jamais pressé, Dieu merci. Vous ne medites point si Milord Pembrok, qui vous parle de mon vin, se souvient de ma personne; je l'ai quitté, il y a deux ans, plein d'estime & d'admiration pour ses belles qualités; vous ne me parlez point de M. de Cloire qui étoit avec lui, & qui est un homme de très-grand mérite, très-éclairé, & que je voudrois fort revoir. Je voudrois bien que vos affaires vous permissent de passer de Turin à Bourdeaux. Vous qui voyez tout, pourquoi ne voudriez-vous point voir vos amis & la Brède, toute prête à vous recevoir avec des *Io*; mais peut-être vous verrai-je à Paris, où vous ne devez point chercher d'autre logement que chez moi, d'autant plus que la dame Boyer, votre ancienne hôtesse, n'est plus; dès que je vous sçaurai arrivé, je hâterai mon départ.

Ce que vous a dit le pape de la lettre (1) de Louis XIV. à Clément XI, est une anecdote assez curieuse. Le confesseur n'eut pas sans doute plus de difficulté d'engager le roi à promettre qu'il feroit rétracter les quatre propositions du clergé, qu'il en eut à faire promettre que sa bulle seroit reçue sans contradiction ; mais les rois ne peuvent pas tenir tout ce qu'ils promettent, parce qu'ils promettent quelquefois sur la foi de ceux qui les

(1) Sa Sainteté lui avoit dit, avoir entre ses mains une lettre par laquelle ce monarque promettoit à Clément XI de faire retracter son clergé de la délibération, touchant les quatre propositions du clergé de France de 1682 ; que cette lettre lui avoit tenu si fort à cœur, que pour la tirer des mains du cardinal Annibal Albani Camerlingue, qui faisoit difficulté de la livrer, il avoit été obligé de lui accorder ; non sans quelques scrupule, disoit-il, certaines dispenses que ce cardinal exigeoit.

Le cardinal Polignac a conté à quelqu'un une anecdote qui a rapport à ceci, & qui est digne d'être rapportée. Le P. le Tellier alla un jour le trouver, & lui dit que le Roi étant déterminé

conseillent suivant leurs intérêts. Adieu, mon cher Comte ; je vous salue & embrasse mille fois.

---

de faire soutenir dans toute la France, l'infaillibilité, il prioit S. Em. d'y donner la main ; à quoi le Cardinal répondit : » Mon pere, si » vous entreprenez une pareille chose, vous » ferez mourir le roi bientôt. « Ce qui fit suspendre les démarches & les intrigues du confesseur à ce sujet.

L V.

A MONSEIGNEUR CÉRATI,

De Bourdeaux, le 1 Décembre 1754.

JE commence par vous embrasser, bras dessus & bras dessous. J'ai l'honneur de vous présenter M. de la Condamine de l'académie des sciences de Paris. Vous connoissez sa célébrité; il vaut mieux que vous connoissiez sa personne; & je vous le présente, par ce que vous êtes toute l'italie pour moi. Souvenez-vous, je vous prie, de celui qui vous aime, vous honore & vous estime plus que personne dans le monde.

L V I.

A L'ABBÉ MARQUIS NICCOLINI.

De Bourdeaux, le 1 Décembre 1754.

PERMETTEZ, mon cher Abbé, que je me rappelle à votre amitié; je vous recommande M. de la Condamine. Je ne vous dirai rien, sinon qu'il est de mes amis; sa grande célébrité vous dira d'autres choses; & sa présence dira le reste. Mon cher Abbé, je vous aimerai jusqu'à la mort.

L V I I.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

De la Brède, ce 2 Décembre 1754.

SOYEZ le bien-venu; mon cher Comte; je ne doute pas que ma concierge n'ait fait bien échauffer votre lit. Fatigué, comme vous deviez l'être, d'avoir couru la poste jour & nuit, & des courses faites à Fontainebleau, vous aviez besoin de ces petits soins pour vous remettre. Vous ne devez point partir de ma chambre ni de Paris, que je n'arrive, à moins que vous ne vouliez venir à Paris, pour me dire que je ne vous verrai pas. Je vois que vous allez en Flandre. Je voudrois bien que vous eussiez d'assez bonnes raisons de rester avec nous, outre celle de l'amitié; mais je vois qu'il ne faudra bientôt plus à nos prélats, pour coo-

pérateurs, que des D......(1).
Eussiez vous cru que ce laquais métamorphosé en prêtre fanatique, conservant les sentimens de son premier état, parvînt à obtenir une dignité

(1) Pierre D...... fut laquais du fils de M. de Montesquieu, pendant qu'il étoit au collége de Louis le Grand ayant appris un peu de latin, il se sentit appellé à l'*état* ecclésiastique; & par l'intercession d'une dame, il obtint de monseigneur l'évêque de Bayonne, dont il étoit diocésain, la permission d'en prendre l'habit. Devenu prêtre & bénéficier dans l'église, il vint à Paris demander à M. de Montesquieu sa protection auprés de M. le comte de Maurepas, pour avoir un meilleur bénéfice qui vaquoit, le priant, à cet effet, de se charger d'une requête pour le ministre. Elle débutoit par ces mots: *Pierre D....prêtre du diocése de Bayonne, ci-devant employé par feu M. l'evêque à découvrir les complots des Jansénistes; ces perfides qui ne connoissent ni pape, ni roi, &c.* M. de Montesquieu ayant lu ce début, plia la requête, la rendit au suppliant, & lui dit: » Allez, M. la présenter vous-même (elle vous fera honneur & aura plus d'effet; mais auparavant passez dans ma cuisine pour déjeûner avec mes valets, « ce que M. D.... n'oublioit jamais de faire dans les visites fréquentes qu'il faisoit à son ancien maître. Il parvint quelque tems après, à la dignité de trésorier, dans un chapitre d'une cathédrale en Bretagne.

dans un chapitre? J'aurai bien des choses à vous dire, si je vous trouve à Paris; comme je l'espere; car vous ne brulerez pas un ami qui abandonne ses foyers pour vous courir, dès qu'il sçait où vous prendre.

Je suis fort aise, que S. A. R. monseigneur le duc de Savoye, agrée la dédicace de votre traduction italienne, & très-flatté que mon ouvrage paroisse en Italie sous de si grands auspices. J'ai achevé de lire cette traduction; & j'ai trouvé par-tout mes pensées, rendues aussi clairement que fidelement; Votre épître dédicatoire est aussi très-bien; mais je ne suis pas assez fort dans la langue italienne, pour juger de la diction.

Je trouve le projet & le plan de votre Traité sur les statues (2) inté-

---

(2) Cet ouvrage, qui n'étoit alors que commencé, a été continué, mais les incommodités survenues à l'Auteur, l'ont empêché, pendant quelques années, d'y donner la derniere main.

ressant & beau; & je suis bien curieux de le voir. Adieu.

J'apprends cependant qu'il vient d'être terminé, & qu'il ne reste plus que d'être copié, pour être mis en état d'être imprimé. Quelques chapitres qui ont été lus par des sçavans en font bien juger, & souhaiter d'avoir l'ouvrage en entier. On dit qu'on y trouve autant de philosophie que d'érudition.

LVIII.

AU MEME;

De la Brède, ce 5 Décembre 1754.

DANS l'incertitude où je suis, que vous m'attendiez, je vous écrirai encore une lettre avant de partir. Vous êtes Chanoine de Tournay; & moi je fais des prairies. J'aurois besoin de cinquante livres de graines de treffle de Flandre, que l'on pourroit m'envoyer par Dunkerque à Bourdeaux. Je vous prie donc de charger quelqu'un de vos amis à Tournay, de me faire cette commission; & je vous payerai comme un gentilhomme, ou, pour mieux dire, comme un marchand; & quand vous viendrez à la Brède; vous verrez votre treffle dans toute sa gloire. Considerez que mes prés sont de votre création:

ce sont des enfans, à qui vous devez continuer l'éducation. Je compte que vous aurez vu nos amis, & que vous leur aurez un peu parlé de moi. Je vous verrai certainement bientôt; mais cela ne doit point vous empêcher de faire des histoires du Prétendant à Mlle Betti (1); vous n'en serez que mieux soigné. Je vous marquerai, par une lettre particuliere, le jour de mon arrivée, que je ne sçais point; & quand je ne vous écrirois pas, en cas que j'apparusse devant vous, sans vous avoir prévenu, vous aurez bientôt transporté votre pellisse, votre bréviaire & vos médailles dans l'appartement de mon fils. Quand vous verrez Mad. Dupré de S. Maur, demandez-lui si elle a reçu une lettre de moi? Présentez-lui, je vous prie, mes respects, & à M. de Trudai-

(1) Irlandoise; concierge de la maison qu'il tenoit à Paris, fort zélée pour le Prétendant.

ne, votre respectable ami, l'Abbé, encore une fois, attendez-moi.

Puisque vous êtes d'avis que j'écrive à M. l'auditeur Bertolini, je vous adresse la lettre pour la lui faire tenir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LIX.

A M. L'AUDITEUR BERTOLINI.

A FLORENCE,

JE finis la lecture des deux morceaux de votre préface (1), Monsieur ; & je prends la plume pour vous dire que j'en ai été enchanté; & quoique je ne l'aie vue qu'au travers de mon amour-propre, parce que je m'y trouve paré, comme dans un jour de fête, je ne crois pas que j'eusse pu y trouver tant de beautés, si elles n'y étoient point. Il y a un endroit que je vous supplie de re-

(1) Ce magistrat éclairé, de Florence, a fait un ouvrage, dans lequel il prouve, que les principes de l'Esprit des Loix sont ceux des meilleurs écrivains de l'antiquité. Cet ouvrage n'a point été imprimé, & la république des lettres a droit de lui demander. Le discours préliminaire de cet ouvrage est actuellement sous presse ; & je crois que le public me sçaura gré de lui en avoir fait part.

trancher : c'est l'article qui concerne les Anglois, & où vous dites que j'ai fait mieux sentir la beauté de leur Gouvernement, que leurs auteurs mêmes. Si les Anglois trouvent que cela soit ainsi, ceux qui connoissent mieux leurs livres que nous, on peut être sûr qu'ils auront la genérosité de le dire ; ainsi renvoyons leur cette question. Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous dire, combien j'ai été étonné de voir un étranger posséder si bien notre langue; & j'ai encore des remercimens à vous faire sur mon apologie que vous faites, vous qui m'entendez si bien, contre des gens qui m'ont si mal entendu, qu'on pourroit gager qu'ils ne m'ont pas seulement lu. D'ailleurs je dois me féliciter, de ce que quelques en droits de mon livre vous ont fourni une occasion de faire l'éloge de la grande Reine. J'ai, Monsieur, l'honneur d'être avec des sentimens remplis de respect & de considération.

L X.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

De la Bréde, ce 8 Décembre 1754.

TOUT bien pesé, je ne puis encore me déterminer à livrer mon Roman d'Arsace (1) à l'imprimeur. Le triomphe de l'amour conjugal de l'Orient est, peut-être, trop éloigné de nos mœurs, pour croire qu'il seroit bien reçu en France. Je vous apporterai ce manuscrit; nous le lirons ensemble; & je le donnerai à lire à quelques amis; à l'égard de mes voyages, je vous promets que je les mettrai en ordre, dès que j'aurai un peu de loisir; & nous

(1) Ce Roman n'a pas été imprimé depuis sa mort, & le manuscrit est entre les mains de son fils M. le baron de Secondas. La saine politique dont il est rempli, perd peut-être autant à cette suppression, que l'amour conjugal qui en fait la base.

deviserons à Paris sur la forme (2) que je leur donnerai. Il y a encore trop de personnes, dont je parle, vivantes pour publier cet ouvrage ; & je ne suis pas dans le systême de ceux, qui conseillerent à M. de Fontenelle, de *vuider le sac* (3), avant que de mourir. L'impression de ses Comédies n'a rien ajoûté à sa réputation.

Puisque vous vous piquez d'être quelquefois antiquaire, je ne vois point d'inconvénient

---

(2) Il hésitoit s'il réduiroit les Mémoires de ses voyages en forme de lettres, ou en simple récit ; prevenu par la mort, nous sommes privés jusqu'ici de l'ouvrage d'un voyageur philosophe, qui sçavoit voir là, où les autres ne font que regarder.

(3) En l'anné 1749, M. de Fontenelle desirant de publier ces comédies, en fit lecture dans la société de Mad. de Tencin, pour sçavoir s'il devoit les faire paroître. Elles furent jugées au-dessous de la grande réputation de leur auteur & Mad. de Tencin fut chargée de le détourner de les faire imprimer, ce à quoi M. de Fontenelle déféra, mais l'amour paternel s'étant réveillé, il voulut avoir l'avis d'une autre societé, qui lui persuada de *vuider le sac* de tous ses manuscrits, & cet avis l'emporta, mais le public ne fut pas si indulgent sur ces comédies.

d'inconvénient de donner à votre collection le titre de *Galerie de portraits politiques de ce siécle* ; & pour moi, qui ne suis point antiquaire, je la préférerai à une galerie de statues. Vous songez sans doute, qu'un pareil ouvrage ne doit être que pour le siécle à venir, auquel on peut être utile sans danger ; car, comme vous le remarquez, le caractere & les qualités personnelles des négociateurs & des ministres, ayant une grande influence sur les affaires publiques & les événemens politiques, l'entrée de ce sanctuaire est dangereuse aux profanes. Adieu.

LXI.

BILLET AU MEME,

De Paris, en 1755.

Vous fûtes hier de la dispute avec M. de Mairan (1) sur la Chine. Je crains d'y avoir mit trop de vivacité ; & je serois au désespoir d'avoir fâché cet excellent homme. Si vous allez dîner aujourd'hui chez M. de Trudaine (2),

(1) De l'académie des sciences, & de l'académie françoise, très-connu par des ouvrages excellens, & par l'honnêteté & la douceur de son caractere ; ces deux sçavans n'étoient pas du même avis sur quelques points qui regardoient les Chinois, sur lesquels M. de Mairan étoit prévenu par les lettres du pere Parannin, Jésuite, & dont M. de Montesquieu se méfioit. Lorsque le voyage de l'amiral Anson parut, il s'écria : » Ah! je l'ai toujours dit, que les Chinois n'étoient pas si honnêtes gens, qu'ont » voulu le faire croire les lettres édifiantes. »

(2) Conseiller d'état, & intendant des finances, qui vit beaucoup avec les hommes de lettres les plus distingués, & s'occupe avec zéle, de l'encouragement des arts ; il étoit un des amis les plus intimes de M. de Montesquieu.

vous l'y trouverez peut-être ; en ce cas, je vous prie de sonder un peu s'il a mal pris ce que j'ai dit; & sur ce que vous me rendrez, j'agirai de façon avec lui, qu'il soit convaincu du cas que je fais de son mérite & de son amitié.

LXII.

FRAGMENT

D'une Lettre de M. de Montesquieu, (1) au Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

SIRE, il faudra que votre majesté ait la bonté de répondre elle-même à son académie, du mérite que je puis avoir. Sur son témoignage, il n'y aura personne qui ne m'en croie beaucoup. Votre Majesté voit que je ne perds aucune des occasions qui peuvent un peu m'approcher d'elle; & quand je pense aux grandes qualités de Votre Majesté, mon admiration demande toujours de moi ce que le respect veut me défendre.

(1) Pour demander à sa majesté une place dans l'académie de Nancy,

L X I I I.

FRAGMENT

De la Réponse du Roi de Pologne à la Lettre précédente.

MONSIEUR, je ne puis que bien augurer de ma société littéraire, du moment qu'elle vous inspire le desir d'yêtre reçu. Un nom aussi distingué que le votre dans la république des lettres, un mérite plus grand encore que votre nom, doivent la flatter sans doute; & tout ce qui la flatte me touche sensiblement. Je viens d'assister à une de ses séances particulieres. Votre lettre que j'ai fait lire, a excité une joie qu'elle s'est chargée elle-même de vous exprimer. Elle seroit bien plus grande, cette joie, si la société pouvoit se promettre de vous posséder de tems en tems. Ce bonheur, dont elle connoîtroit le prix, en seroit un pour moi, qui serois véritablement

ravi de vous revoir à ma cour. Mes ſentimens pour vous ſont toujours les mêmes ; & jamais je ne ceſſerai d'être bien ſincérement. M. votre bien affectionné, STANISLAS ROI (1).

---

(1) Cette lettre fut envoyée à M. de Monteſquieu, en même tems que celle du ſecrétaire perpétuel, écrite au nom de l'Académie. Le ſecrétaire lui marquoit que la ſociété avoit vu avec joie la lettre qu'il avoit écrite à Sa Majeſté: » Vous lui demandez, Monſieur, diſoit-il, une » grace que nous aurions été empreſſés de vous » demander à vous-même, ſi l'uſage nous l'avoit » permis. Nous nous eſtimons heureux, que vous » préveniez nos deſirs. Vous pouvez, plus qu'un » autre, nous faire entrer dans l'Eſprit de nos » Loix, & nous apprendre à remplir les vues » du monarque que vous aimez & que nous » voulons tâcher de ſatisfaire. C'en eſt déja un » moyen, que de vous donner une place parmi nous ; & nous vous l'accordons avec d'au» tant plus de plaiſir, que nous pouvons par» là, nous acquitter envers Sa Majeſté, d'une par» tie de notre reconnoiſſance, &c. » La ſatiſfaction qu'avoit l'académie de répondre aux deſirs de M. de Monteſquieu, fut bientôt augmentée par l'envoi que ce nouveau confrere lui fit. d'un écrit qui a pour titre *Lyſimaque*: il étoit accompagné de la Lettre ſuivante, adreſſée au ſecrétaire de la ſociété. On y verra quelle étoit la raiſon qui engageoit M. de Monteſquieu à préférer à tout autre ſujet, celui qu'il traite dans cet ouvrage.

L X I V.

A M. DE SOLIGNAC,

Secrétaire de la Société littéraire de Nancy.

MONSIEUR, je crois ne pouvoir mieux faire mes remercimens à la société littéraire, qu'en payant le tribut que je lui dois, avant même qu'elle me le demande, & en faisant mon devoir d'académicien au moment de ma nomination; & comme je fais parler un monarque, que ses grandes qualités éleverent au thrône de l'Asie, & à qui ces mêmes qualités firent éprouver de grands revers, je le peins comme le pere de la patrie, l'amour & les délices de ses sujets; j'ai cru que cet ouvrage convenoit mieux à votre société qu'à toute autre. Je vous supplie d'ailleurs, de vouloir bien lui marquer mon extrême reconnoissance, &c. A Paris le 4 Avril 1751.

L X V.

LETTRE,

De M. de MONTESQUIEU *à l'auteur du* Coup d'œil ſur la Philoſophie *du Lord* BOLINGBROOKE.

Extrait d'une Gazette Angloiſe, du 16 Août.

J'AI reçu, monſieur, avec une reconnoiſſance très-grande, les deux magnifiques ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer, & la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ſur les *Œuvres poſthumes de Milord Bolingbroock*; & comme cette lettre me paroît être plus à moi que les deux ouvrages qui l'accompagnent auxquels tous ceux qui ont de la raiſon ont part, il me ſemble que cette lettre m'a fait un plaiſir particulier. J'ai lu quelques ouvrages de milord *Bolingbroock*: & s'il m'eſt per-

mis de dire comment j'en ai été affecté, certainement il a beaucoup de chaleur ; mais il me semble qu'il l'emploie ordinairement contre les choses ; & il ne faudroit l'employer qu'à peindre les choses. Or, Monsieur, dans cet ouvrage posthume dont vous me donnez une idée, il me semble qu'il vous prépare une matière continuelle de triomphe. Celui qui attaque la *Religion révélée*, n'attaque que la Religion révélée ; mais celui qui attaque la *Religion naturelle*, attaque toutes les religions du monde. Si l'on enseigne aux hommes qu'ils n'ont pas ce frein-ci, ils peuvent penser qu'ils en ont un autre ; mais il est bien plus pernicieux de leur enseigner qu'ils n'en ont pas du tout.

Il n'est pas impossible d'attaquer une religion révélée, parce qu'elle existe par des faits particuliers, & que les faits, par la nature, peuvent être une matière de dispute ;

mais il n'en eſt pas de même de *la Religion naturelle*; elle eſt tirée de la nature de l'Homme dont on ne peut pas diſputer, & du ſentiment intérieur de l'homme dont on ne peut pas diſputer encore. J'ajoute à ceci, Quel peut être le motif d'attaquer la religion révélée en Angleterre ? On l'y a tellement purgée de tout préjugé deſtructeur, qu'elle n'y peut faire de mal, & qu'elle y peut faire au contraire, une infinité de biens. Je ſçais qu'un homme, en Eſpagne ou en Portugal, que l'on va brûler, ou qui craint d'être brûlé, parce qu'il ne croit point de certains articles dépendans ou non de la religion révélée, a un juſte ſujet de l'attaquer, parce qu'il peut avoir quelque eſpérance de pourvoir à ſa défenſe naturelle. Mais il n'en eſt pas de même en Angleterre où tout homme qui attaque la religion révélée, l'attaque ſans intérêt; & où cet homme,

quand il réussiroit, quand même il auroit raison dans le fonds, ne feroit que détruire une infinité de biens pratiques, pour établir une vérité purement spéculative.

L X V I.

LETTRE

A Madame la Ducheſſe D'AIGUILLON.

De la Brède, ce 3 Décembre 1753.

J'AI, madame, reçu l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans le temps que je quittois la Brède pour partir pour Paris. Je reſterai pourtant ſept ou huit jours à Bourdeaux pour mettre en ordre un vieux procès que j'ai. Je pars donc, & vous pouvez être sûre que ce n'eſt pas pour la Sorbonne que je pars, mais pour vous. Je quitte la Brède avec regret, d'autant mieux que tout le monde me mande que Paris eſt fort triſte. Je reçus, il y a deux ou trois jours, une lettre aſſez originale. Elle eſt

d'un Bourgeois de Paris, qui me doit de l'argent, & qui me prie de l'attendre jusqu'au retour du Parlement; & je lui mande qu'il feroit bien de prendre un terme un peu plus fixe. C'est un grand fléau que cette petite vérole: c'est une nouvelle mort à ajouter à celle à laquelle nous sommes tous destinés. Les peintures riantes qu'Homère fait de ceux qui meurent, de cette fleur qui tombe sous la faulx du moissonneur, ne peuvent pas s'appliquer à cette mort-là.

J'aurois eu l'honneur de vous envoyer les chapitres que vous voulez bien me demander, si vous ne m'aviez appris que vous n'étiez plus dans le lieu où vous voulez les faire voir. Mais je vous les apporterai; vous les corrigerez, & vous me direz, je n'aime pas cela. Et vous ajouterez, il falloit dire ainsi. Je vous prie, madame, d'avoir la bonté d'agréer les sentimens du monde les plus respectueux.

LXVII.

LETTRE

De Madame la Duchesse d'AIGUILLON à M. l'Abbé de GUASCO.

De Pont-Chartrain le 17 Février 1755.

JE n'ai pas eu le courage, M. l'Abbé, de vous apprendre la maladie, encore moins la mort de M. de Montesquieu. Ni le secours des médecins, ni la conduite de ses amis, n'ont pu sauver une tête si chere. Je juge de vos regrets par les miens: *Quis desiderio sit pudor tam cari Capitis*. L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie; le regret universel; ce que le Roi en a dit (1) publiquement, que c'étoit un homme im-

(1) Sa Majesté envoya outre cela, chez lui, un seigneur de la cour, pour avoir des nouvelles de son état.

possible à remplacer, font des ornemens à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis. Je l'éprouve; l'impression du spectacle, l'attendrissement s'effaceront avec le tems; mais la privation d'un tel homme dans la société, sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. Je ne l'ai pas quitté (2) jusqu'au moment

(2) Cette assistance ne fut pas inutile au repos du malade; & on lui devra peut-être un jour, quelque nouvelle richesse littéraire de cet homme illustre, dont le public auroit été probablement privé; car on a appris qu'un jour, pendant que madame la duchesse d'Aiguillon étoit allée dîner, le pere Routh, Jésuite Irlandois, qui l'avoit confessé, étant venu; & ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre, & s'y enferma sous clef. Madame d'Aiguillon revenue d'abord après dîner, trouva le secrétaire dans l'antichambre, qui lui dit, que le pere Routh l'avoit fait sortir, voulant parler en particulier à M. de Montesquieu. Comme, en s'approchant de la porte, elle entendit la voix du malade qui parloit avec émotion, elle frappa; & le Jésuite ouvrit: *Pourquoi tourmenter cet homme mourant?* lui dit elle alors: M. de Montesquieu reprenant lui-même la parole, dit: *Voilà, Madame, le pere Routh qui voudroit m'obliger de lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers.* Madame

qu'il a perdu toute connoissance, dix-huit heures avant la mort; Madame Dupré lui a rendu les mêmes soins; & le Chevalier de Jaucour (3) ne l'a quitté qu'au dernier moment. Je vous suis, Monsieur l'Abbé, toujours aussi dévouée.

---

d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au confesseur, qui s'excusa, en disant: *Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs*; & il fut renvoyé sans rien obtenir. Ce fut ce Jésuite qui puplia après la mort de M. de Montesquieu, une Lettre supposée, adressée à M. Gaultier, alors Nonce à Paris, dans laquelle il fait dire à cet illustre écrivain. » Que c'étoit le goût du neuf » & du singulier, le desir de passer pour un génie » supérieur aux préjugés & aux maximes com» munes, l'envie de plaire, & de mériter les » applaudissemens de ces personnes qui donnent » le ton à l'estime publique, & qui n'accordent » jamais plus sûrement la leur, que quand on » semble les autoriser à secouer le joug de toute » dépendance & de toute contrainte. » Le pere Routh eut l'imprudence de faire mettre un aveu si peu assorti au caractère de sincérité de cet écrivain, dans la Gazette d'Utrecht, d'abord après sa mort.

(3) Ce gentilhomme, fort ami de M. de Montesquieu, a fait une étude partiruliere de la médecine, & l'exerce simplement par goût & par amitié. C'est celui qui a fourni le plus d'articles à l'Encyclopédie.

LXVIII.

ARTICLE

D'une Lettre du Baron SECONDAT DE MONTESQUIEU *à l'Abbé Comte de* GUASCO.

De Bourdeaux le 25 Mars 1765.

JE n'ai pû lire votre lettre de Florence du 8 Février, sans le plaisir le plus sensible & la plus tendre reconnoissance. Je connois depuis long-tems, de réputation, M. l'abbé Marquis Niccolini & Monseigneur Cerati. J'en ai cent fois entendu parler à mon pere dans les termes les plus affectueux, & qui peignoient le mieux la sympathie qui étoit entre leurs ames & la sienne. J'accepte vos offres (1) & les leurs; elles sont

(1) Cet ami lui avoit écrit que monseigneur Cérati & M. l'abbé Niccolini, quoiqu'ilsne fus-

trop honorables à la mémoire de mon pere, pour n'être pas reçues avec tout le respect & toute la tendresse possible. Quelques académiciens contribueront avec plaisir à la dépense ; mais nous ne pouvons pas faire beaucoup de fonds sur ces secours. Je ne puis même vous dire à présent, jusqu'où s'étendroit leur générosité. Je ne sçais si les François sont trop vains ; mais nous croyons avoir à présent en France, des sculpteurs aussi habiles que ceux de l'Italie. On étoit même convenu du prix avec M. Lemoine, C'est l'homme du monde le plus généreux & le plus dé-

sent point membres de l'académie de Bourdeaux, vouloient s'associer à l'offre qu'il avoit déja faite lui-même, de contribuer à la dépense d'un buste en marbre de M. de Montesquieu, qu'il feroit exécuter en Italie par un des plus habiles sculpteurs, pour être placé dans la salle de ses assemblées, & cela pour faciliter l'effet de la délibération que l'Académie avoit prise, d'ériger un pareil monument, mais qui étoit arrêtée, faute de fonds dans la caisse de ladite Académie.

ſintéreſſé. L'académie françoiſe ayant deſiré d'avoir un portrait (2) de mon pere, & les peintres fameux de Paris ayant refuſé de s'en charger, vu la difficulté de réuſſir avec le ſeul ſecours de la médaille frappée par les Anglois, M. Lemoine ſe prêta, de la meilleure grace du monde, à aider un jeune peintre, par un médaillon en grand, qu'il eut la bonté de faire très-reſſemblant à la petite médaille. Or M. Lemoine ayant eu une fois dans ſa tête la figure de mon pere, ſera plus en état qu'un autre, de la rendre dans un

(2) M. de Monteſquieu ne s'étoit jamais ſoucié de ſe faire peindre; & ce ne fut qu'après des difficultés infinies, qu'il accorda aux inſtances de M. l'abbé de Guaſco, qui étoit à Bourdeaux avec lui, de ſe laiſſer tirer par un peintre Italien qui paſſoit par cette ville en revenant d'Eſpagne. Cet ami poſſede ce portrait qui eſt aſſez reſſemblant, & le ſeul qui exiſte, fait d'après nature. Il m'a dit que le peintre aſſuroit n'avoir jamais peint un homme, dont la phyſionomie changeât tant d'un moment à l'autre, & qui eût ſi peu de patience à prêter ſon viſage.

bufte de marbre ; & comme il a gardé le modèle de ce qu'il a fait, & qu'il l'a fait voir à plufieurs perfonnes qui ont connu mon pere, & lui ont fait remarquer les défauts qui étoient reftés dans ces effais, c'eft encore une raifon de plus, pour le faire réuffir dans un ouvrage de conféquence.

LXXI.

ARTICLE

D'une autre Lettre du même au même.

De Bourdeaux.

JE vois que vous n'avez point reçu la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de Paris, dans laquelle je vous parlois amplement du buste de l'Auteur de l'Esprit des Loix. M. le prince de Beauvau, ayant été nommé commandant de la Guienne, en 1765, parut desirer une place à l'académie de Bourdeaux; sur le champ elle lui fut offerte; & il l'accepta : il pria l'Académie d'agréer qu'il fît faire un buste en marbre de l'Auteur de l'Esprit des Loix, pour être placé dans la salle de ses assemblées; cela fut agréé avec beaucoup de reconnoissance. M. Lemoine travaille à ce buste; & il sera bientôt achevé, Simon.

ſeigneur Cérati, & M. le marquis Niccolini pouvoient deſirer d'être aſſociés étrangers de l'académie de Bourdeaux, je me ferois gloire de les propoſer par principe d'eſtime & de reconnoiſſance, Je ſçais qu'il y a mille choſes à en dire; mon pere ne me parloit d'eux, qu'avec des ſentimens les plus vifs de reſpect & d'amitié; mais comme je n'ai pas bien retenu tout ce qu'il m'en diſoit, je parlerai mieux d'après ce que vous m'en écrirez; & comme ancien membre de notre académie, vous devez vous intéreſſer à ſa gloire.

Fin des Lettres.

XX.

PORTRAIT

De Madame la Duchesse de MIREPOIX (1)

LA beauté que je chante, ignore ses appas.
Mortels, qui la voyez, dites lui qu'elle est belle,
Naïve, simple, naturelle
Et timide sans embarras.
Telle est la Jacinthe nouvelle;
Sa tête ne s'éleve pas
Sur les fleurs qui sont autour d'elle;
Sans se montrer, sans se cacher,
Elle se plaît dans la prairie;
Elle y pourroit finir sa vie,
Si l'œil ne venoit l'y chercher.

---

(1) Le premier éditeur de ces Lettres n'a rapporté que la traduction italienne de cette piéce, dont il est parlé dans la Lettre LIX, parce qu'il n'en avoit pas retrouvé l'original François.

Mirepoix reçut en partage
La candeur, la douceur, la paix ;
Et ce ſont entre mille attraits,
Ceux dont elle veut faire uſage.
Pour altérer la douceur de ſes traits.
Le fier dédain n'oſa jamais
Se faire voir ſur ſon viſage.
Son eſprit a cette chaleur
Du ſoleil qui commence à naître ;
L'Hymen peut parler de ſon cœur.
L'amour pourroit le méconnoître.

LXXI.

TRADUCTION DE LA PIECE PRÈCEDENTE

I vezzi suoi la a Dea, che io canto, ignora;
Voi, che siete con ella,
Dite le pur ch' è bella;
Dite le pur che ogn'atto disinvolto,
Dolce, semplice, e schietta,
Senz' arte o studio da Natura ha tolto.
Tal gentil mammoletta
La fronte sopra i fior vergognosetta
Non alza, ma trà l' erbe si riposa,
Senza far di se pompa o starsi ascosa;
Là senza gelosia
Finire i dî potria,
Se il caso non appella
L'ochio ver lei di giovine o donzella.
Mirepoà ebbe dal Cielo in sorte
Candor dolcezza e pace;
Et fra tante sue doti altere e accorte,

L

Sol d'esse si compiace;
Ne disdegno ardi mai colla sua face
Far onta al vago angelico sembiante,
Ma stassi rispettoso a lei d'avante.
Il suo spirto ha il calore
Del sol quando esce fuore;
Del suo tenero cuore
Imeneo sol favella,
Perde amor senze lei le sue quadrella.

ADIEUX A GENES (1), en 1728.

ADIEU, Genes déteſtable,
Adieu ſéjour de Plutus,
Si le Ciel m'eſt favorable,
Je ne vous reverrai plus.
Adieu bourgeois & nobleſſe,
Qui n'a pour toutes vertus
Qu'une inutile richeſſe !
Je ne vous reverrai plus.

(1) Cette piéce avoit été donnée par M. de Monteſquieu à un de ſes amis, à condition de ne la point faire voir, diſant que c'étoit une plaiſanterie faite dans un moment d'humeur ; d'autant qu'il ne s'étoit jamais piqué d'être poëte. Il la fit, étant embarqué pour partir de Genes, où il diſoit s'être beaucoup ennuyé ; parce qu'il n'y avoit formé aucune liaiſon, ni trouvé aucun de ces empreſſemens qu'on lui avoit marqués par-tout ailleurs en Italie. Il faut que les Génois ſe ſoient bien civiliſés depuis, & aient beaucoup changé de méthode dans l'accueil qu'ils font aux étrangers ; ou bien l'ennui fit que l'Auteur voulut ſe divertir par cette petite ſatyre qui ne ſçauroit être priſe pour une choſe ſérieuſe, ni comme un jugement de ce voyageur éclairé.

Adieu, ſuperbes palais,
Où l'ennui, par préférence,
A choiſi ſa réſidence ;
Je ne vous reverrai jamais.
Là le magiſtrat querelle
Et veut chaſſer les amans,
Et ſe plaint que ſa chandelle
Brûle depuis trop long-tems.
Le vieux noble, quel délice!
Voit ſon page à demi-nud,
Et jouit d'un avarice
Qui lui fait montrer le cul.
Vous entendez d'un jocriſſe
Qu'il ne dort ni nuit ni jour,
Qu'il a gagné la jauniſſe
Par l'excès de ſon amour.
Mais un vent plus favorable
A mes vœux vient ſe prêter;
Il n'eſt rien de comparable
Au plaiſir de vous quitter.

SONNET

DE M. LE CHEVALIER

ADAMI,

SENATEUR FLORENTIN,

Fait à l'occasion de la mort de M. le président de MONTESQUIEU.

ILLUSTRE genio che si largo fiume
Di scienza socratica spargesti,
E or splendi cinto dell' eterno lume
Che dell' util sudore in premio avesti.

Tu della dotta mente i vanni ergesti
Ai fonti del volubile costume
Del dritto a i sacri arcani, e dietti a questi
Eccelsi voli il tuo saper le piume.

Tu la norma segnasti onde in più forte
La civile amistà nodo si stringa,
Il più gran bene dell' umana sorte.

Tu.... Ma qual di ritrati ebbi lusinga!
Stan l'opre tue fuor del poter di morte,
Ne vi è chi meglio ti colori e pinga.

AVERTISSEMENT

REPONSE
AUX OBSERVATIONS
SUR
L'ESPRIT DES LOIX.

AVERTISSEMENT.

M. DE MONTESQUIEU, dans une Lettre à M. l'abbé DE GUASCO, *qui est la quarante-unieme de ce Recueil, parle d'une RÉPONSE faite à une critique de l'*Esprit des Loix. *L'intérêt que M.* DE *MONTESQUIEU paroissoit prendre à cette RÉPONSE, nous a engagés à la placer à la suite de ces Lettres. Nous sçavons d'ailleurs qu'elle n'a point été publiée à Paris, & qu'on n'en a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires à Bourdeaux. L'Auteur de cette brochure est M. RISTEAU, directeur de la Compagnie des Indes.*

REPONSE
AUX OBSERVATIONS SUR *L'ESPRIT DES LOIX.*

L'AUTEUR de la brochure qui a pour titre, *Observations sur l'Esprit des Loix, ou l'Art de lire ce livre, de l'entendre & d'en juger*, a divisé sa Critique en cinq articles; la Religion, la Morale, la Politique, la Jurisprudence & le Commerce. Je me propose de suivre le même ordre, en répondant à ses objections: ce sera au lecteur à décider si j'aurai réussi.

Avant d'entrer en matiere, le Critique insiste principalement sur le peu de méthode qui regne dans le livre de l'*Esprit des Loix*. S'il faut l'en croire

la marche en est irréguliere ; & rien n'y est à sa place.... Les plus belles choses y perdent, dit-il, *de leur prix, parce qu'elles n'y sont pas exposées dans le point de vue qui leur est propre.* Mais ne seroit-ce point que le Critique, en quittant la route que lui avoit tracée l'Auteur, s'est mis lui-même hors de la portée de *ces belles choses ?* Il s'est formé un plan à sa façon : il a imaginé des titres qui n'ont aucun rapport avec celui du livre (1) ; & c'est là-dessus qu'il prétend juger un ouvrage, dont la liaison de toutes les parties, telle que M. de Montesquieu l'a conçue & exécutée, pouvoit peut-être seule répondre aux vues & au but que l'Auteur se proposoit en traitant de *l'Esprit des Loix.*

(1) *L'ame du monde*, ou *le Tableau moral de l'univers.* Je demande à l'Observateur quel rapport il y a entre ces deux titres ; s'il entend ce que c'est que l'ame du monde, & si ce titre n'auroit pas mieux convenu aux ouvrages de Lucrèce, de Spinosa, & autres Matérialistes ?

Pour procéder avec méthode à l'examen de cet ouvrage, je me garderai bien, dit le Critique, *de m'engager dans la route que l'Auteur a ſuivie.* C'étoit pourtant ce qu'il auroit fallu faire, pour en montrer enſuite tous les inconvéniens, & en indiquer une meilleure.

Cet ouvrage, continue l'Obſervateur, *eſt composé de cinq cens quatre-vingt-treize chapitres, qui ne ſervent qu'à y répandre de la confuſion.* Et pourquoi cela? J'aurois cru, au contraire, qu'une pareille diviſion ſuppoſeroit pour le moins, de l'arrangement & de la clarté. L'on n'imagine même pas comment il auroit été poſſible, ſans cela, de traiter méthodiquement une auſſi grande quantité de matieres, qui n'ont, la plûpart, aucun rapport entr'elles, & qui ſont toutes ſuſceptibles d'une infinité de diſtinctions.

Voici une autre Obſervation préliminaire que le Critique fait ſur le titre du livre de l'*Eſprit des Loix*; elle mérite une réponſe. *Que ſignifie ce titre dans*

le ſens de l'Auteur, dit-il (2)? *je n'ai encore trouvé perſonne qui ait ſçu me le dire. M. de Monteſquieu appelle les Loix, des rapports qui dérivent de la nature des choſes; l'Eſprit des Loix eſt donc l'eſprit de ces rapports; cela eſt-il bien clair?* A quoi je répons, que l'Auteur dit que les loix, dans la ſignification la plus étendue, ſont les *rapports néceſſaires* qui dérivent de la nature des choſes; & il explique, quelques pages plus loin, le titre de ſon livre, par ces mots: » Cet *Eſprit des Loix* conſiſte dans les » divers rapports que les loix doivent » avoir avec diverſes choſes. » Il me ſemble qu'il ſeroit bien difficile de donner une définition plus claire, & que ſi le lecteur n'eſt pas au fait, ce n'eſt pas la faute de l'Auteur.

(2) Page 10.

ARTICLE PREMIER.

De la Religion.

OBSERVATION.

1° L'AUTEUR de l'Esprit des Loix a dit que la religion, en général, a plus de force & plus d'influence dans les états despotiques, que dans les monarchies. « Dans ces premiers, » dit-il, on abandonnera son pere, on » le tuera même si le prince l'ordonne ; » mais on ne boira point de vin s'il le » veut & s'il l'ordonne, &c.

Sur quoi le Critique fait cette observation (3) : « L'Auteur suppose lui- » même ici une chose fausse ; sçavoir, » que la religion qui interdit l'usage » du vin, ne réprouve pas aussi le par- » ricide.... Et plus bas : N'est-ce pas » une chose singuliere, qu'on fasse prin-

(3) Page 16 & 17.

» cipalement consister la loi de Maho-
» met à s'abstenir du vin?

RÉPONSE. L'Auteur connoît trop bien les principes de toutes les religions, pour supposer rien qui y soit aussi contraire; mais on n'ignore pas combien le peuple est attaché à certaines menues pratiques, & même à certaines coutumes, par préférence aux devoirs principaux de la religion. (4). L'on sçait aussi le pouvoir sans bornes que donne la loi de Mahomet aux empereurs Turcs sur la vie de leurs sujets. Il pourroit donc se trouver tel Mahométan, qui croiroit accomplir la loi, & faire une œuvre méritoire en ôtant la vie à son pere, dès que ce seroit par ordre du Sultan, qui ne se résoudroit pas à boire du vin sur un

(4) Quelle peine n'eut pas le czar Pierre I, tout puissant & tout despotique qu'il étoit, pour obliger les Moscovites à se défaire de leur barbe? Les prêtres leur en faisoient un cas de conscience.

pareil ordre, parce qu'il ne paroît par aucun précepte de la loi, que l'empereur ait le droit d'abroger ou de suspendre celle qui défend le vin aux sectateurs de Mahomet; au lieu qu'il est incontestable, suivant tous les principes de la religion des Turcs, que leur souverain a droit de vie & de mort sur tous ses sujets, & que ceux-ci se font, en général, un devoir & une gloire de s'y soumettre.

OBSERVATION. Pag. 17.

2° *Le Critique continue.* Sur quoi, dit-il, se fonde l'Auteur, lorsqu'il prétend que la religion a plus de force dans les états despotiques que dans les monarchies? . . . . Dans un état où l'on ne ménage rien, où l'on abuse de tout, on ne respecte pas plus la religion que tout le reste; dans les monarchies, au contraire, on a pour les loix du respect & de la soumission; à plus forte raison en aura-t-on aussi

M v

pour la religion, qui eſt la premiere & la plus reſpectable de toutes les loix.

RÉPONSE. L'Auteur a dit ailleurs : Si la religion a ordinairement tant de force dans les états deſpotiques, c'eſt qu'elle forme une eſpece de dépôt ou de permanence ; & j'ajoûte que la religion a plus de force dans les états deſpotiques que dans les monarchies ; parce que, dans les premiers, le deſpote ne connoiſſant que la religion au-deſſus de ſa volonté, c'eſt un grand frein pour le retenir, ſur-tout lorſque le peuple eſt ignorant & ſuperſtitieux, & par cela même, capable de tout, contre qui voudroit violer ce ſacré dépôt ; il ſent dans cette affreuſe conſtitution, qu'il n'y a que la religion qui puiſſe combattre pour lui dans le cœur du tyran ; la moindre violation des rits ſacrés lui préſage les excès de tous les maux, & ne lui laiſſe d'autre reſſource, qu'une prompte révolte. « Le

» roi de Perse est le chef de la religion, » dit M. de Montesquieu (5); mais » l'Alcoran régle la religion; l'empe- » reur de la Chine est le souverain pon- » tife; mais il y a des livres qui sont » entre les mains de tout le monde, » auxquels il doit lui-même se confor- » mer : en vain un empereur voulut-il » les abolir, ils triompherent de la ty- » rannie. »

La religion est donc la seule chose dont on n'abuse point dans le gouvernement despotique; l'Auteur ne dit nulle part, qu'elle ne soit également respectée dans la monarchie, & qu'elle ne doive l'être; mais il dit qu'elle y a moins de force, c'est-à-dire, moins d'influence sur ce qui regarde le gouvernement : cela se comprendra sans peine, si l'on fait attention que dans la monarchie, les loix, l'honneur, la distinction des rangs, les différens tri-

(5) Esprit des Loix, livre 25, chap. 8.

bunaux, les priviléges accordés aux divers états, &c. sont autant de moyens pour le prince, & de ressources pour les sujets qui suppléent, en grande partie, à ce que la religion exigeroit des uns & des autres, pour le maintien de la constitution dans un gouvernement privé de tous ces avantages, tel qu'est un état purement despotique.

C'est peut-être cette différence qui a fait dire à l'Auteur, qu'un courtisan se croiroit ridicule dans une monarchie, d'alléguer au prince les loix de la religion : sur quoi le Critique cite de beaux vers d'Athalie (6) ; mais il ne faut que connoître les cours, pour convenir de ce que dit ici M. de Montesquieu. Racine n'avoit certainement pas puisé le caractere d'Abner chez les courtisans de son temps, qui sont encore les mêmes aujourd'hui ; & quand il s'en trou-

(6) Page 19.

veroit quelques-uns sur le nombre, capables d'un pareil héroïsme en faveur de leur religion, cela pourroit-il faire régle ?

OBSERVATION. Page 22.

3° S'il est vrai que ce soit à la religion, dit le Critique, à adoucir & à tempérer le pouvoir arbitraire, bien loin de conclure, comme fait l'Auteur, que le mahométisme soit plus convenable que l'évangile au gouvernement despotique, je tire une conséquence toute contraire; & je dis que c'est la religion chrétienne qui convient mieux que l'autre à la dureté de ce gouvernement.... C'est une façon bien singuliere de tempérer le pouvoir excessif du despotisme, que de lui mettre en main un nouveau moyen de satisfaire sa barbarie.

RÉPONSE. Si le but de l'Auteur avoit été d'examiner quelle est la religion qui convient le mieux pour adoucir la

rigueur du despotisme, de la Mahométane, ou de la Chrétienne, l'observation du Critique seroit fondée; mais M. de Montesquieu a seulement voulu dire, que cette premiere s'accordant mieux avec les principes reçus dans un pays déja despotique, & qu'on veut conserver tel, cette religion convient à ce pays, & peut contribuer mieux que toute autre à en maintenir le gouvernement; le Christianisme, au contraire, seroit plus propre à l'affoiblir par la douceur de ses préceptes. « La » religion Chrétienne, dit-il, est éloi- » gnée du pur despotisme; c'est que la » douceur étant si recommandée dans » l'évangile, elle s'oppose à la colere » despotique, avec laquelle le prince » se feroit justice, & exerceroit ses » cruautés. »

Quand M. de Montesquieu donne à la religion Mahométane un caractere de sévérité; ce n'est que relativement à la façon dont elle s'est établie, & dont

elle se maintient, & par comparaison avec la religion de J. C. la plus douce de toutes celles qui ont été prêchées aux hommes.

4° Sur ce que l'Auteur a dit que la religion Protestante convient mieux aux peuples du Nord & aux républiques; & la Catholique, à ceux du Midi, & au gouvernement d'un seul : en quoi il s'étaie de bonnes raisons, &, ce qui vaut encore mieux, de l'expérience; le Critique s'échauffe, comme si M. de Montesquieu avoit voulu établir que ces religions sont absolument nécessaires ou essentielles à ces différens climats, ou à ces différens gouvernemens; mais il ne faut que voir les propositions de l'Auteur dans l'ouvrage même, pour comprendre qu'il n'a point prétendu donner de régle fixe sur une matiere qui n'en souffre point; il a seulement examiné quelle est la religion qui a le plus d'analogie avec les divers climats ou les divers gouvernemens.

Le Critique nous apprend à propos de cela (7). « Que si les pays du Nord » sont devenus Luthériens, si ceux du » Midi sont restés Catholiques, si une » partie de la Suisse est devenue Cal- » viniste, c'est *uniquement* parce que » Luther & Calvin ont prêché leur » doctrine en Suisse & en Allemagne, » & qu'ils n'ont point pénétré vers le » midi de l'Europe. »

Ne diroit-on pas que tous les peuples qui furent à portée de connoître les nouvelles opinions de ces deux réformateurs, les adopterent ? Mais j'aimerois autant, que, pour m'expliquer pourquoi les jours sont plus longs dans certaines saisons ou dans certains climats, que dans d'autres, l'on m'assurât que cela vient de ce que le soleil se leve plutôt & se couche plus tard, sans me donner d'autre cause physique de ce phénomene. « Luther, dit le

(7) Page 27.

» Critique, étoit un Allemand, & Cal-
» vin un François refugié en Suiſſe;
» l'un eſt reſté dans ſon pays, parce
» qu'il y trouvoit de la protection;
» l'autre a quitté le ſien, parce qu'il
» n'y trouvoit point de ſûreté. » Mais
pourquoi ces deux hommes ont-ils
trouvé de la protection en Suiſſe & en
Allemagne? Pourquoi les ſouverains
& les peuples de ce pays-là ont-ils
été ſi fort diſpoſés à embraſſer leurs
opinions? & pourquoi ne ſeroit-il pas
permis à un philoſophe d'examiner ſi
le climat, ou le gouvernement, n'ont
point eu de part au grand empreſſe-
ment avec lequel les uns & les autres
ſe ſont prêtés à cette révolution?

5° Le Critique convient enſuite que
des peuples accoutumés à l'indépen-
dance, tels que des républicains, doi-
vent mieux s'accommoder de la reli-
gion Proteſtante que de la Catholique;
mais c'eſt pour en tirer une conſé-
quence tout-à-fait oppoſée à un des

principes de l'Auteur; « car, dit-il (8),
» s'il est vrai que la religion la plus
» commode est celle qui s'accorde le
» mieux avec le gouvernement le plus
» libre, il faut que *l'Auteur* convienne
» nécessairement, que l'état le plus
» despotique doit être aussi le plus dis-
» posé à recevoir la religion la plus
» gênante, la plus contraire à nos plai-
» sirs, la moins conforme à nos goûts,
» à nos penchans, à nos inclinations, en
» un mot, la religion Chrétienne. Cette
» connoissance, comme on voit, com-
» bat directement les principes qu'il a
» avancés plus haut; sçavoir, *Que le*
» *gouvernement modéré convient mieux à*
» *la religion Chrétienne, & le gouverne-*
» *ment despotique à la Mahométane.* »

A cela, je répons que le raisonnement du Critique porte à faux; car le rapport qu'il peut y avoir entre le gouvernement & la religion, en pareille

(8) Page 30.

hypothèse, ne sçauroit tomber que sur ce qui regarde les cérémonies, la discipline ou la morale : or, si la religion Protestante est plus commode pour les deux premiers points, l'on est assez d'accord que sur le dernier, elle ne diffère en rien de la Catholique ; il suit donc, que si la religion Protestante convient mieux aux républiques, ce ne peut-être que parce que la hiérarchie de l'église s'y trouve plus conforme aux principes du gouvernement civil, ou, pour me servir des termes de l'Auteur, « c'est parce qu'une religion » qui n'a point de chef visible, con» vient mieux à l'indépendance des *ré-* » *publiques*, que celle qui en a un. »

Quant à la religion Chrétienne, en général, considerée par opposition à la Mahométane, qui peut disconvenir que celle-ci ne soit réellement plus gênante dans la pratique extérieure; par le grand nombre de cérémonies dont elle est chargée; par le retour des prieres à

différentes heures du jour, par les ablutions dont personne ne se dispense, &c? La religion de Jesus-Christ au contraire, toute spirituelle, n'est gênante qu'en ce qui regarde l'homme intérieur; elle sert à réprimer ses passions & ses desirs déréglés : or cela ne peut influer sur le gouvernement, que pour rendre les sujets meilleurs, & les souverains plus modérés ; ce qui s'accorde parfaitement avec les principes de l'auteur, bien loin d'y être contraire.

OBSERVATION. Page 17.

Il faut remonter à la page 36 de la brochure.

» 6° L'Auteur prétend, dit le Criti-
» que, que c'est le climat qui a pres-
» crit des bornes à la religion Chré-
» tienne & à la religion Mahométane;
» qu'il n'y a que les pays que ces deux
» religions occupent actuellement, qui
» leur conviennent à l'une & à l'autre,
» & que par-tout ailleurs elles ne pour-
» roient pas subsister long-tems.

RÉPONSE. Je ne crois pas que l'Auteur ait rien dit de ſemblable. Il ne dit pas même que l'ancienne religion s'accorde toujours avec le climat, & que la nouvelle s'y refuſe toujours; mais il dit que cela arrive *ſouvent, & qu'humainement parlant, il ſemble* que le climat a preſcrit des bornes à la religion Chrétienne & à la Mahométane. Le Critique trouve-t-il que ces mots *ſouvent, humainement parlant, il ſemble*, n'apportent aucune eſpece de modification ou d'adouciſſement à la choſe ?

7° Sur ce que l'Auteur a dit que l'opinion de la Métempſycoſe eſt faite pour le climat des Indes, où l'exceſſive chaleur brûle toutes les campagnes, & où l'on ne peut nourrir que très-peu de bétail, &c; le Critique fait cette obſervation (9). « Pythagore, » qu'on regarde comme le premier au-

(9) Page 42.

» teur du ſentiment de la Métempſy-
» coſe, ne penſoit peut-être guères à
» tout cela, lorſqu'il a mis au jour ſon
» opinion; de même que Moïſe ne ſon-
» geoit guères non plus à la ſanté de
» ſes freres, lorſqu'il leur défendit de
» manger du cochon. »

RÉPONSE. Pythagore n'eſt point l'inventeur de la Métempſycoſe; il l'avoit priſe des Egyptiens, ſelon ce qu'on peut inférer d'un paſſage d'Hérodote (10); & il y a tout lieu de penſer que cette opinion, qui ſubſiſte encore parmi les Indiens, y étoit reçue long-temps avant que Pythagore n'exiſtât.

(10) Les Egyptiens..... ont été les premiers qui ont ſoutenu que l'ame.... étoit immortelle, mais..... qu'étant ſortie du corps d'un homme mort, elle rentre dans celui de quelque animal... Néanmoins quelques Grecs, dont je ſçais les noms, & que je ne crois pas qu'il ſoit beſoin de nommer, ſe ſont attribué cette opinion. Hérodote, livre I, page 308, de la Traduction de Duryer.

Mais, quand ce philosophe en seroit le premier auteur, on auroit toujours droit de conclure que la Métempsycose convient mieux au climat des Indes, puisqu'elle y dure encore; au lieu qu'elle a fait bien peu de progrès, & qu'elle a été bientôt oubliée dans les lieux où elle a pris naissance.

La défense qui fut faite aux Juifs par Moïse, ou plutôt par *la Sagesse éternelle*, de manger du cochon, étoit aussi très-conforme à la nature du climat, s'il est vrai, comme on l'assure, que cet animal engendre les maladies de la peau, auxquelles les peuples de l'Egypte & de la Palestine étoient fort sujets.

OBSERVATION. Pag. 412

Je reprens le livre de l'Esprit des Loix, dit le Critique : Voici encore ce que j'y trouve. « Il n'est presque pas » possible que le Christianisme s'éta- » blisse jamais à la Chine; les vœux

„ de virginité, les assemblées des fem-
„ mes dans les églises, leur commu-
„ nication avec les ministres de la re-
„ ligion, leur participation aux sacre-
„ mens, la confession auriculaire, l'ex-
„ trême-onction, le mariage d'une seule
„ femme; tout cela renverse les mœurs
„ & les manieres du pays, & frappe
„ encore du même coup sur la religion
„ & sur les loix. La religion Chrétienne,
„ par l'établissement de la charité, par un
„ culte public, par la participation aux
„ mêmes sacremens, semble demander
„ que tout s'unisse; les rits des Chi-
„ nois semblent ordonner que tout se
„ sépare. »

Sur quoi l'Observateur assure, « *Que*
„ *la principale raison* qui empêche le
„ Christianisme de faire de grands pro-
„ grès à la Chine, c'est que ces peu-
„ ples se regardant comme supérieurs
„ à tous les autres, ils ne sçauroient
„ croire, dit-il, qu'il y ait sur la terre
„ de nations plus sages, plus ancien-
nes

» nes & plus éclairées qu'eux : Dans
» cette persuasion, ils font très-peu
» de cas ce tout ce que nos mission-
» naires leur racontent de notre reli-
» gion..... On leur dit, par exem-
» ple, qu'il n'y a que six mille ans que
» Dieu a créé l'univers; & l'histoire
» de leur empire remonte dix fois plus
» haut. »

RÉPONSE. Cette considération peut avoir un certain poids; mais celles de l'Auteur en sont-elles moins solides? Et comment le Critique sçait-il que la raison qu'il allégue ici est la *principale*, & que celles que donne M. de Montesquieu, n'entrent pour rien dans l'aversion des Chinois pour le Christianisme?

Ne pourroit-on pas dire, au contraire, que les obstacles que l'Auteur indique sont d'autant plus forts, qu'ils affectent toute la nation à la fois, en renversant ses loix & ses usages? Au lieu que les motifs que le Critique prête aux Chinois, ne sont à la portée

que de quelques personnes éclairées ; qui font le petit nombre à la Chine, ainsi qu'ailleurs.

Mais voici une objection d'une bien plus grande conséquence.

OBSERVATION. Page 44.

9° Je finis, dit le Critique, ce premier article par deux propositions que je tire de ce livre ; elles n'ont pas un rapport bien direct avec le climat ; mais elles renferment des contradictions qu'il n'est pas possible de dissimuler.

» 1. La religion Chrétienne, dit l'Au-
» teur, veut que chaque peuple ait les
» meilleures loix politiques, & les
» meilleures loix civiles.

2. Lorsque l'état est satisfait d'une
» religion déja établie, ce sera une
» très-bonne loi civile, de ne point y
» souffrir l'établissemenr d'une autre.

De ces deux propositions, je forme un raisonnement tout simple : Le voici.

La religion Chrétienne veut que chaque peuple ait les meilleures loix civiles ; or est-il, que c'est, selon l'Auteur, une très-bonne loi civile de ne pas souffrir à Constantinople, pas exemple, d'autre religion que celle de Mahomet, puisque l'état en est satisfait : donc, pour obéir à la religion Chrétienne, il faut être Mahométan à Constantinople : Il n'y a point là-dedans de théologie ; c'est de la logique toute pure (11).

RÉPONSE. Pour renverser ce subtil syllogisme, & faire disparoître ce que la conséquence a d'odieux, il ne faut que lire la premiere proposition, telle qu'elle est dans l'ouvrage : La voici. » La religion Chrétienne, qui ordonne » aux hommes de s'aimer, veut sans » doute que chaque peuple ait les

(11) Le syllogisme du Critique n'est point en forme, puisque la majeure est fausse, & que d'ailleurs il argumente du meilleur au très-bon ; ce qui est bien différent.

» meilleures loix politiques & les meil-
» leures loix civiles, parce qu'elles
» sont, après elle, le plus grand bien
» que les hommes puissent donner &
» recevoir. » Sur quoi l'on dit dans la *Défense de l'Esprit des Loix* : " Si donc
» la religion Chrétienne est le premier
» bien, & les loix civiles le second,
» il n'y a point de loix politiques &
» civiles dans un état qui puissent ou
» doivent y empêcher l'entrée de la
» religion Chrétienne. » Je crois que
cette logique-là vaut bien celle du Critique.

Quant à la seconde proposition; qui peut douter que, dans le systême Turc, par exemple, ce ne soit une bonne loi, que d'empêcher, à Constantinople, l'établissement de toute autre religion que de celle de Mahomet? Faut-il pour cela crier à l'impiété? L'Auteur ne s'est-il pas expliqué, qu'il n'entend parler que des religions de la terre, & non de celle qui a sa ra-

cine dans le ciel? Celle-ci n'a pas besoin de secours étranger, ni de la protection des princes, pour se maintenir ou s'étendre: « Elle traverse, quand » elle veut, les mers, les rivieres & » les montagnes. . . . Elle triomphe du » climat, des loix qui en résultent, & » des législateurs qui les auront faites (12). »

OBSERVATION. Page 46.

Proposition de l'Auteur.

» 10° Sur le caractere de la religion » Chrétienne & celui de la Mahomé» tane, l'on doit, sans autre examen, » embrasser l'une & rejetter l'autre.

Voilà donc qu'on veut actuellement, dit le Critique, que l'on rejette la religion Mahométane; & il n'y a qu'un moment, qu'on nous disoit qu'il étoit très-bon de la conserver. Mais ce n'est pas encore là sans doute le dernier

(12) Défense de l'Esprit des Loix.

mot de l'Auteur; ſuivons le, & je ſuis perſuadé qu'il ſe raviſera ; juſtement, car voici qu'il change de ſentiment: » Quand on eſt maître de recevoir dans » un état une religion, ou de ne la pas » recevoir, il ne faut pas l'y établir. » On ne doit donc plus, par conſéquent, ſur le caractere de la religion Chrétienne, l'embraſſer *ſans autre examen;* puiſqu'il y a des occaſions où, malgré ſon caractere, il ne faut pas la recevoir, ſi on en eſt le maître.

RÉPONSE. Les deux préceptes de l'Auteur ne ſont en contradiction qu'en apparence; il exprime dans l'un ſon ſentiment ſur le caractere de la religion Chrétienne, & le parti qu'il croit qu'un homme de jugement doit prendre en l'examinant, par oppoſition à la Mahométane. Le ſecond précepte eſt un principe de politique pour ceux qui gouvernent les états, principe que l'hiſtoire & l'expérience générale de tous les tems démontrent être vrai, ſauf

le cas où il s'agiroit de l'introduction de la religion Chrétienne, qui est le premier bien.

Au reste, je crois devoir rappeller ici ce que dit l'Auteur, au premier chapitre du vingt-quatrieme livre de l'Esprit des Loix..... « Comme dans » cet ouvrage, dit-il, je ne suis point » théologien, mais écrivain politique, » il pourroit y avoir des choses qui ne » seroient entiérement vraies, que dans » une façon de penser humaine, n'ayant » point été considérées dans le rap- » port avec des vérités plus sublimes. » Il ne faudra que très-peu d'équité, » pour voir que je n'ai jamais prétendu » faire céder les intérêts de la religion » aux intérêts politiques: mais les unir: » or pour les unir, il faut les connoître.

ARTICLE SECOND.

De la Morale.

OBSERVATION. Page 50.

1º LA vertu, selon M. de Montesquieu, dit le Critique, n'est pas une chose nécessaire dans tous les gouvernemens ni dans tous les pays; il est vrai qu'il faut en avoir dans une république; mais, dans une monarchie, on n'en a que faire; & elle seroit dangereuse dans le gouvernement despotique: ainsi ce qui, à la Haye, peut faire un bon citoyen, n'en feroit qu'un fort mauvais à Paris, & un plus mauvais encore à Constantinople.

RÉPONSE. La définition que l'Auteur donne de la vertu, le justifiera de l'imputation d'avoir voulu la bannir de tout état gouverné par un monarque ou un despote, puisqu'il dit qu'on peut définir cette vertu, *l'a-*

mour des loix & de la patrie : or il me ſemble qu'il ne faudroit pas faire une grande dépenſe en dialectique, pour démontrer que la vertu, priſe dans ce ſens-là, n'eſt point eſſentielle à tous les ſujets d'un gouvernement monarchique, & qu'elle feroit tout au moins inutile dans le deſpotique; car, ainſi que le dit l'Auteur : « Pourquoi dans » le gouvernement deſpotique, l'édu- » cation s'attacheroit-elle à former un » bon citoyen qui prît part au malheur » public ? S'il aimoit l'état, il feroit » tenté de relâcher les reſſorts du gou- » vernement; s'il ne réuſſiſſoit pas, il » ſe perdroit; s'il réuſſiſſoit, il cour- » roit riſque de ſe perdre, lui, le » prince & l'empire. »

Je crois donc qu'on peut admettre, juſqu'à un certain point, la conſéquence ironique de l'auteur des Obſervations; & que, généralement parlant, ce qui peut faire un bon citoyen à la Haye, n'en feroit qu'un fort mau-

vais à Paris, & un plus mauvais encore à Constantinople. Il ne faut qu'avoir une légère idée de ce que peut l'éducation sur les hommes, & de la différence des principes qu'on reçoit dans ces divers états, pour convenir de cette vérité : Tout ne respire que liberté dans les républiques ; la monarchie demande de l'obéissance ; le despotisme ne veut & ne connoît que des esclaves. Y a-t-il apparence qu'un homme qui se conduiroit par les principes du premier de ces gouvernemens, vécût tranquillement dans les deux autres, & sur-tout dans le dernier ?

OBSERVATION. Page 52.

2° Ici l'on rassemble diverses propositions de l'Auteur qu'on peut voir, page 51 de la brochure, & l'on en fait ensuite la critique en deux mots. » Tout ceci, comme on voit, *dit l'Ob-* » *servateur*, tient beaucoup du para- » doxe ; & pour peu qu'on veuille se

» donner la peine d'y réfléchir, on
» sentira bientôt la fausseté de toutes
» ces propositions.

RÉPONSE. Toute régle générale donnée sur une matieré qui exige des détails, tiendra toujours du paradoxe, quand elle sera présentée seule sans l'appui de ce qui la suit, ou de ce qui la précède : c'est ce qu'avoit prévu l'Auteur, lorsqu'il a dit dans sa préface : » Je demande une grace, c'est qu'on » approuve, ou qu'on condamne le » livre en entier, & non pas quelques » phrases. » Ses principes sont vrais en général ; & peut-être que le Critique auroit été bien embarrassé d'en faire voir la fausseté ; mais, sur de pareilles matieres, on ne peut point donner de régle qui ne soit sujette à mille exceptions dépendantes des diverses circonstances ; l'auteur en a marqué un grand nombre ; & c'est au lecteur à suppléer au reste ; M. de Montesquieu ne pouvoit entrer dans de pareils

détails, ſans ſe jetter dans une prolixité à charge à lui-même, & à ſes lecteurs ; car, pour me ſervir de ſes termes, *Qui pourroit tout dire ſans un mortel ennui ?* Eh! qui pourroit tout lire ſans un mortel ennui ?

OBSERVATION. Page 54.

3° Si la vertu, dans une république, eſt l'amour de la republique, la vertu, dans une monarchie, eſt donc auſſi l'amour de la monarchie ; la vertu, dans le gouvernement deſpotique, eſt donc auſſi l'amour du deſpotiſme : or je prétens que l'amour du deſpotiſme & de la monarchie eſt auſſi néceſſaire pour que ces deux gouvernemens ſe ſoutiennent, qu'il eſt néceſſaire d'aimer la républiqùe, pour que la république ſubſiſte.

RÉPONSE. Il eſt vrai que l'Auteur a dit que « dans une république, la vertu » eſt une choſe très-ſimple, c'eſt l'a- » mour de la république. » Il a dit auſſi ailleurs, que « cet amour renferme celui

» des loix & de la patrie, le desir de
» la vraie gloire, le renoncement à soi-
» même, le sacrifice de ses plus chers
» intérêts, & toutes les vertus héroï-
» ques, que nous trouvons dans les an-
» ciens, » & qu'on n'a jamais cherché
dans les monarchies, & encore moins
dans un état despotique : dans ce dernier
sur-tout, la premiere vertu est l'obéis-
sance au souverain, sans autre consi-
dération pour le bien ou le mal qui
en peuvent résulter pour la patrie.
L'Auteur est donc fondé à définir la
vertu dans une république, *l'amour de
la république*, puisque c'est, pour ainsi
dire, son caractere distinctif, en ce
que chacun y tend au bien général,
sans autre motif que l'amour de la pa-
trie ; mais le Critique ne l'est point
dans la conséquence qu'il en tire, que
la vertu dans une monarchie, doit être
aussi l'amour de la monarchie, & dans
le gouvernement despotique, l'amour
du despotisme ; les plus belles actions

y partent rarement d'une source aussi pure. Quelle différence des Romains du temps de la république, à ces mêmes Romains sous les empereurs ! Qu'étoit devenu alors cet esprit de patriotisme, qui les avoit guidés jusques-là dans toutes leurs actions ? Les Décius qui se dévouent pour la patrie, un Fabricius qui refuse, quoique dans la misere, les présens du roi d'Epire, auprès duquel il étoit ambassadeur, & qui n'exigeoit rien de lui contre son devoir, ont-ils eu beaucoup d'imitateurs dans les pays gouvernés par le pouvoir arbitraire ? L'histoire fournit, au contraire, de fameux exemples de pareil héroïsme dans les républiques : l'on peut donc avancer, sans crainte d'en trop dire, que, dans les monarchies, les plus belles actions n'ont ordinairement d'autre source, que l'espoir des récompenses, le desir de s'avancer, un certain point d'honneur, fruit de l'éducation, ou un attache-

ment personnel pour le prince. Dans les états despotiques, chacun y fait son devoir plus par la crainte du châtiment, que par aucun autre motif. Ce n'est donc, comme le prétend le Critique, ni l'amour de la monarchie, ni celui du despotisme, qui constituent la vertu des citoyens dans l'un & l'autre de ces états; mais, s'ils sont bien administrés, ils peuvent subsister, & subsistent réellement sans cette vertu; le monarque se conforme aux loix de l'état; il tire parti de l'ambition & de l'industrie de ses peuples; il s'attache à rendre l'empire & l'obéissance faciles: le despote, au contraire, tient sans cesse le glaive suspendu sur la tête de tous ses sujets, qui ne lui sont pas moins soumis, quoiqu'ils détestent la tyrannie; car, pour obéir, il n'est pas nécessaire d'aimer; il suffit de craindre; de ce qu'une troupe d'esclaves obéit à un maître dur & inflexible, il ne

s'enſuit pas que ces malheureux aiment la ſervitude.

OBSERVATION. Page 57

4° Je dis que par vertu, l'*Auteur* entend ce dont la privation fait les mal-honnêtes gens : ce qui le prouve, c'eſt qu'après qu'il a fait un portrait affreux des courtiſans, il ajoûte : « Or » il eſt très-mal-aiſé que les principaux » d'un état ſoient mal-honnêtes gens, » & que les inférieurs ſoient gens de » bien ; que ceux-là ſoient trompeurs, » & que ceux-ci conſentent à n'être que » dupes. Tant il eſt vrai que la vertu » n'eſt pas le reſſort du gouvernement » monarchique. »

Voilà donc l'Auteur de l'Eſprit des Loix, qui déclare que, par le mot de *vertu*, il entend uniquement l'amour de l'état, & qui, dans le même endroit, lui donne une ſignification toute différente ; le voilà donc, par conſéquent, en contradiction avec lui-même.

RÉPONSE. Quel que ſoit le portrait des courtiſans, s'il eſt très-ſouvent reſſemblant, ce ne ſera pas la faute du peintre.

L'Auteur dit dans une note : Je parle de la vertu politique, « qui eſt la vertu » morale dans le ſens qu'elle ſe dirige » au bien général, *fort peu des vertus » morales particulieres :* » donc il ne les exclut pas tout-à-fait ? Je crois auſſi qu'on peut lui accorder que la vertu politique, dans le ſens qu'elle ſe dirige au bien général, ſuppoſe des qualités dont la privation fait les mal-honnêtes gens, les fourbes, les trompeurs, &c.

Mais il me ſemble que j'ai fait voir plus haut très-clairement, que l'Auteur n'explique le mot de *vertu*, par *amour de la patrie & de l'état*, qu'en faveur du gouvernement républicain, & qu'il en exclut formellement tous les autres ; ainſi, puiſqu'il s'agit de ce qui ſe paſſe dans une monarchie, il n'y a plus de contradiction.

OBSERVATION. Page 60.

5° Quoi, parce que je vis dans une monarchie, dit le Critique, je ne dirai la vérité que pour paroître libre, tandis que dans une république, qui eſt un état plus libre, & où, par conſéquent, on doit être jaloux de faire paroître ſa liberté, on ne dira la vérité que par amour pour elle ? Pour moi, à ne conſidérer que la nature du gouvernement, je tirerois une conſéquence bien différente.

Reponse. N'eſt-on pas libre dans une republique ? Qu'a-t-on beſoin *d'être jaloux de faire paroître ſa liberté ?* Si l'on y dit la vérité, ce n'eſt que par pur amour pour elle, puiſque chacun en peut faire autant; mais, dans une monarchie, où l'on veut de la circonſpection, celui qui oſe dire certaines vérités, ne peut pas manquer de s'y diſtinguer, & n'a ſouvent pas d'autre motif.

OBSERVATION. Page 63.

Il faut remonter à la page 61, &c.

6° La politeſſe eſt donc le plus ſûr, & peut-être même l'unique moyen de ſe diſtinguer dans les républiques : C'eſt donc dans les républiques auſſi, plutôt que dans les monarchies, que l'envie de ſe diſtinguer eſt le principe de la politeſſe, &c.

REPONSE. Tout ce que le Critique dit ici & précédemment, ſe trouve par malheur contredit par l'expérience. Qu'il faſſe un petit voyage en Suiſſe & en Hollande, il conviendra qu'on n'y a pas toute la politeſſe qu'on trouve en France. Les Romains n'ont commencé à être polis, que ſur le déclin de la république, & quand ils ont eu des maîtres. L'Auteur dit que, dans les monarchies, on n'eſt poli que par orgueil & par envie de ſe diſtinguer ; cela ſe comprend aiſément. Les Cours ſont le centre de la politeſſe ; ce goût ſe com-

munique des courtisans aux nobles, & ensuite au peuple; chacun s'imagine participer à la grandeur, en affectant les manieres des Grands. « Dans un » pareil gouvernement, nous nous sentons flattés, dit l'Auteur, d'avoir des » manieres qui prouvent que nous ne » sommes pas dans la bassesse, & que » nous n'avons pas vécu avec cette » sorte de gens, que l'on a abandonnés » dans tous les âges. » *Mais*, dit l'Observateur, *les citoyens d'une république n'ont-ils pas aussi cela de commun avec tous les autres peuples de l'univers?* A cela je réponds: Que, dans une république, où tous les citoyens naissent dans l'égalité, où ils reçoivent à-peu-près la même éducation, où le fils du premier magistrat se trouve souvent confondu avec les moindres citoyens; en un mot, où la naissance ne donne presqu'aucune prérogative, il ne serviroit de rien d'affecter cette politesse qui est naturelle aux grands; au con-

traire, ce ſeroit peut-être le moyen de reculer. Le peuple demande, dans une pareille conſtitution, quelque choſe de plus dans ceux qui prétendent à ſes ſuffrages; & il ſe trompe rarement dans le choix qu'il en fait; il veut des talens, des ſervices, des vertus, & ſur-tout cette vertu diſtinctive que l'Auteur déſigne par l'amour des loix & de la patrie. Il faut encore que le Critique diſtingue la politeſſe d'avec l'affabilité. Un homme vain & haut avec ſes égaux, peut être affable avec ſes inférieurs, & ſouple avec ſes ſupérieurs, par des vues d'intérêt. Cette premiere diſpoſition ſe trouve dans les républiques, où l'on a beſoin des ſuffrages du peuple. La ſeconde eſt commune dans les monarchies, où l'on cherche la protection des grands; mais ce n'eſt point là ce qui conſtitue la véritable politeſſe. D'ailleurs, l'une & l'autre de ces diſpoſitions ne ſont applicables qu'à des cas particuliers, &

ne ſçauroient former de régle générale.

OBSERVATION. Page 66.

7° Mais, ſi le peuple ne dit la vérité que par amour pour elle, *il s'enſuit donc toujours*, dans les principes de l'Auteur, que le reſte de l'état en fait de même. Pourquoi cela ? On va nous le dire, ou plutôt on nous l'a déja dit : « C'eſt qu'il eſt mal aiſé que » les principaux d'un etat ſoient mal- » honnêtes gens, & que les inférieurs » ſoient gens de bien ; que ceux-là » ſoient trompeurs, & que ceux-ci « conſentent à n'être que dupes.

Reponse. Ce qu'on a dit plus haut, fait voir que le Critique a mal interprété l'Auteur dans cet endroit ; mais ſans cela, je crois qu'il ſuffiroit, pour répondre à ſon objection, de lui faire obſerver qu'il n'eſt pas juſte de confondre avec tout le peuple, les inférieurs des principaux d'un état.

OBSERVATION. Page 70.

8º Les femmes en Asie, & dans tous les pays extrêmement chauds, sont retenues par leurs maris dans une espece de servitude domestique; & voici la raison que l'Auteur en apporte. « Dans » ces pays-là, les femmes sont nubi- » les à huit, neuf & dix ans; ainsi » l'enfance & le mariage y vont pres- » que toujours ensemble. Elles sont » vieilles à vingt; la raison ne se » trouve donc jamais avec la beau- » té. Quand la beauté demande l'em- » pire, la raison le fait refuser; quand » la raison pourroit l'obtenir, la » beauté n'est plus. Les femmes doi- » vent donc être dans la dépendance; » car la raison ne peut leur procurer » dans leur vieillesse, un empire que » la beauté ne leur avoit pas donné » dans la jeunesse même. » Jusqu'ici l'Auteur a très-bien dit; mais il tire ensuite de-là une conséquence qui pa-

roîtra ſinguliere. *Il eſt donc très-ſimple,* conclut-il, *qu'un homme, lorſque la religion ne s'y oppoſe pas, quitte ſa femme pour en prendre une autre, & que la polygamie s'introduiſe.* Il eſt ſans doute très-ſimple de quitter une femme laide pour en prendre une jolie; mais cela ne vient point de la chaleur du climat; c'eſt l'effet d'un penchant qui eſt naturel chez tous les hommes, de quelque pays qu'ils ſoient. Si on avoit dit ſeulement, que, dans les pays chauds, on eſt plus porté à l'incontinence, que dans les pays froids ou tempérés; & que delà on eût inféré qu'une religion qui permet d'avoir pluſieurs femmes, devoit s'y établir plus aiſément que partout ailleurs, ce raiſonnement eût paru juſte. Mais de prétendre que la polygamie s'eſt introduite, parce que les femmes n'y ſont jamais belles & raiſonnables tout-à-la-fois; en vérité, ce n'eſt point conclure ſelon les régles de la bonne logique, ſur-tout lorſqu'on ajoûte

ajoûte qu'on *quitte sa femme* pour en épouser une autre. Si, en prenant une nouvelle épouse, on conservoit l'ancienne, cela seroit tout différent; & le raisonnement prouveroit à merveille; voici comment : Dans les pays chauds, jamais la raison & la beauté ne se trouvent rassemblées dans la même personne; il est naturel cependant que les hommes, également touchés de l'une & de l'autre, tâchent de les réunir dans leurs maisons. Il faut donc, pour cela, qu'ils épousent plusieurs femmes, & qu'en prenant les belles, ils conservent les raisonnables. Voilà la polygamie; mais on nous dit expressément qu'on *quitte sa femme* pour en prendre une autre; ce n'est donc plus polygamie, c'est divorce, ou, si l'on veut, répudiation.

REPONSE. Il y a apparence que l'Auteur, par ces mots, *quitte sa femme*, n'a pas entendu la répudiation, mais seulement le changement de goût;

cela paroît par ce qui suit; & quoiqu'il en soit, la chose méritoit-elle que le Critique s'y arrêtât aussi longtems? Je prie qu'on lise dans l'ouvrage même, les articles sur lesquels il s'égaye, jusqu'à la page 81 de la brochure; & l'on sera bientôt convaincu qu'il n'a pas prétendu faire une critique sérieuse (13).

---

(13) Voici d'abord ce qu'avoit dit M. de Montesquieu : *Il y a de tels climats où le physique a une telle force, que la morale n'y peut presque rien... C'est donc le climat qui doit décider des choses. Que serviroit d'enfermer les femmes dans nos pays du Nord, où leurs mœurs sont naturellement bonnes*, &c? « Ainsi, répond » l'Observateur, ce n'est guère que le plus ou » le moins de chaleur, qui rend les femmes, » en général, plus ou moins vertueuses, & *la* » *morale* n'y peut presque rien; de sorte qu'il » en est des femmes, dans ce sentiment, à-» peu-près comme du lait qui reste tranquille » dans le vase, ou qui en sort avec impétuo-» sité; selon qu'il est plus loin ou plus près » du feu, ou bien, si l'on veut, on pourra les » comparer à ces liqueurs spiritueuses, que le » chaud ou le froid fait monter ou descendre » dans le thermometre. Quand l'air est froid ou » tempéré, la liqueur ne fait aucun effort pour

M. de Montesquieu a dit que, dans certains climats extrêmement chauds,

---

» s'échapper hors du tube; mais à mesure que
» la chaleur augmente, elle s'élève insensiblement;
» & on la verroit bientôt se répandre avec préci-
» pitation, si l'on n'avoit soin de tenir le tuyau
» bien bouché; image parfaite de ce que sont les
» femmes dans les différens climats. Celles du
» Nord ont les mœurs naturellement bonnes; il
» est donc inutile de les enfermer, pour les ranger
» à leur devoir. Mais pour celles d'Orient, sem-
» blables à ces liqueurs vagabondes que la
» chaleur met en mouvement, elles éprouvent en
» elles-mêmes une fermentation si violente, qu'au
» lieu de préceptes, dit l'Auteur, il leur faut des
» verroux. Je ne sçais s'il y a rien dans tout ceci
» de trop désavantageux pour le beau sexe; car
» si, d'un côté, on diminue le mérite des femmes
» vertueuses, on peut dire certainement qu'on
» rend aussi les autres bien moins coupables;
» car enfin, que peut-on reprocher à celles qui
» s'écartent des régles de la morale dans des
» choses *où la morale ne peut presque rien, où le*
» *climat décide de tout*? C'est une laitue que le
» trop de chaleur empêche de pommer, & fait
» monter en graine. Est-ce la faute de la laitue?
» Non; c'est tout au plus celle du jardinier qui
» n'a pas eu assez de soin de l'entretenir dans sa
» fraîcheur. Mais parmi les femmes, s'il y en a
» qui aient quelque raison de se plaindre, ce
» sont celles précisément dont on dit le plus de

le physique a une telle force, que la morale n'y peut presque rien. Il a dit que dans les pays du Nord, où les passions sont calmes, peu actives, peu raffinées, la moindre police suffit pour conduire les femmes. Il a dit encore que, dans certains climats d'Orient, au lieu de préceptes, il leur falloit des verroux. Il a appuyé cette opinion sur leur peu de retenue dans les lieux où cette

---

» bien; nos femmes du Nord; car outre qu'on » diminue le mérite de leur vertu, on leur ôte » encore toute excuse dans le vice. En effet, » comment justifier une conduite irréguliere dans » les pays froids où l'on ne manque jamais de » la grace du climat? Mais, que dis-je? il y a » un certain tems de l'année, où, dans le Nord » même, les femmes manquent de cette grace, & » où, par conséquent, elles peuvent faire le mal » impunément. A mesure que les chaleurs aug» mentent la grace du climat se retire; & la vertu » des femmes doit disparoître avec la glace. » L'hiver n'est donc pas pour elles le tems des » plaisirs; ils seroient accompagnés de trop de » remords; mais si tôt que la belle saison se re» nouvelle, elles peuvent commencer à s'y livrer » sans scrupule; elle n'ont plus la grace. »

clôture n'eſt pas auſſi exacte que le climat le demanderoit; & il en donne pour exemple ce qui ſe paſſe à Goa, &c. Il dit que cependant la nature a parlé à toutes les nations, qu'elles ſe ſont toutes accordées à attacher du mépris à l'incontinence des femmes; qu'il n'y a qu'à Patane, où leur lubricité eſt ſi grande, qu'elle excède toutes les bornes : *C'eſt-là*, dit-il, *où la nature a une force, & la pudeur une foibleſſe qu'on ne peut comprendre.* Il faut donc convenir, s'écrie l'Obſervateur, que dans ce pays-là, au moins, c'eſt l'incontinence qui ſuit les loix de la nature, & que c'eſt la pudeur qui les viole. Je lui réponds, qu'il faut convenir auſſi, que cette objection ne porte que ſur les mots; car, qui eſt-ce qui n'entend pas ce que l'Auteur a voulu dire ? Il parle ici dans un ſens phyſique; plus haut, il parloit dans un ſens moral. Un moraliſte dira que la nature inſpire la pudeur; un phyſicien

chercher aussi dans la nature la cause de ces desirs déréglés, qui sont la source de l'incontinence. Il me semble que l'Auteur a pu parler le langage de l'un ou de l'autre, suivant l'occasion, sans qu'on puisse le taxer de s'être contredit.

Mais comment le Critique veut-il paroître ignorer l'influence qu'a le climat sur le tempérament des deux sexes, & la différence qu'il y a à cet égard, entre les pays chauds & les pays froids? Qu'il consulte les voyageurs, les historiens & les naturalistes de tous les tems, tous lui diront que, dans les climats chauds de l'Italie, de l'Espagne, de l'Asie, de l'Amérique, &c. les filles sont nubiles à neuf & dix ans; que, dans les climats tempérés, elles le sont entre douze & quatorze, & que, dans le fond du Nord, à peine le sont-elles à dix-huit. Il y a à-peu-près la même proportion chez les hommes; & l'on ne sçauroit douter

que cette cause physique, qui contribue à avancer le tempérament, ne soit la même qui produit le plus ou le moins de vivacité dans les desirs : Sur quoi je demande au Critique à quoi il peut raisonnablement attribuer cette gradation, si ce n'est au climat Mais il en convient lui-même, lorsqu'il dit (14) : « Si l'on avoit dit seu» lement que, dans les pays chauds, on » est plus porté à l'incontinence que » dans les climats froids ou tempérés,... » ce raisonnement eut paru juste. » Si cela est ainsi, pourquoi s'efforce-t-il de jetter du ridicule sur ce sentiment de l'Auteur, par des comparaisons, telles que celles-ci ? « Il en est des femmes » à-peu-près comme du lait, qui reste » tranquille dans le vase, selon qu'il » est plus près ou plus loin du feu ; ou » bien, si l'on veut, l'on pourra les » comparer à ces liqueurs spiritueuses

(14) Page 70.

» que le chaud ou le froid fait mon-
» ter ou descendre dans le thermome-
» tre, ... ou enfin à une laitue que
» le trop de chaleur empêche de pom-
» mer & fait monter en graine » (15).
Ceci me rappelle que, sur une des plus belles réflexions de l'Auteur, touchant la façon d'administrer la justice en Turquie, l'Observateur replique (16):
» Il est vrai, diroit à cela Crispin, rival
» de son maître, que la justice est une
» si belle chose, qu'on ne sçauroit trop
» l'acheter.

Voici ce que dit M. de Montesquieu à la fin de son troisieme livre, chap. 11.
» Tels sont les principes des trois gou-
» vernemens; ce qui ne signifie pas
» que dans telle république on soit
» vertueux, mais qu'on devroit l'être;
» cela ne prouve pas non plus que,
» dans une certaine monarchie, on ait de
» l'honneur; & que dans un état des-

(15) Page 24 & suivantes. (16) Page 170.

» potique particulier on ait de la crain-
» te, mais qu'il faudroit en avoir, sans
» quoi le gouvernement sera impar-
» fait. »

Je crois qu'on ne sçauroit, sans in-
justice, refuser à l'Auteur les mêmes
exceptions sur toutes les matieres où
il paroît établir des régles trop géné-
rales; & s'il y a quelque matiere qui
en soit susceptible, c'est sans doute
celle du climat.

OBSERVATION. Page 85.

Proposition de l'Auteur.

9°. « A mesure que le luxe s'établit
» dans une république, l'esprit se tourne
» vers l'intérêt particulier : A des gens
» à qui il ne faut rien que le néces-
» saire, il ne reste rien à desirer que
» la gloire de la patrie & la sienne pro-
» pre. » Mais, dit le Critique, on peut
dire la même chose des monarchies;
il est bien certain que, si tous les su-
jets se contentoient du nécessaire, il

ne leur resteroit plus rien à desirer que la gloire du prince, la leur propre & celle de l'état. Il faut donc conclure aussi, par la même raison, que le luxe est dangereux dans un gouvernement monarchique.

Reponse. L'on a déja prouvé qu'en général, il n'y a point assez de vertu dans la monarchie, pour que les sujets puissent borner leur ambition à desirer la gloire du prince & celle de l'état; chacun songe d'abord à son avancement particulier; la supposition du Critique tombe donc d'elle-même.

De plus, je dis que le luxe, quoique presque toujours dangereux pour les moeurs, ne peut guères avoir de fâcheuses conséquences dans un état monarchique, qu'autant que cet état a besoin de tirer de chez ses voisins, ce qui peut y servir de matiere, & qu'il n'a pas de quoi s'indemniser par une pareille exportation de sa denrée ou manufacture; au lieu que dans une

république, le luxe est dangereux, indépendamment de cette raison, par une conséquence de ce que dit l'Auteur, » qu'à mesure que le luxe s'établit dans » une république, l'esprit se tourne » vers l'intérêt particulier; » disposition tout-à-fait opposée au maintien de la vertu politique morale, par laquelle se soutiennent principalement les républiques.

Le luxe peut avoir aussi de mauvaises suites dans une monarchie, lorsqu'il n'est plus renfermé dans certaines bornes, lorsque chacun en abuse au point que la gradation dont parle l'Auteur (17) n'est plus observée; gradation qui n'est rien moins que chimérique, puisqu'il est très-certain que dans un pareil état, ce n'est ni le rang ni la naissance qui règlent le luxe, mais l'argent seul (18): alors tous les

(17) Page 84 de la brochure.
(18) Quelqu'un a défini le luxe, une somptuosité causée par l'inégalité des richesses.

états se trouvent confondus ; l'on ne dépense plus à proportion de ses richesses, mais à proportion de l'envie que chacun a de paroître, & de surpasser ses égaux, ou même ses supérieurs. Ce mal, quoique fort grand, qui seroit seul capable de perdre une république, ne sçauroit causer de révolution subite dans une monarchie bien réglée d'ailleurs ; il n'y a que quelques particuliers qui en souffrent, & qui, par une prompte ruine, portent la peine de leurs extravagances.

OBSERVATION. Page 85.

Proposition de l'Auteur.

10°. « En Angleterre . . . . . & en » France, où le sol produit plus de » grains qu'il ne faut . . . & où le com» merce avec les étrangers, peut ren» dre pour des choses frivoles tant de » choses nécessaires, l'on n'y doit guè» res craindre le luxe. » A la Chine, au contraire, les femmes sont si fécondes,

» & l'espece humaine s'y multiplie à
» un tel point, que les terres, quel-
» que cultivées qu'elles soient, suffi-
» sent à peine pour la nourriture des
» habitans. Le luxe y est donc perni-
» cieux; & l'esprit de travail & d'é-
» conomie y est aussi requis que dans
» quelques républiques que ce soit. Il
» faut donc s'attacher aux arts néces-
» saires, & qu'on fuie ceux de la vo-
» lupté.»

Ne pourroit-on pas dire, objecte l'Observateur, que puisque la Chine ne produit pas de quoi nourrir ses habitans, il seroit à propos qu'une partie de ces mêmes habitans s'appliquât à des choses frivoles, pour se procurer, comme en France, par le commerce qu'ils en feroient avec les étrangers, les choses les plus nécessaires, pour réparer par ce moyen le défaut du climat; de sorte que ce défaut-là même seroit justement la raison qui devroit introduire le luxe à la Chine?

Mais disons mieux ; ce n'est ni la forme du gouvernement ni la nature du climat qui produit le luxe, ce sont nos passions, nos goûts, & surtout notre façon de penser. Tant qu'on croit, par exemple, qu'il y a de la gloire à être économe & frugal, on aime la frugalité & l'économie ; mais si-tôt qu'on commence à penser différemment, si-tôt qu'on attache de l'honneur à tout ce qui a de l'éclat & qui brille ; en un mot, si-tôt qu'on regarde le luxe comme une marque de distinction, on aime le luxe. Il y a trois cens ans que la France formoit déja certainement un état monarchique ; que le climat étoit le même qu'il est aujourd'hui ; on ne voyoit cependant alors ni édifices somptueux, ni équipages superbes, ni habits magnifiques ; les maisons étoient simples, les tables frugales, les vêtemens modestes ; nos ancêtres n'avoient chez eux ni tapisseries des Gobelins, ni glaces de Ve-

mise, ni tableaux de grand prix; c'est qu'ils ne croyoient pas, les bonnes gens, que rien de tout cela pût les rendre ni plus grands, ni plus estimables, ni plus heureux; mais aujourd'hui que la façon de penser est différente, que ce n'est que par un certain éclat extérieur qu'on croit pouvoir se distinguer du reste des citoyens; que c'est-là uniquement en quoi on fait consister la grandeur, la félicité, le mérite; aujourd'hui enfin, qu'on n'est honoré qu'à proportion qu'on fait de la dépense, qu'à mesure qu'on donne dans le luxe, il n'est pas étonnant que le luxe se soit introduit parmi nous.

Quelle idée de vouloir tout attribuer au climat & au gouvernement, & rien aux passions, au goût, aux préjugés, à l'éducation, à la mode; tout au physique, & rien au morale; tout aux élémens, & rien à l'homme! Le climat est dans l'esprit des loix, ce que le mouvement est dans l'univers,

la cause universelle de toutes choses?
Ce qui régle le culte que l'on rend à la Divinité, c'est le climat; ce qui fait qu'une nation a plus de vertu qu'une autre, c'est le climat; ce qui rend les femmes sages ou voluptueuses, c'est le climat: c'est le climat qui régle la dépense, la maniere de s'habiller, de se loger, de se meubler, de se nourrir. C'est le climat qui fait que les uns sont braves, les autres timides; que les uns ont de la bonne foi, & que les autres sont fourbes; que les uns souhaitent de vivre, les autres de mourir.

REPONSE. L'Auteur ne dit point que tel gouvernemınt ou tel climat peut produire le luxe; mais il examine dans quels gouvernemens, ou dans quels climats le luxe peut avoir des effets moins pernicieux, & où, par conséquent, il convient de le tolérer: il soutient qu'en France & en Angleterre le luxe n'y est pas autant à craindre

qu'à la Chine ; & il en donne des raisons solides que le Critique ne détruit point ; mais dit ce dernier : « Il seroit » à propos qu'une partie de ces mê» mes habitans de la Chine s'appliquât » à des choses frivoles, pour en faire » commerce avec les étrangers. » Je lui répons qu'il y a long - tems que les Chinois troquent, non contre des bagatelles, mais en échange de bonnes piastres, des étoffes de soie, de la porcelaine, des figures de cire, & d'autres frivolités de cette espece ; mais il ne peut y avoir qu'une très-petite partie de la nation occupée à ce commerce, puisque leurs voisins, qui se piquent tous d'avoir des mœurs à part, ne viennent que peu ou point se fournir chez eux, de ces frivolités, & qu'il n'y a que les habitans des côtes qui peuvent profiter de ces avantages, au moyen de leur trafic avec les nations Européennes, privilége dont tout le reste de ce vaste empire

se trouve privé. Ce n'est donc pas là le cas où le commerce avec les étrangers peut rendre *pour des choses frivoles, celles dont on ne peut se passer;* ainsi l'Auteur a eu raison de dire, *qu'il faut dans ce pays-là s'attacher aux arts nécessaires.* Observez encore qu'une bonne partie de ce que les Chinois fournissent aux autres nations, provient de leur commerce avec les Japonois; mais quand il en seroit autrement, la conséquence du Critique, *que le défaut des choses les plus nécessaires à la vie, seroit justement la raison qui devroit introduire le luxe à la Chine*, n'en seroit pas mieux fondée;

1° Parce que les raisons de travail & d'économie que donne l'Auteur porteront toujours les peuples de ce pays-là, à rejetter toute espece de superflu pour s'attacher au nécessaire qui leur manque quelquefois.

2° Les frivolités Chinoises peuvent plutôt passer pour des singularités, que

pour de véritables matieres de luxe.

3°. Enfin, de ce qu'un peuple fournit aux autres les objets du luxe, il ne s'ensuit pas nécessairement que le luxe s'introduise chez lui; les Genevois inondent toute l'Europe d'ouvrages d'horlogerie, d'orfévrerie & de bijouterie de toute espece, dont ils ne font eux-mêmes qu'un usage fort modéré par la rigueur des ordonnances qui régnent dans la république; les Chinois pourroient également s'attacher à ces frivolités sans donner entrée au luxe; la nécessité feroit bientôt chez eux le même effet, que les loix somptuaires à Geneve. Au surplus il y a lieu de croire que l'Auteur n'a jamais entendu que la façon de penser & les autres raisons que donne le Critique, ne pussent contribuer à augmenter le goût du luxe; mais il prétend que certains gouvernemens, & certains climats sont plus propres que d'autres à favoriser cette façon de

penſer, & à la faire tolérer. Et qui peut douter de cette vérité, que le climat & le gouvernement n'aient de grandes influences ſur toutes les affaires de la vie? Le Critique en convient lui-même ailleurs (19); mais *il dit que le climat ne fait pas tout*: Eh! que lui dit l'Auteur autre choſe? Ceci peut ſervir de réponſe à grand nombre de ſes Obſervations, où il prend les maximes de l'Auteur dans un ſens trop abſolu.

OBSERVATION. Page 89 & ſuivantes.

Propoſition de l'Auteur.

» 11° Les Anglois ſe tuent ſans qu'on » puiſſe imaginer aucune raiſon qui les » y détermine; ils ſe tuent dans le » ſein même du bonheur: Cette ac» tion..... chez eux eſt l'effet d'une » maladie, elle tient à l'état phyſique » de la machine, & eſt indépendante

(19) Page 112.

» de toute autre cause. » Mais, dit le Critique, si les Anglois se tuent dans le sein même du bonheur, ce n'est donc pas par maladie. Si la santé est le plus grand des biens, la maladie est, par la raison des contraires, le plus grand des maux : on n'est pas dans le sein du bonheur quand on est malade.... Ecoutons un Anglois qui est sur le point de se donner la mort; il doit sçavoir quel est le sujet qui l'y détermine; il va nous dire si c'est par des raisons physiques ou par des causes morales.... qu'il veut se faire mourir :

Mon cœur, mes sens flétris, ma funeste raison,
Tout me dit d'abréger le tems de ma prison,
&c. ....
Malheureux sans remede, on doit sçavoir finir.

Parmi les motifs qui déterminent Sidney à se donner la mort, nous ne voyons pas qu'il apporte aucune cause physique, ni aucune raison de politique; il ne s'en prend ni au climat ni au gouvernement, &c.

REPONSE. Les Anglois se tuent dans le sein même du bonheur, & ce n'en est pas moins une maladie chez eux; c'est que cette maladie les prend dans le sein même du bonheur, c'est-à-dire, dans une situation où tout autre qu'un Anglois s'estimeroit heureux. Mais l'Observateur badine sans doute, lorsqu'il nous donne les paroles de M. Gresset dans Sidney, comme celles d'un Anglois prêt à se tuer, & qu'il prétend répondre à des raisonnemens de physique, sur la cause de cette maladie, par ceux qu'on met dans la bouche d'un Anglois sur la scène françoise.

OBSERVATION. Page 93.

12.° Ce qu'on peut dire seulement, *dit le Critique*, c'est qu'en Angleterre, où l'on pense plus librement sur la religion que par-tout ailleurs, on ne regarde pas comme un crime l'homicide de soi-même. D'ailleurs, les loix n'y flétrissent point la mémoire de ceux

qui se procurent une mort volontaire. A de gens qui ne craignent rien devant Dieu ni devant les hommes pour l'avenir, la mort est le remede le plus simple & le plus naturel aux maux présens qui les accablent. . . .

Ici le Critique cite encore des vers de M. Gresset, & il ajoûte : La foi nous apprend que des flammes vengeresses attendent dans l'autre vie tous ceux qui se donnent eux-mêmes la mort dans celle-ci ; voici un Anglois qui manque de foi à cet égard, & qui se persuade, au contraire, qu'une action pareille va être suivie d'une éternité de délices ; dira-t-on aussi que c'est par un *défaut de filtration du suc nerveux* (20), *par l'inaction des forces motrices*, par maladie du climat, que cet Anglois manque de foi ?

REPONSE. Une chose qu'on dira

---

(20) M. de Montesquieu dit : *Il y a apparence que c'est un défaut de filtration du suc nerveux.*

très-certainement, c'eſt qu'il eſt bien extraordinaire qu'un Critique, qui veut paſſer pour équitable, s'appuie ſur de pareilles autorités, pour combattre un philoſophe. Si l'Auteur de l'Eſprit des Loix avoit fait une comédie, il y a lieu de croire qu'il auroit traité ſon ſujet, comme l'a fait M. Greſſet; *il n'eût été queſtion ni de ſuc nerveux ni de force motrice;* mais comme il n'y avoit point d'apparence que l'Auteur de Sidney fît de ſa piéce une diſſertation de phyſique, on ne devoit pas attendre non plus que M. de Monteſquieu parlât en Auteur de théatre dans le livre de l'Eſprit des Loix.

A force d'entendre dire qu'on penſe plus librement en Angleterre que partout ailleurs, l'on ſe le perſuade; mais ſi nous devons en juger par les livres hardis qui ont paru depuis cinquante ans en Europe, contre la religion, je ne ſçais ſi l'on n'admettra pas que cette liberté eſt à-peu-près la même par-tout

où

où il y a des écrivains & des imprimeries. Une chose de fait, c'est que le peuple Anglois paroît autant attaché à sa religion & à son culte, qu'aucun autre peuple qu'il y ait dans le monde; ainsi, à cet égard, il ne peut point être excepté de la régle générale (21). J'accorde au Critique que le suicide n'est point puni en Angleterre par les loix civiles; & je crois pouvoir en donner une raison, qui est du moins vraisemblable; c'est que comme le supplice ne jette pas parmi les Anglois une note d'infamie aussi forte que parmi nous sur la famille, ni même sur la mémoire des personnes qui le souffrent, ils ont trouvé fort inutile, de décerner des punitions contre un cadavre. Mais com-

(21) Je crois pouvoir avancer, sans crainte d'être démenti, que pour un livre hardi qui paroît en Angleterre contre la religion, il s'en éleve trente pour la défendre; c'est le pays du monde où les théologiens se sont le plus exercés contre l'incrédulité.

ment l'Obſervateur a-t-il pu avancer que la religion des Anglois ne leur fait pas regarder l'homicide de ſoi-même comme un crime ?

OBSERVATION. Page 96.

13° Tout ce raiſonnement roule ſur une ſuppoſition fauſſe ; ſçavoir, que c'eſt la foibleſſe, ou la force du corps, qui rend les hommes timides ou courageux ; on pourroit citer une infinité d'exemples qui démentiroient ce principe.

Dira-t-on, par exemple, que parmi notre nobleſſe, il n'y ait pas plus de bravoure ni de véritable courage, qui parmi ceux qu'elle emploie à cultiver ſes terres ? Il eſt ſûr néanmoins, généralement parlant, que ceux-ci ſont plus forts & plus vigoureux que leurs maîtres. Ce n'eſt donc point la force ni la vigueur du corps qui inſpirent du courage ; c'eſt la naiſſance, l'éducation, les préjugés, le point d'honneur ;

en un mot, c'eſt la façon de penſer & non pas le climat.

Que deux payſans également forts & vigoureux, nés ſous le même ciel, entrent au ſervice du roi, l'un dans un vieux régiment de troupes réglées, & l'autre dans un bataillon de milice : ils feront, au bout de ſix mois, deux hommes tout différens. Pourquoi cela ? C'eſt qu'ils auront pris l'un & l'autre, l'eſprit & la façon de penſer de leur corps. Un homme de mon régiment, dira le premier, doit en avoir les ſentimens & la valeur ; ſoyons donc brave & courageux, ſinon par tempérament, du moins par état, & pour nous rendre digne du corps dont nous avons l'honneur d'être membre. Pour moi, dira le ſecond, je ne crois pas que ma qualité de milicien exige des ſentimens ſi élevés ; le corps dont je ſuis, me diſpenſe de tant de bravoure ; & pour être un bon milicien, il n'eſt pas néceſſaire d'être un Céſar.

C'est donc, encore un coup, c'est la façon de penser qui rend ces deux hommes si différens, & non pas le climat.

RÉPONSE. M. de Montesquieu a dit : Cette force plus grande doit produire plus de confiance en soi-même, c'est-à-dire, plus de courage. Vegece a remarqué, il y a long-tems, qu'en général les peuples qui ont le plus de force, ont aussi le plus de courage (22).

---

(22).... *Constat in omnibus locis & ignavos & strenuos nasci. Sed tamen & gens gentem præcedit in bello, & plaga cœli ad robur non tantùm corporum, sed etiam animorum plurimùm valet, quo loco ea quæ à doctissimis hominibus comprobata sunt, non omittam. Omnes nationes, quæ vicinæ sunt soli, nimio calore siccatas, ampliùs quidem sapere, sed minus habere sanguinis dicunt : ac propter ea constantiam ac fiduciam cominùs non habere pugnandi, quia metuunt vulnera...., Contra Septentrionales populi.... inconsultiores quidem, sed tamen largo sanguine redundantes, sunt ad bella promptissimi,* Flav. Veget. *de Re militari*, *lib.* 1, *cap.* 2.

Idem, cap. 3. *Sequitur utrùm de agris an de urbibus utilior tyro sit?... De quâ parte nunc*

Hippocrate, le plus ancien & le plus grand de tous les observateurs, a fait la même remarque. Les Romains préféroient, pour le service militaire, les habitans de la campagne aux citoyens des villes; & en Espagne les meilleurs soldats sont pris des provinces où la culture des terres est exercée.

La force du corps chez nos paysans, & le courage parmi notre noblesse, sont l'un & l'autre les fruits de l'éducation, & non du climat; ainsi l'on n'en peut rien conclure contre les principes de l'Auteur. L'enfant du noble & celui du paysan reçoivent des principes si opposés entr'eux, qu'il faut bien que ces deux hommes soient différens. L'un, quoiqu'élevé dans la mollesse, est instruit, dès le berceau, à tout sacrifier à l'honneur & à son devoir,

---

quam credo potuisse dubitari, aptiorem armis rusticam plebem, &c. Ex agris ergo supplendum robur præcipuè videtur exercitus.

dont le principal eſt de prodiguer ſon ſang pour l'état & pour ſon roi. L'autre né dans la dépendance & dans la ſoumiſſion, n'a pas même l'idée de ce qui peut donner cette élévation de ſentiment ; tout contribue, au contraire, à lui abaiſſer le courage, en même tems qu'un travail continuel le rend robuſte & vigoureux.

OBSERVATION. Page 101.

14° L'Auteur prétend, dit le Critique, que la différence du courage cauſée par celle du climat, « ſe remarque, non ſeulement de nation à nation, mais encore dans le même » pays d'une partie à une autre : Que » les peuples du Nord de la Chine, » par exemple, ſont plus courageux » que ceux du Midi ; que les peuples » du midi de la Corée, ne le ſont pas tant » que ceux du Nord. » Il ne dit pas que la même choſe arrive en France, mais il le fait aſſez entendre ; & l'on

peut aisément le conclure de ses principes. Voilà donc les Provençaux, les Languedociens, les Gascons, déclarés moins braves que les Bretons, les Normands & les Picards. Quelle injustice, sur-tout pour les habitans de la Garonne, elle qui s'étoit toujours vantée de n'avoir vu naître que des Césars sur ses bords! Quel coup plus terrible l'Auteur de cet ouvrage pouvoit-il porter à sa patrie?

RÉPONSE. Je rapporterai ici ce que dit l'Auteur de l'Esprit des Loix, au chap. 3 du livre 17. « L'Asie n'a point » proprement de zone tempérée; & » les lieux situés dans un climat très- » froid, y touchent immédiatement » ceux qui sont dans un climat très- ,, chaud; c'est-à-dire, la Turquie, la ,, Perse, le Mogol, la Chine, la Corée ,, & le Japon.

,, En Europe, au contraire, la zone ,, tempérée est très-étendue, quoi- ,, qu'elle soit située dans des climats

„ très-différens entr'eux, n'y ayant
„ point de rapport entre le climat
„ d'Espagne & d'Italie, & ceux de
„ Norwege & de Suéde. Mais comme
„ le climat y devient insensiblement
„ froid, en allant du midi au nord, à-
„ peu-près, à proportion de la latitude
„ de chaque pays; il y arrive que
„ chaque pays est à-peu-près sembla-
„ ble à celui qui en est voisin; qu'il
„ n'y a pas une notable différence; &
„ que, comme je viens de le dire, la
„ zone tempérée y est très-étendue.

„ De-là il suit qu'en Asie, les nations
„ sont opposées aux nations du fort au
„ foible; des peuples guerriers, braves
„ & actifs, touchent immédiatement des
„ peuples efféminés, paresseux, timides,
„ &c.... En Europe, au contraire, les
„ nations sont opposées du fort au fort;
„ celles qui se touchent ont à-peu-près
„ le même courage. „

Si cela se passe ainsi en Europe, que sera-ce de la France, où les peuples

de différentes provinces ſont gouvernés par les mêmes loix, & reçoivent à-peu-près la même éducation, ſur tout ce qui regarde l'honneur & le courage? Le climat ne ſçauroit donc produire entr'eux aucune différence.

15° M. de Monteſquieu a dit: " C'eſt „ la néceſſité, & *peut-être* la nature du „ climat qui ont donné à tous les Chi„ nois une avidité inconcevable pour „ le gain, &c.... „ Sur quoi le Critique fait cette obſervation: " Que „ la mauvaiſe foi ſoit permiſe à la „ Chine, & cela *uniquement* à cauſe „ de la nature du climat, c'eſt ce que „ perſonne n'avoit encore imaginé. „ Cette interprétation eſt-elle conforme au texte? ne dit-elle rien de plus? J'en laiſſe juge le Critique.

OBSERVATION. Page 113.

16° L'état de la queſtion, dit l'Obſervateur, eſt de ſçavoir ſi ces différens caracteres d'eſprit, qu'on remar-

que dans les divers pays; si ces qualités du cœur, plus fréquentes dans un climat que dans un autre; si, dis-je, tout cela est véritablement l'effet du climat? Voilà uniquement à quoi la question se réduit. Or je prétens *moi*, que le climat n'entre pour rien dans la plûpart des effets que l'Auteur lui attribue.

C'est à la vérité le climat qui fait qu'on se nourrit de bled en Europe, & de riz à la Chine; que l'on boit du vin en France, & de la biere en Angleterre; qu'en Espagne on est vêtu de laine, & de coton dans les Indes. Mais que ce soit le climat qui régle les mœurs; qu'il y ait de tels climats où le physique a une telle force, que la morale n'y puisse presque rien, c'est ce qu'on n'a point assez prouvé. Le climat est toujours le même; il doit donc toujours agir d'une maniere uniforme; ce qu'il faisoit autrefois, il doit le faire encore aujourd'hui; & s'il ne

le fait pas, on peut assurer qu'il ne l'a jamais fait ni pu faire. ; Par exemple, l'Auteur prétend que c'est le climat qui produit le courage, & moi je soutiens que c'est la façon de penser.

Pour sçavoir lequel des deux a raison, il n'y a qu'à considérer ce qu'étoient les Romains du tems de la république, & ce qu'ils sont aujourd'hui par rapport à la bravoure. Je ne ferai point de parallele ; on sent qu'il seroit trop à l'avantage des anciens. Si les Romains ne sont plus ce qu'ils étoient autrefois, d'où vient cette différence ? Du climat ? Mais Rome n'a pas changé de place ; elle est toujours sous le même ciel. Pourquoi donc les soldats du pape ne sont-ils pas encore aujourd'hui ce qu'étoient autrefois ceux de Pompée, de Scipion & de Paul-Emile ? Il en faut revenir à la raison que j'ai apportée d'abord ; c'est que les Romains ne pensent plus à présent comme du tems de ces grands hommes. Rome met

aujourd'd'hui toute sa gloire à former de bons prêtres & de saints religieux, & laisse à d'autres le soin d'avoir de bonnes troupes. Contente des honneurs du sanctuaire, elle en préfere les fonctions pacifiques aux exercices sanguinaires des enfans de Mars. Semblable à la montagne de Raphidim, de nouveaux Moyses y levent les mains vers le ciel, tandis que les Josués combattent vaillamment dans la plaine. Tant que les Romains ont été flattés de l'éclat des héros, Rome elle-même a été l'école de la valeur & de l'héroïsme; mais depuis qu'ils ne sont plus touchés que de la gloire des saints, l'honneur de la sainteté est aussi le seul avantage auquel ils aspirent. On dira peut-être encore que c'est le climat qui donne ce goût, cette ardeur pour la sainteté; mais que l'on se rappelle les siécles de Domitien, de Néron & de Caligula; on verra que le climat, toujours constant dans sa façon d'agir,

ne produisoit alors rien de pareil.

Qu'on remonte jusqu'aux tems les plus reculés; qu'on se transporte dans tous les differens pays; qu'on lise les histoires de tous les peuples; & je suis persuadé que dans le même climat on trouvera à peine deux siécles de suite qui se ressemblent. Au tems de Lysander & d'Alcibiade, Sparte & Athènes ne se souvenoient presque plus des loix de Solon & de Lycurgue. Sous Darius & sous Alexandre, les Perses, pour ainsi dire, n'étoient déja plus le même peuple. Quelle différence entre les Romains, sous le consulat de Pompée & sous le régne de Tibere; entre les Moscovites d'aujourd'hui & ceux du dernier siécle! Les loix, les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la religion, la morale, les inclinations, les vices, les vertus n'ont jamais eu de forme constante dans aucun pays du monde; & pour peu qu'on fasse de recherches dans

l'antiquité, on trouvera peut-être, sans être obligé de remonter plus haut, que les Anglois ont été dévots autrefois, les Espagnols actifs & laborieux, les Portugais incrédules. On trouvera qu'il y a eu de la bonne foi chez les *Italiens*, de la discrétion parmi les François, & chez les Allemands de la sobriété & de la tempérance. Si tous ces peuples sont différens aujourd'hui de ce qu'ils étoient dans ces temps-là, ce changement doit-il s'attribuer au climat, qui a toujours été le même? Un homme seul peut bien changer les mœurs, les usages, les coutumes de plusieurs peuples; mais tous les climats ensemble ne changeront pas le caractere d'un seul homme. Nous voyons tous les jours des gens qui ont voyagé dans toutes les parties du monde, & qui y ont même vécu assez long-tems; mais ils en sont revenus tout comme ils y étoient allés; & les climats différens qu'ils ont parcourus, n'ont pas

produit en eux le moindre changement.

Réponse. Comment ne pas convenir que certains caracteres d'esprit nationaux, que certaines qualités du cœur plus fréquentes dans un pays que dans un autre, ne soient presque toujours l'effet d'une premiere cause ? Et cette premiere cause, quelle autre peut-elle être que le climat ? Ecoutons ce que dit à ce sujet un Auteur respectable (23):
„ La variété inépuisable que la nature
„ jette dans ces caracteres généraux
„ & particuliers, est une marque de
„ son abondance, mais en même tems
„ de son économie ; car quoique
„ tant de nations innombrables qui
„ couvrent la terre, aient chacune leur
„ génie différent, il semble cependant
„ que certains grands traits qui les
„ distinguent des autres, soient inalté-

(23) Mémoires pour servir à l'Histoire de Brandebourg, tome ij, page 87 & suivantes.

» rables. Tout peuple a un caractere
» à soi, qui peut être modifié par le
» plus ou le moins d'éducation qu'il
» reçoit; mais dont le fonds ne s'efface
» jamais. Je pourrois aisément appuyer
» cette opinion sur des preuves *phy-*
» *siques* (24)..... Quiconque a lu Ta-
» cite & César reconnoîtra encore les
» Allemands, les François & les Anglois,
» aux couleurs dont ils les peignent;
» dix-huit siécles n'ont pu les effacer....
» Un statuaire peut tailler un morceau
„ de bois dans la forme qu'il lui plaît;
„ il en fera un Esope ou un Antinoüs,
» mais il ne changera jamais la nature
„ inhérente du bois; certains vices
„ dominans & certaines vertus de choix
„ resteront toujours à chaque peuple...
„ Il n'y a, je crois, que la dévasta-
„ tion entiere par des colonies étran-
„ geres, qui puisse produire un chan-

(24) C'est ce qu'a fait l'Auteur de l'Esprit des Loix.

„ gement total dans une nation ; mais,
„ qu'on y prenne bien garde, ce n'est
„ dès-lors plus la même nation ; & il
„ resteroit encore à sçavoir *si l'air &*
„ *la nourriture* ne rendroient pas avec
„ le tems ces nouveaux habitans sem-
„ blables aux anciens.

Mais, dit le Critique, si le climat est toujours le même, il doit donc agir toujours d'une maniere uniforme. A cela je répons que le climat est la premiere cause, mais que les différentes circonstances en produisent d'autres, qui agissent différemment sur les esprits, & qui en rendent les effets impuissans ; ensorte que dans un pays où les hommes seroient portés, par exemple, à la bravoure, au travail, & à l'activité, par la nature du climat, ils auront des inclinations opposées, suivant la différente façon de penser qu'on leur inculquera, soit par l'éducation, soit par les loix civiles & religieuses introduites dans le pays. Le

vol n'étoit rien moins qu'odieux à Lacédémone, & les hommes y pouſſoient la bravoure juſqu'à l'intrépidité; l'un & l'autre étoient l'effet de l'éducation & des loix : ſi l'on avoit laiſſé agir le climat ſeul, il eſt vraiſemblable qu'il en auroit été tout autrement. Ainſi le climat a plus ou moins d'influence, à proportion qu'il eſt plus ou moins contrarié par l'éducation : dans ce ſens, c'eſt-à-dire, en admettant l'éducation & les autres cauſes qui contribuent à former les inclinations humaines, l'on peut accorder au Critique, que la façon de penſer produit le courage; mais pour décider juſqu'à quel point le climat étend ſon empire à cet égard, il faudroit ſçavoir ce que feroient les hommes dans chaque pays, abſtraction faite de l'éducation qu'ils y reçoivent : queſtion qu'on ne peut guères réſoudre qu'en conſultant l'Hiſtoire au ſujet des nations peu policées, ou tout-à-fait ſauvages, ſur leſ-

quelles l'éducation n'influe presqu'en rien, & en examinant quelle différence il y a eu entr'elles dans les différens climats. Pour ne parler que de la bravoure, puisque c'est l'article sur lequel le Critique insiste le plus; toutes les relations s'accordent à dire des merveilles de la valeur & de l'intrépidité des sauvages du Canada & de l'Amérique septentrionale; & elles ne nous représentent, au contraire, ceux de l'Amérique méridionale que comme des peuples mous & efféminés, des lâches qui n'ont fait quelque chose, que par leur nombre supérieur & incroyable, chez lesquels le désespoir seul a produit quelques actions d'éclat. Quelles louanges n'a-t-on pas donné à la fermeté des anciens Scythes, & à la valeur des Tartares, ces illustres conquérans? Les nations qui, sortant du Nord, dans les siécles passés, inonderent & ravagerent toute l'Europe, étoient toutes des nations vaillantes,

ainſi que le remarque l'Auteur ; & le Nord n'en a guères produit d'autres, ſans qu'on puiſſe raiſonnablement attribuer la premiere cauſe de cette diſpoſition à leur façon de penſer, ou à leurs loix.

17° Nous voyons tous les jours, dit l'Obſervateur, des gens qui ont voyagé dans toutes les parties du monde, & qui y ont même vécu aſſez long-tems ; mais ils en ſont revenus tout comme ils y étoient allés ; & les climats différens qu'ils ont parcourus, n'ont pas produit en eux le moindre changement (25).

REPONSE. Il me ſemble que le Critique ſe trompe ; car nous voyons, au contraire, tous les jours des gens qui ont voyagé dans divers pays, & qui y ont demeuré quelque tems, en ont tellement pris les habitudes, les inclinations, & même la façon de penſer,

---

(25) Page 118.

que, de retour dans leur patrie, ils s'y rendent très-souvent ridicules par leur affectation à adopter les manieres & les usages des pays étrangers où ils ont vécu. Combien de gens vifs qui ont pris du phlegme dans les pays du Nord? Combien d'Européens à qui le séjour de l'Amérique ou de l'Asie a fait contracter une paresse & une indolence peu commune par-tout ailleurs? Combien d'illustres Romains perdirent leur réputation & leurs vertus, en se livrant avec trop peu de retenue aux délices & à la mollesse des Orientaux, dont ils rapporterent à Rome les richesses & les vices? Quant à l'influence qu'a le climat sur le tempérament & la santé, je ne crois pas que le Critique voulût se refuser à l'évidence jusqu'au point de nier une vérité établie sur des preuves incontestables.

ARTICLE TROISIEME.

De la Politique.

LE Critique convient (26) que c'eſt ici l'endroit brillant du livre de l'*Eſprit des Loix :* ſelon lui, l'Auteur a traité cette partie avec toute l'intelligence d'un homme d'état, mais avec ſi peu d'ordre, qu'on n'a jamais vu à la fois autant de génie, & ſi peu de méthode.

OBSERVATION. Page 141.

1° Quant au gouvernement deſpotique, voici ce que dit l'Auteur: « Son » principe ſe corrompt ſans ceſſe, parce » qu'il eſt corrompu par ſa nature. Ce » gouvernement périt par ſon vice inté» rieur, lorſque quelques cauſes acci» dentelles n'empêchent pas ſon prin-

(26) Page 121.

» cipe de se corrompre ; ces choses
» forcent sa nature, sans la changer ; sa
» férocité reste ; elle est, pour quelque
» tems, apprivoisée.

C'est comme si l'Auteur disoit, *continue le Critique :* Le gouvernement despotique ne peut se soutenir par lui-même ; sa conservation dépend de plusieurs causes étrangeres, sans lesquelles il périroit à chaque instant ; il est toujours dans un état violent & forcé ; & sa nature est de tendre sans cesse à sa destruction. Voilà, sans doute, le vrai sens de ces paroles : cela posé, voici comme je raisonne.

Ce qui s'oppose à la conservation du gouvernement despotique, doit, par la même raison, s'opposer aussi à son établissement ; & les mêmes causes qui servent à le maintenir, doivent contribuer également à le former. Or, s'il est vrai que ce gouvernement ait tant de peine à se conserver, il faut donc qu'il en ait beaucoup à s'établir. Cette

conséquence est évidente : c'est seulement dommage qu'elle s'accorde si peu avec ce qui suit.

»Le gouvernement despotique saute, » pour ainsi dire, aux yeux ; il est uni- » forme par-tout : comme il ne faut » que des passions pour l'établir, tout » le monde est bon pour cela. » Mais, si tout le monde est bon pour former un Etat despotique, tout le monde est donc bon pour le maintenir ; s'il ne faut que des passions pour l'établir, il ne faut donc que des passions non plus pour le conserver.

RÉPONSE. Pour faire sentir la fausseté de la conséquence qu'on tire de ces deux propositions de l'Auteur, il faut les rapporter telles qu'elles sont dans l'ouvrage & dans le même ordre.

Premiere Proposition.

»Le gouvernement despotique saute, »*pour ainsi dire*, aux yeux ; il est uni- » forme par-tout : comme il ne faut

» que

» que des passions pour l'établir, tout
» le monde est bon pour cela. . . . .

Seconde Proposition.

» Le principe du gouvernement des-
» potique se corrompt sans cesse, parce
» qu'il est corrompu par sa nature. Les
» autres gouvernemens périssent, parce
» que des accidens particuliers en vio-
» lent le principe : celui-ci périt par son
» vice intérieur, lorsque quelques cau-
» ses accidentelles n'empêchent pas son
» principe de se corrompre ; il ne se
» maintient donc, que quand des cir-
» constances tirées du climat, de la re-
» ligion, de la situation ou du génie du
» peuple, le forcent à suivre quelque
» ordre & à souffrir quelque régle : ces
» choses forcent la nature, sans la chan-
» ger ; sa férocité reste ; elle est, pour
» quelque tems, apprivoisée.

L'on a entendu le commentaire du Critique ; en voici un autre.

1º Il ne faut qu'avoir de l'audace &

une ambition ſans bornes, pour imaginer & former un gouvernement deſpotique : tout le monde eſt bon pour cela. . . . .

2° Mais comme ce gouvernement eſt fondé ſur des paſſions violentes, il eſt difficile qu'il ſe conſerve : tout le conduit à ſa ruine ; il ne ſe maintient donc que quand des circonſtances tirées du climat, de la religion, de la ſituation ou du génie des peuples, le forcent à ſuivre quelqu'ordre, & à ſouffrir quelque régle, &c.

Je demande ſi cette interprétation n'eſt pas auſſi naturelle que celle du Critique ; & je laiſſe à juger au lecteur, ſi elle renferme rien de contradictoire.

OBSERVATION. Page 150.

1° L'Auteur de l'*Eſprit des Loix* trouve qu'il vaudroit mieux que le conquérant rendît le trône au prince légitime, *pour s'en faire un allié néceſſaire*, qui, avec les forces qui lui ſont propres,

augmenteroit les ſiennes. Il avoit dit auparavant que les Etats deſpotiques pourvoient à leur sûreté, en ſe ſéparant, & en ſe tenant, pour ainſi dire, ſeuls. Mais comment peut-on ſe tenir ſeul, & ſe faire, en même tems, des alliés ?

Reponse. Cela veut dire que le conquérant deſpote peut faire l'un ou l'autre, ſuivant les tems & les circonſtances : ces mots, *pour ainſi dire*, ne forment-ils pas une exception ?

J'ajoûterai que les princes & les peuples qui en ont agi ainſi, ont eu ſouvent divers motifs. « Les Allemands, dit Jules Céſar, tiennent à » grandeur, d'être bornés par des déſerts » & des terres inhabitées ; car, outre » qu'il n'eſt pas ſi aiſé de les attaquer, » c'eſt une marque qu'ils ſont redoutables à pluſieurs peuples (27).

(27) Comment. Guerre des Gaules, liv. vj : traduction d'Ablancourt.

OBSERVATION. Page 164, &c.

Voici l'Extrait que fait le Critique de diverses propositions de l'Auteur.

Il y a des climats si riches par eux-mêmes, si abondans, si fertiles, que, sans beaucoup de travail, on s'y procure aisément toutes les choses nécessaires. Dans ces pays, les hommes contractent une certaine paresse naturelle, qui les rend lâches, efféminés, sans force, sans vertu, sans courage. Avec ces défauts, on est bien près de la servitude; & la servitude n'est pas éloignée du gouvernement despotique.

Il y a d'autres climats où les terres restent incultes, soit qu'elles soient stériles de leur nature, soit que les peuples qui les habitent, ne veuillent pas se donner la peine de les cultiver. Il est clair que ces peuples doivent jouir d'une grande indépendance; car, comme ils ne cultivent pas les terres, ils n'y sont point attachés; ils sont

errans, vagabonds; & si un chef vouloit entreprendre de leur ôter leur liberté, ils le quitteroient & se retireroient dans les bois, pour y vivre tranquilles avec leur famille. On ne peut donc point établir l'autorité arbitraire dans les pays où les hommes ne vivent que de leur chasse, ou du produit de leurs troupeaux, dans des pays où les terres sont incultes..... Le gouvernement monarchique ne sçauroit non plus s'y établir, puisque tous les hommes y sont égaux. Le républicain voudroit y faire des loix; & l'on ne connoît, parmi ces peuples, que celles de la nature : chez eux, la liberté de l'homme est si grande, qu'il est presqu'impossible d'en faire des citoyens.........
Mais ce qu'il y a de singulier dans les principes de l'Auteur, *continue le Critique*, c'est que la même cause qui soumet les peuples en général, à la puissance arbitraire, les soustrait, en même tems, à ce pouvoir..... Ce qui intro-

duit dans certains pays les Etats despotiques, forme, dans d'autres, les nations indépendantes, je veux dire la fertilité des terres. « En Amérique, » dit l'Auteur, la terre produit d'elle-» même beaucoup de fruits dont on » peut se nourrir; la chasse & la pêche » achevent de mettre les hommes dans » l'abondance : de plus, les animaux » qui paissent, réussissent mieux que » les bêtes carnacieres. » Il devoit donc conclure que l'Amérique est un pays propre au despotisme, puisqu'on y jouit d'une si grande fertilité. Point du tout; il raisonne à présent d'une autre maniere : « Ce pays est extrêmement » fertile; c'est ce qui fait, dit-il, qu'il » y a tant de nations sauvages, c'est-» à-dire tant de nations libres. » La fertilité des terres est ici comme ces nuages où l'on voit tout ce que l'on veut.

REPONSE. Rapprochons les propositions de l'Auteur, qui paroissent en contradiction; & l'on verra que si

le Critique avoit voulu distinguer la culture des terres d'avec leur fertilité naturelle, il se seroit épargné un terrible écart.

La premiere proposition est que, dans un pays fertile, mais qui demande cependant d'être cultivé, les hommes sont bien près de la servitude ou du gouvernement despotique: la seconde est que, dans les climats où les terres restent incultes, soit qu'elles soient stériles de leur nature, soit que les peuples qui les habitent, ne veulent pas se donner la peine de les cultiver, il est clair que ces peuples doivent jouir d'une grande indépendance, sur-tout s'ils peuvent vivre de leur chasse, &c. Enfin la troisieme proposition est qu'en Amérique, où la terre produit d'elle-même beaucoup de fruits dont on peut se nourrir, & où la chasse & la pêche achevent de mettre les hommes dans l'abondance, il y a beaucoup de nations sauvages ou libres.

Je demande s'il y a rien de plus naturel & de plus conséquent que ce raisonnement. Dans les pays extrêmement fertiles, mais qui demandent d'être cultivés, les hommes vivent dans une grande abondance, &, par conséquent, dans la mollesse : ils s'attachent avec plaisir à l'endroit où ils sont une fois établis (28); ils deviennent

---

(28) Ces idées ne sont point nouvelles; elles ont toujours été vraies, parce qu'elles ont leur fondement dans la nature même de la chose: Ecoutons Jules César faisant le portrait des Allemands de son tems. « Les Allemands sont fort » éloignés, dit-il, de ces coutumes (des Gau» lois) .... La guerre & la chasse sont tout leur » exercice .... Ils n'aiment pas l'agriculture, & » ne vivent presque que de laitage & de la chair » de leurs troupeaux. Nul ne possede d'héritage » en particulier; & le magistrat en assigne selon » la grandeur des communautés ou des famil» les, sans souffrir qu'on les garde plus d'un an. » Ils apportent plusieurs raisons de cette cou» tume. La premiere est, de peur qu'on ne s'at» tache trop à un endroit, & qu'on ne quitte » le soin des armes pour celui de l'agriculture; la » seconde, qu'on ne pense à s'aggrandir, » & que les plus puissans ne chassent à la fin

indifférens pour toute autre chose, que pour la jouissance actuelle de leurs biens; ils sont donc fort propres à être assujettis : au contraire, dans les pays où les terres ne sont point cultivées, ce qui est ici le point essentiel, soit que la terre produise d'elle-même assez de fruits pour nourrir ses habitans qui sont tous chasseurs ou pêcheurs, soit que le pays soit d'ailleurs fertile ou stérile, les hommes ne s'y fixent point; ils ne sont pas plus attachés à un certain endroit du pays, qu'à l'autre; ils ne peuvent souffrir d'être maîtrisés; ils ne demeurent dans un même lieu, qu'autant qu'ils s'y trouvent bien; en un

» les autres; la troisieme, de peur qu'on ne s'amuse à bâtir au-delà de ce qu'il est besoin » pour se garantir du chaud & du froid, » ou qu'on ne travaille à amasser des richesses, » d'où naissent les divisions; au lieu que l'égalité » entretient la paix & la concorde, & qu'il n'y » a point d'appréhension de tyrannie, lorsque » celui qui commande n'est pas plus grand » seigneur que celui qui obéit. » *Commentaire, Guerre des Gaules livre vj, traduction d'Ablancourt.*

mot, ce sont des peuples libres, des sauvages.

Est-ce-là un nuage où l'on voit tout ce que l'on veut? Ne sont-ce pas plutôt des traits de la plus vive lumiere, qui portent la clarté & la conviction partout où ils frappent?

Je finirai cet article par une autorité que j'emprunte de l'Extrait (qui se trouve dans le Journal des Sçavans, pour le mois de Février 1751,) du livre qui a pour titre: *Histoire naturelle de l'Islande & du Groënland, par M. Anderson.* Il semble qu'il ait été fait exprès pour justifier la plus grande partie des maximes répandues dans l'ouvrage de l'*Esprit des Loix*, sur le climat. Le voici.

M. Anderson représente le Groën» land comme un terrein stérile qui ne » produit qu'une sorte d'herbe épaisse » & amere pour la nourriture des daims » & des liévres dont le pays est rempli. » Les habitans n'ont d'autre ressource » pour vivre, que la chasse & la pê-

» che .... Les Groënlandois vivent, dès
» la naissance, dans une entiere liberté
» & dans une parfaite indépendance ;
» ils ne sont sujets, dans leur enfance,
» à aucune discipline ni correction de
» la part des parens ; & étant devenus
» grands, ils ne connoissent ni l'auto-
» rité des loix, ni celle des chefs ou su-
» périeurs ; c'est-à-dire, qu'ils n'ont ni
» juges ni magistrats ; chacun vit com-
» me il veut, & travaille à sa conser-
» vation, comme il l'entend. L'égalité
» est si parfaite entr'eux, que l'un ne
» s'avise pas de contredire ou de per-
» suader l'autre, bien loin de vouloir
» lui commander. Ils vivent tous dans
» l'union & l'amitié la plus parfaite ;
» l'envie, la haine, la trahison, les
» calomnies & les querelles sont des
» choses inconnues parmi eux (29).

(29) Vous trouverez dans les climats du Nord, des peuples qui ont peu de vices, assez de vertus, beaucoup de sincérité & de franchise. Esprit des Loix, liv. 14, chap. 2.

» On n'y voit ni batteries, ni assassi-
» nats, ni guerre avec les voisins. On
» n'entend jamais parler de débauches
» entre les deux sexes; la jeunesse non
» mariée est d'une sagesse exemplaire;
» jamais garçon n'a séduit une fille, ni
» celle-ci un garçon (30). Leur peu
» de tempérament se manifeste assez,
» en ce qu'ils prennent rarement deux
» femmes, quoiqu'il n'y ait rien qui
» les en empêche. Les gens mariés
» vivent si bien ensemble, qu'on ne
» voit jamais d'adultere. Ils connois-
» sent la propriété des biens; on n'en-
» tend cependant parler ni de vol ni
» de pillage. Tout est ouvert par tout
» le pays; on ne connoît ni portes ni
» ferrures; & personne ne touche à ce
» qui appartient à autrui.

» Une constitution si singuliere de
» tout un peuple, engage notre Auteur

(30) Dans les climass du Nord, à peine le physique de l'amour a-t-il la force de se rendre bien sensible. Esprit des Loix, *ibid*.

» à faire diverses réfléxions...... Il
» pense, qu'à tout bien considérer, les
» apparences vertueuses qui sont si
» frappantes dans les Groënlandois, ne
» proviennent pas tant de la pureté de
» leurs sentimens, que des circonstan-
» ces dans lesquelles ils se trouvent;
» la dureté du climat, dit-il, le defaut
» d'abondance, la difficulté d'avoir le
» nécessaire, les contiennent dans l'é-
» galité, &c.

Quant au peu de disposition des Groënlandois pour la guerre, voici les raisons qu'en donne M. Anderson.

» Le pays est si mauvais, dit-il, le
» peuple si nombreux, & la constitu-
» tion de l'un & de l'autre si éloignée
» de ce qui a rapport à la guerre,
» qu'il est impossible aux Groënlandois
» de faire des conquêtes sur leurs voi-
» sins; & leur pays a si peu d'appas,
» que personne ne voudroit prendre
» la peine de le conquérir.

ARTICLES IV & V.

De la Jurisprudence & du Commerce.

IL faut bien que cette partie du livre de l'Esprit des Loix sur la Jurisprudence, soit la mieux traitée, ainsi que le dit le Critique, ou que la matiere ne soit pas autant de son ressort, puisqu'il n'y a que peu, ou point trouvé à redire; je passe à ce qui regarde le commerce.

1° Les observations faites sur ce dernier article, se réduisent à quelques prétendues contradictions de la part de l'Auteur, qui ayant voulu traiter cette matiere avec briéveté, l'a divisée en deux branches générales; le commerce d'économie, & le commerce du luxe. " Cette espece de trafic, (dit M. de Montesquieu, en parlant du

commerce d'économie,) » regarde le
» gouvernement de plusieurs par sa
» nature, & le monarchique par occa-
» sion ; car comme il n'est fondé que
» sur la pratique de gagner peu, &
» même de gagner moins qu'aucune
» autre nation, & de ne se dédom-
» mager qu'en gagnant continuelle-
» ment, il n'est guères possible qu'il
» puisse être fait par un peuple chez
» qui le luxe est établi, qui dépense
» beaucoup, & qui ne voit que de
» grands objets.

» C'est dans ces idées que Cicéron
» disoit si bien : *Je n'aime point qu'un*
» *même peuple soit en même tems le do-*
» *minateur & le facteur de l'univers*. En
» effet, il faudroit supposer que cha-
» que particulier dans cet état, & tout
» l'état même, eussent toujours la tête
» pleine de grands projets, & cette
» même tête remplie de petits ; ce qui
» est contradictoire.

Il a plu à l'Observateur de retran-

cher dans son Extrait le passage de Cicéron en entier, & de laisser subsister tout le reste du raisonnement de l'Auteur; ce qui lui donne un sens louche & tout-à-fait opposé à ce qu'a voulu dire M. de Montesquieu (31). Aussi le Critique s'écrie-t-il : « Cette » raison est bien singuliere ! & l'on de» mande à M. de Montesquieu pour» quoi il faudroit supposer pareille » chose ? Quoi, dans une monarchie » où il y aura vingt millions d'habi» tans, par exemple, il ne s'en trou» vera pas assez pour faire le com» merce d'économie & celui du luxe » en même tems ? Il ne pourra pas ar» river que les uns se contenteront de » gagner peu, tandis que les autres » chercheront à gagner davantage ? » Que ceux-ci formeront de grandes

---

(31) Il faut observer que ce que le Critique a réuni se trouve dans le livre de l'Esprit des Loix, dans deux paragraphes différens.

» entreprises, tandis que les autres ne
» seront occupés que de petits objets ?
» Et il sera nécessaire enfin, que cha-
» que particulier ait la tête pleine de
» grandes & de petites choses à la fois ?
» Cela ne se conçoit pas.

Je réponds, qu'il est bien plus inconcevable que le Critique ait été préoccupé au point de ne pas s'appercevoir que la derniere réflexion de l'Auteur ne porte que sur le passage de Cicéron, & sur l'incompatibilité qu'il y auroit dans les projets d'un peuple, qui ayant déja pour but d'assujettir l'univers, voudroit encore s'attacher au commerce d'économie, lequel suppose une attention continuelle & assidue à de petits profits, bien éloignée des grands projets, dont le peuple dominateur ou conquérant, devroit faire son objet principal.

2° L'Auteur a dit que « dans le gou-
» vernement d'un seul, le commerce
» est fondé sur le luxe, & que son

» objet unique eſt de procurer à la na-
» tion qui le fait, tout ce qui peut ſer-
» vir à ſon orgueil, à ſes délices & à
» ſes fantaiſies. » Ce qui ne veut point dire, ainſi que le Critique le croit, que le commerce du luxe ne conſiſte que dans un trafic de choſes néceſſaires pour le luxe; mais il faut entendre que l'objet de ce commerce eſt de procurer à *la* nation qui le fait, des profits aſſez conſidérables, pour la mettre à même d'avoir tout ce qui peut augmenter ſon luxe, flatter ſon orgueil & ſes fantaiſies. Ceci paroîtra mieux par ce qui ſuit.

» Le gouvernement de pluſieurs eſt
» ordinairement fondé ſur l'économie,
» dit M. de Monteſquieu; les négocians
» ayant l'œil ſur toutes les nations de
» la terre, portent à l'une ce qui man-
» que à l'autre. C'eſt ainſi que les ré-
» publiques de Tyr, de Carthage,
» d'Athènes, de Marſeille, de Floren-
» ce, de Veniſe & de Hollande, ont fait

» le commerce. Cette espece de trafic » regarde le gouvernement de plusieurs » par sa nature ; & le monarchique, » par occasion : » *donc il n'en est pas entiérement banni*, ainsi que le prétend le Critique. « Mais, *dit encore l'Auteur*, » il n'est guères possible que ce commerce d'économie puisse être fait par » un peuple chez qui le luxe est établi, qui dépense beaucoup, & qui » ne voit que de grands objets, » c'est-à-dire de grands profits ; car qu'y a-t-il qui puisse fournir aux grandes dépenses qu'entraîne le luxe, si ce n'est les grands profits ?

OBSERVATION. Page 187.

3° Ce n'est pas la qualité des marchandises, dit le Critique, c'est leur quantité qui fait les plus grands projets ; & un négociant qui entreprendroit de fournir à une nation, toutes les choses nécessaires à la vie, forme-

roit une plus grande entreprise, que celui qui ne lui procureroit qu'une partie de ce qui peut contribuer à ses plaisirs, à ses fantaisies, à son orgueil en un mot, celui qui feroit le commerce d'économie dans cette supposition, seroit occupé de plus grands objets, que l'autre qui feroit le commerce du luxe.

Reponse. Le négociant qui formeroit une pareille entreprise, feroit réellement le commerce du luxe, & non celui d'économie, parce que s'il entendoit son métier, il ne se chargeroit d'une affaire d'aussi grande conséquence, que dans la vue de gros profits; car je soutiens, encore une fois, que dans le sens de l'Auteur, le trafic des choses nécessaires à la vie, n'est point uniquement ce qui constitue le commerce d'économie, non plus que le trafic des choses qui ont quelque rapport au luxe, n'est point ce qui constitue le

commerce du luxe (32). S'il en étoit autrement, il s'ensuivroit qu'il n'y auroit dans le monde, que les orfévres, les bijoutiers, les jouailliers, les manufacturiers d'étoffes précieuses, & autres marchands, artistes ou artisans de cette espece, qui feroient le commerce du luxe? Mais, dans ce cas, quel sera le commerce de nos armateurs des différens ports du royaume, qui envoient, tous les ans, six à sept cens vaisseaux dans nos colonies de l'Amérique, à la côte d'Afrique, ou au Levant? Dira-t-on qu'ils font le commerce d'économie? Je ne crois pas que personne s'avisât de le soutenir.

---

(32) Lorsque M. de Montesquieu a dit que dans les pays d'économie, les négocians ayant l'œil sur toutes les nations de la terre, portent à l'une ce qui manque à l'autre, il n'a pas entendu parler uniquement des choses nécessaires à la vie, il y a compris aussi les superflues, puisqu'il est vrai que dans un pays de luxe, ce superflu fait partie des besoins.

M. de Monteſquieu n'a point voulu parler du commerce, tel que le font les marchands de nos villes Méditerranées. Il n'y avoit pas d'apparence que dans le peu de pages qu'il emploie à ce ſujet, il eût deſſein d'approfondir, ni même d'indiquer tous les commerces poſſibles; il dit lui-même que cette matiere mériteroit d'être traitée avec plus d'étendue: Il ne s'agit donc ici que du commerce dans le grand, du commerce externe & maritime de nation à nation, relativement aux avantages réciproques, & au but que chacune d'elles peut avoir en le faiſant: Or, dans ce ſens, tout ce qu'a dit l'Auteur s'accorde merveilleuſement avec ce que nous voyons par-tout où il y a du commerce.

Qu'il me ſoit permis d'ajoûter encore quelques réflexions à ce ſujet.

Les Hollandois naviguent à meilleur marché qu'aucun autre peuple de l'Europe; cela n'eſt pas difficile à com-

prendre ; leur commerce étant fondé sur une économie continuelle, je n'en excepte pas même leurs plus grandes entrepiises, ils ont été obligés de tirer parti de tout ce qui y a rapport ; leurs vaisseaux sont d'une construction & d'une voilure qui demandent moins de monde, pour la manœuvre, que ceux des autres nations ; leurs matelots se contentent de gages très-modiques, & de la nourriture la plus grossiere : Les propriétaires même des navires sont satisfaits, lorsque les voyages d'une année leur rendent quelque chose au-delà de l'intérêt ordinaire, que leur argent leur produiroit dans le commerce intérieur de leur pays : enfin il n'y a point de nation qui pût, ni qui voulût courir les mêmes risques au même prix. Il faut donc que dans les pays où régne le commerce du luxe, on leur abandonne ce qu'on appelle *le gabotage*, & quelques autres branches semblables, qu'il feroit inutile de

vouloir leur ravir : Dans ce ſens, & dans bien d'autres, on peut les appeller, avec juſte raiſon, *les facteurs*, ou, ſi l'on veut, les voituriers de l'univers, *portitores terrarum*. Ils ſont à l'égard des autres nations de l'Europe, ce qu'eſt un commiſſionnaire à l'égard de ſon commettant; & c'eſt-là ce qui conſtitue véritablement le commerce d'économie; auſſi il ſemble que tout ce que l'Auteur de l'Eſprit des Loix a dit de ce commerce, ſoit fondé ſur la connoiſſance que nous avons de celui de ce peuple induſtrieux, & de quelques villes Anſéatiques; Là, l'on ſe contente de gagner peu, & même moins qu'aucune autre nation; & l'on ſe dédommage en gagnant continuellement: Dans ces pays, où la mode n'a pas été pouſſée juſqu'à ſe faire des beſoins au-deſſus de ſon état & de ſes moyens, l'argent y eſt auſſi plus abondant qu'ailleurs; il y produit à peine la moitié de l'intérêt qu'il donne dans les monarchies

où règne le luxe : c'eſt à cette raiſon principalement, c'eſt-à-dire, à la quantité conſidérable d'argent qui reſte ſans emploi, que j'attribuerois cette hardieſſe pour les grandes entrepriſes que l'Auteur remarque dans les républiques, & qui ne ſe trouve que rarement dans les monarchies, où chacun eſt bien plus empreſſé de s'aſſurer un état au-deſſus de celui du négociant, de courir après les honneurs, de ſe procurer toutes les aiſances dépendantes du luxe ; enfin de jouir de ſa fortune, que de former de nouveaux projets de commerce ; enſorte que l'on peut dire qu'en général dans les monarchies, chacun fait le commerce afin de pouvoir le quitter ; au lieu que dans les républiques on ne l'entreprend que dans l'eſpérance de le continuer & de l'augmenter ; ce qui revient à ce que dit l'Auteur, qu'un commerce mène à l'autre ; le petit au médiocre, le médiocre au grand ; auſſi voyons-nous

que les plus grands projets de commerce ont presque tous été conçus par des négocians républicains : La fameuse Hanse Teutonique ne prit-elle pas naissance dans de petites républiques ? La compagnie des Indes ne s'est-elle pas formée & accrue en Hollande, avant qu'aucune puissance de l'Europe pensât à faire un pareil établissement (33) ? moins, sans doute, par le défaut de moyens, que pour n'avoir pas des négocians hardis & intelligens, capables de former & de diriger une telle entreprise.

Cette compagnie Hollandoise apporta dès sa naissance, dans la conduite de ses affaires, assez de ce même esprit d'économie, qui a toujours régné dans le commerce de la nation, pour faire celui qu'elle méditoit aux Indes

(33) Les premiers établissemens des Portugais sembloient avoir plutôt pour objet, la conquête que le commerce.

plus avantageuſement que ſes concurrens. Quelle hardieſſe dans les projets! Quelle promptitude dans l'exécution! Quelle valeur, quelle conduite dans les amiraux chargés du commandement de ſes eſcadres, & de la formation de ſes établiſſemens! Les traités avantageux que ces amiraux firent avec divers rois d'Aſie, ſont encore cités aujourd'hui comme des modèles dans ce genre; & les ſages meſures qu'ils prirent dans les ſuites, acquirent ou conſerverent à la compagnie tous les avantages dont elle a joui depuis, & qui l'ont rendue la plus riche & la plus floriſſante de toutes celles de l'Europe. Ce n'étoit cependant que des négocians accoutumés au commerce d'économie, qui faiſoient toutes ces grandes choſes; l'état n'y prenoit d'autre part, que celle qu'il falloit pour leur donner de l'encouragement, & les protéger.

4°. L'Auteur a dit: « La plus grande

» certitude de sa propriété, que l'on
» croit avoir dans les états républi-
» cains, fait tout entreprendre; & par-
» ce que l'on est sûr de ce que l'on a
» acquis, on ose le risquer pour en
» acquérir davantage. » Sur quoi le Critique se récrie que cette propriété est aussi assurée dans les monarchies, que dans les républiques; l'on ne voit point, dit-il, que des biens légitimement acquis par le commerce, dans les monarchies, deviennent jamais la proie du souverain.

Je conviens avec l'Observateur, que rien n'est plus rare en France, & dans tous les royaumes policés de l'Europe, qu'un négociant attaqué à cause de ses grandes richesses; je crois même que l'Histoire n'en fournit qu'un seul exemple, qui est celui de Jacques Cœur, sous Charles VII; encore fallut-il lui supposer d'autres crimes. Ce n'est point aussi de quoi il s'agit ici. Je prie qu'on fasse attention, que M. de Montesquieu

ne dit point que cette certitude qu'on a de sa proptiété, est réellement mieux fondée dans les républiques que dans les monarchies ; mais il dit, que l'on le croit ainsi *dans les états républicains ;* au lieu qu'il semble, à entendre le Critique, que l'Autenr ait voulu dire que les négocians établis dans les monarchies sont dans le même préjugé ; qu'ils craignent les injustices du gouvernement, & que tôt ou tard on ne les dépouille de leurs biens. Ils ne peuvent craindre autre chose, si ce n'est que ces états n'étant point fondés naturellement sur le commerce, il n'y soit plus négligé qu'ailleurs.

5° Je ne dirai plus qu'un mot sur une observation du Critique au sujet du climat, par rapport au commerce : il voit une contradiction où il n'y en a point ; son erreur vient de ce qu'il fait dire à l'Auteur, que les grandes entreprises de commerce ne sont que

pour les états où règne le luxe (34): Or je soutiens que M. de Montesquieu n'a jamais dit pareille chose ; au contraire, il dit que les grandes entreprises de commerce ne sont point pour les monarchies où règne le luxe, mais pour les états républicains où il ne règne pas.

Mais, dira le Critique, l'Auteur prétend que dans les états où règne le luxe, on dépense beaucoup, & que l'on n'y voit que de grands objets ; je lui réponds encore un coup, que ces grands objets sont relatifs aux profits & non aux entreprises ; ensorte que pour déterminer un négociant *établi* dans un pays de luxe, à faire une entreprise quelconque, il faut lui présenter un profit plus considérable, que s'il vivoit dans un pays d'où le luxe est banni, & où règne le commerce

(34) Page 192.

d'économie. Supposons, par exemple, deux négocians établis, l'un dans une ville maritime de France, & l'autre à Amsterdam ; qu'on propose à l'un & à l'autre une entreprise qui ne leur promette, tout risque à part, que quatre ou cinq pour cent de profit, après avoir occupé leurs fonds pendant une année entiere ; le Hollandois saisira l'affaire avec empressement ; le François, au contraire, la refusera : Pourquoi cela ? C'est que l'un vit dans un pays d'économie, & l'autre dans un pays de luxe ; c'est qu'on a bien de la peine à faire valoir, à Amsterdam, son argent au-delà de trois, à trois & demi pour cent par an, au lieu que dans le commerce de France il en produit jusqu'à six.

Voici enfin la derniere observation du Critique : je me hâte d'y répondre.

OBSERVATION.

Page 195.

Propoſition de l'Auteur.

» En Perſe lorſque le roi a con-
» damné quelqu'un, on ne peut plus
» lui en parler, ni demander grace.
» Cette maniere de penſer, ajoûte-t-il,
» y a été de tout tems ; l'ordre que
» donna Aſſuérus d'exterminer les Juifs,
» ne pouvant être *révoqué*, on prit le
» parti de leur donner la permiſſion de
» ſe défendre ; » ſur quoi le Critique
oppoſe ces mots du chap. 8 du livre
d'Eſther. « S'il eſt vrai que je vous ſuis
» chere, dit la reine à Aſſuérus, & s'il
» vous plaît de me convaincre que mes
» prieres ne vous ſont point importu-
» nes, *révoquez*, je vous en ſupplie,
» par de nouvelles lettres, les ordres
» que le perfide Aman, irréconcilia-
» ble ennemi de mon peuple, avoit
» envoyés en votre nom, dans toute
» l'étendue de vos provinces, pour y

» faire mourir, dans un ſeul jour, tous » les Juifs... » Et au chap. 16 du livre d'Eſther, le prince y dit expreſſément: » Notre intention eſt que les lettres » obtenues par Aman contre les Juifs, & » envoyées ſous notre nom à toutes nos » provinces, ſoient regardées comme » ſurpriſes, & de nulle valeur.....
Le Critique cite encore ces deux vers de Racine:

Oui je t'entens; allons par des ordres contraires,
Révoquer d'un méchant les ordres ſanguinaires.

Et il finit par ces mots: » Aſſuérus ne » croyoit donc pas, comme l'Auteur » de l'Eſprit des Loix, que ſes ordres » fuſſent irrévocables. »

RÉPONSE. Je n'emprunterai pour combattre le Critique, ni l'autorité des Hiſtoriens, ni celle des commentateurs; je ne citerai pas même les poëtes. Deux ou trois réflexions, & le Texte ſacré me ſuffiſent.

Je demande au Critique, ſi le but-

de l'édit que donna Assuérus n'avoit pas été, ainsi que le dit l'Auteur, de permettre aux Juifs de se défendre, qu'étoit-il nécessaire qu'il leur fût adressé ? *C'est le roi lui-même qui s'exprime ainsi parlant à Mardochée:* » Ecrivez donc aux Juifs, au nom du » roi, comme vous le jugerez à pro» pos; & scellez les lettres de mon » anneau; car c'étoit la coutume, » ajoûte l'historien sacré, que nul n'o» soit s'opposer aux lettres qui étoient » envoyées au nom du roi, & cache» tées de son anneau. » Je remarquerai en passant, qu'il y a des traductions de l'hébreu qui portent; car *l'écriture qui est écrite au nom du roi, & qui est scellée de son sceau, ne se révoque point.* Mais voyons l'édit même sur lequel le Critique s'appuie le plus, tel qu'il est rapporté au chapitre 16 du livre d'Esther; nous y trouvons qu'Assuérus emploie différens motifs pour justifier le changement qu'il fait aux précédens ordres

d'Aman contre les Juifs; Il y dit, entr'autres : « Si nous ordonnons des
» choſes qui paroiſſent différentes,
» vous ne devez pas croire que cela
» vienne de la legéreté de notre eſ-
» prit, mais plutôt que c'eſt la vue
» du bien public qui nous oblige de
» former nos ordonnances, ſelon la
» diverſité des temps, & la néceſſité
» de nos affaires. » Cette eſpece d'excuſe de la part d'un prince auſſi deſpotique & auſſi abſolu, n'eſt-elle pas une preuve qu'il ſentoit, que même ce changement de ſes premiers ordres étoit contre la loi & les uſages? Ce qu'il ajoûte un peu plus loin, fait voir avec évidence que cet édit ſe réduiſoit principalement à permettre aux Juifs de défendre leurs vies, & à ordonner aux gouverneurs des provinces de les ſecourir.... « Nous ordon-
» nons, dit le roi, que cet édit que
» nous vous envoyons, ſoit affiché
» dans toutes les villes, afin qu'il ſoit

» permis aux Juifs de garder leurs » loix ; & vous aurez soin de leur don» der du secours, afin qu'ils puissent » tuer ceux qui se préparoient à les » perdre. »

Quant à la démarche que fit Esther, d'intercéder pour les Juifs, je pourrois dire qu'une femme chérie, qui compte sur sa beauté & sur l'amour d'un grand roi pour elle, se permet bien des choses contre les usages, surtout quand elle est animée par quelque grand intérêt : or il ne s'agissoit pas moins ici, que de ce qu'Esther avoit de plus cher dans le monde, de la vie de toute la nation, & de la sienne, peut être. Mais il pouvoit aussi y avoir un dessein particulier de la Providence ; car, ainsi que le disoit Mardochée à Esther (35) : » Qui sçait si ce n'est » point pour cela même, que vous avez » été élevée à la dignité royale, afin

(35) Chap. 4. vers. 14.

» d'être en état d'agir dans une occa-
» sion comme celle-ci ? » Sur cette re-
montrance, Esther se résolut de courir
le risque de parler au roi ; mais les
craintes qu'elle témoigna dans cette
occasion, & toutes les précautions
qu'elle prit, prouvent bien qu'elle s'ex-
posoit beaucoup.

Si le Critique ne trouve point ce
raisonnement assez décisif, & s'il lui
reste encore quelque scrupule à ce
sujet, il faut lui faire voir, par une
autorité qui ne laisse aucun doute, que
non seulement il n'étoit point permis
d'intercéder en faveur de ceux que le
roi avoit condamnés, mais que le roi lui-
même ne pouvoit, de son abondant, ac-
corder la grace à personne ; c'est dans
le chap. 6. de Daniel, vers. 8 & sui-
vans, que je trouve une décision for-
melle en faveur de cette opinion : La
voici ; (ce sont les ennemis de Daniel
qui parlent.) « Confirmez donc main-
» tenant, ô roi ! cet avis, & faites cet

» édit, afin qu'il demeure ferme, comme
» ayant été établi par les Médes & par
» les Perses, sans qu'il soit permis à
» personne de les violer. . . . .
. . . . ô roi ! n'avez-vous pas or-
» donné que, pendant l'espace de trente
» jours, tout homme qui feroit quel-
» ques prieres à quelqu'un des dieux,
» ou des hommes, sinon à vous seul, ô
» roi, seroit jetté dans la fosse des
» lions ? Le roi leur répondit : Ce que
» vous dites est vrai, & *c'est une or-*
» *donnance des Perses & des Médes, qu'il*
» *n'est permis à personne de violer.* Alors
» ils dirent au roi : Daniel, un des
» captifs d'entre les enfans de Juda,
» sans avoir égard à votre loi, ni à
» l'édit que vous avez fait, prie son
» Dieu chaque jour à trois heures dif-
» férentes. Ce que le roi ayant en-
» tendu, il fut extrêmement affligé. Il
» prit en lui-même la résolution de déli-
» vrer Daniel; & jusqu'au soleil couché
» il fit tout ce qu'il put pour le sauver.

» Mais ces personnes voyant bien quelle
» étoit l'intention du roi, lui dirent :
» *O roi, sçachez que c'est une loi des Mé-*
» *des & des Perses, qu'il n'est point per-*
« *mis de rien changer dans tous les édits*
» *que le roi fait.* Alors Daniel fut em-
» mené par le commandement du roi ;
» & ils le jetterent dans la fosse aux
» lions ; & le roi dit à Daniel : Votre
» Dieu que vous adorez sans cesse, vous
» délivrera. »

Voilà donc un roi qui se trouve dans l'impossibilité de sauver un favori qu'il aime, parce que, *suivant la loi des Médes & des Perses, il n'est point permis de rien changer dans tous les édits que le roi fait.* Mais s'il n'étoit pas permis aux rois de Perse de rien changer à leurs propres édits, il leur étoit sans doute encore moins permis de les révoquer en entier, ni à qui que ce fût d'oser intercéder pour les coupables.

Il me reste à observer qu'il y a des versions qui portent le mot de *révo-*

quer, au lieu de ceux de *violer* & *changer*, qui sont employés dans la Vulgate & dans la traduction de Sacy, dont je me sers.

Il résulte de tout ce que je viens de dire, que l'Auteur s'appuie sur des autorités suffisantes, puisqu'il cite d'ailleurs *Chardin*, & qu'il a ainsi en sa faveur les historiens sacrés & profanes.

FIN.

EXTRAIT DES LIVRES qui se trouvent au même endroit.

ABrégé de l'Histoire Ecclésiastique, par M. l'Abbé *Racine*, in-12, 15 vol. 52 l. 10 s.

——— Le même Abrégé, in-4°, 13 vol. proposés par souscription, à 66 l.

Histoire Ecclésiastique de M. l'abbé *Fleury*, nouv. édition, in-4°, 36 vol. 216 l.

——— La même Histoire, in-12, 36 vol. 108 l.

——— La suite, *sous presse*.

——— Tables de ladite Histoire Ecclésiastique, in-4°. 15 l.

——— Les mêmes Tables, in-12, 4 vol. 12 l.

——— Introduction à ladite Histoire Ecclésiastique; par D. *Calmet*, in-4°, 4 vol. 36 l.

——— La même Introduction, in-12, 5 vol. *sous presse*.

Poëmes de la Religion & de la Grace; par M. *Racine*, in-12. 2 l. 10 s.

Code Militaire, ou Compilation des Ordonnances des Rois de France concernant les gens de guerre; par M. *de Briquet*, nouv. édit. augmentée, 1761, in-12, 8 vol. 20 l.

Histoire de la Jurisprudence Romaine, par M. *Terrasson*, pour servir d'introduction au Corps du Droit civil & aux Loix civiles, in-fol. 18 l.

Journal des principales Audiences du Parlement, avec les Arrêts qui y ont été rendus, & plusieurs questions & réglemens, &c. in-fol. 7 vol. 150 l.

——— Les tomes V, VI, VII se vendent séparément 24 livres chaque.

Les Loix civiles dans leur ordre naturel; le

Droit public; & *Legum Delectus*, par *Domat*, in-fol. nouvelle édition 1767. 24 l.
Traité de la Souveraineté des Droits & des Domaines du Roi, in-4°, 2 vol. 24 l.
L'Arithmétique, ou le Livre facile pour apprendre l'arithmétique de soi même & sans maître; par M. *Barreme*, in-12, 2 l. 10 s.
Les Comptes faits, ou Tarif général de toutes les monnoies, tant anciennes que nouvelles; par M. *Barreme*, in-12. 2 l. 10 s.
——— Les mêmes, in-24. 1 l. 10 s.
Le Livre nécessaire, ou Tarif général des Intérêts, des Escomptes, des Changes & des Divisions; par M. *Barreme*, in-12. 2 l. 10 s.
Traité de la réduction & de la mesure des bois, in-8°, *Fig.* 1765. 6 l.
Traité des parties doubles, ou Méthode aisée pour apprendre à tenir les Livres en parties doubles, par M. *Barreme*, in-8°. 5 l.
Traité du vrai mérite de l'homme considéré dans tous les âges & dans toutes les conditions, avec des principes propres à former les jeunes gens à la vertu; par M. *de Claville*, nouvelle édition, in-12, 2 vol. *petit format*, 1761. 4 l.
Consultations choisies de plusieurs médecins célébres de l'université de Montpellier, sur les maladies aiguës & chroniques, in-12, 10 vol. 25 l.
Minéralogie ou nouvelle Exposition du regne minéral, avec un Dictionnaire nomenclateur, & des Tables synoptiques; par M. *Valmont de Bomare*, in-8°, 2 vol. 1762. 10 l.
Recueil des Piéces concernant l'Inoculation de la petite Vérole, & propres à en prouver la sécurité & l'utilité, in-12. 2 l. 10 s.
Les Vapeurs & Maladies nerveuses, hypocon-

driaques ou hystériques, reconnues & traitées dans les deux sexes; traduites de l'Anglois de M. *Whytt*, in-12, 2 vol. 1767. 6 l.
Abrégé du Dictionnaire de *Trévoux*, in-4°, 3 vol. 1762. 36 l.
Amusemens des compagnies, ou Recueil des plus nouvelles Chansons notées, in-12, 2 volumes. 6 l.
L'Arcadie moderne, ou l'Apothéose littéraire du roi Stanislas, Pastorale héroïque, à la gloire de ce Monarque, in-12, 1766. 2 l. 10 s.
Mes Caprices, ou Spéculations sur l'homme, poëme en trois chants, in-8°, 1764, *broch.* 1 l.
Dictionnaire grammatical de la langue françoise, pour l'orthographe, la prononciation, &c. in-8°, 2 vol. nouvelle édition, 1768. 12 l.
Esprit de *Fontenelle*, in-12. 2 l. 10 s.
*Esprit de *Lamothe le Vayer*, in-12, 1763. 2 l. 10 s.
Esprit de *Saint Evremont*, par M. *Deleyre*, in-12, 1761. 2 l. 10 s.
Esprit de M^lle^ de Scuderi; par M. *Delacroix*, in-12, 1766. 2 l. 10 s.
Esprit des Monarques philosophes; par M. l'abbé *Delaporte*, in-12, 1764. 2 l. 10 s.
Esprit, saillies & singularités du *P. Castel*; par M. l'abbé *Delaporte*, in-12, 1763. 2 l. 10 s.
Fables choisies, mises en vers, par M. *de la Fontaine*, grand in-12. 3 l.
Fables de *Lessing*, traduites de l'allemand en françois, par M. *d'Antelmy*; avec une dissertation sur la Fable, in-12, 1764. 3 l.
Fabliaux & Contes des Poëtes François des XII, XIII, XIV & XV siécles; par M. *de Barbazan*, nouv. édit in-12, 3 vol. 1766. 6 l.
Le Génie de *Montesquieu*; par M. *Deleyre*, in-12, nouvelle édition, 1762. 2 l. 10 s.
Grammaire françoise du *P. Buffier*, in-12. 2 l. 10 s.

Idylles & Poëmes champêtres de M. *Geſſner*, traduits de l'allemand par M. *Huber*, in-8°, 1762, *avec vignettes.* 3 l.

Lettres *d'Oſman*; par M. le Chevalier *d'Arc*, in-12, 2 vol. 4 l. 10 ſ.

Mes Loiſirs; & l'Apologie du Genre humain, par M. le Chevalier *d'Arc*, nouv. édit. augmentée, in-12. 2 l. 10 ſ.

La mort d'Abel, Poëme de M. *Geſſner*, nouv. édit. in-12, *petit format.* 2 l.

Œuvres de M. l'abbé *de Chaulieu*, nouv. édit. augmentée & corrigée, in-12, 2 vol. 4 l.

Œuvres de *P. Corneille*, in-12, 7 vol. 17 l. 10 ſ.

——— Les mêmes, in-12, 10 vol. *pet. form.* 20 l.

——— Commentaires ſur *P. Corneille*, par M. *de Voltaire*, in-12, 3 vol. 1764. 7 l. 10 ſ.

——— Imitation de Jeſus-Chriſt, paraphraſée en vers françois, in-12. 2 l. 10 ſ.

Œuvres de *Thomas Corneille*, 9 vol. in-12, *petit format.* 18 l.

Œuvres de M. *de la Fontaine*, 4 vol. in-12. 8 l.

Œuvres galantes & amoureuſes d'*Ovide*, trad. nouv. en vers françois, in-8°, 1767. 4 l. 10 ſ.

Œuvres d'*Étienne Pavillon*, nouvelle édition, in-12; 2 vol. 4 l.

Œuvres de Pope, nouvelle édition, augmentée d'un volume, in-12, Amſterdam, 8 vol. *Fig.* 1767. 30 l.

Œuvres de *Peliſſon*, in-12, 3 vol. 7 l. 10 ſ.

——— Hiſtoire de Louis XIV, in-12, 3 vol. 7 l. 10 ſ.

Œuvres de *Rabelais*, miſes à la portée de tout lecteur, avec des éclairciſſemens hiſtoriques pour l'intelligence des allégories, in-12, 8 vol. 16 l.

Œuvres *de Racine*, 3 vol. in-4°, *fig.* 1763, 60 l.

——— Les mêmes, 3 vol. in-12. 6 l.

Œuvres de *Regnier*, in-12, 2 vol. *pet. form.* 4 l.
Œuvres de *J. B. Rousseau*, 5 vol. in-12, *petit format*. 10 l.
Œuvres de M. l'abbé *de Saint Réal*, nouvelle édition, in 4°, 3 vol. 36 l.
——— Les mêmes, in-12, 8 vol. 16 l.
Œuvres diverses de *Scaron*, 10 vol. grand in-12. 25 l.
——— Les mêmes, nouvelle édition, in-12, 12 vol. *petit format*, 24 l.
——— Séparément chacun de ses différens ouvrages.
Œuvres de *Segrais*, nouvelle édition, 2 vol. in-12, *petit format*. 4 l.
Œuvres de *Montesquieu*, in-4°, 3 vol. nouv. édition. 36 l.
——— Les mêmes, 6 vol. nouv. édit. 15 l.
Considérations sur la grandeur, & la décadence de l'Empire Romain, in-8°, p. f. 1767. 2 l. 10 s.
Lettres Persanes, in-12, 1 vol. 2 l. 10 s.
Le Temple de Gnide & les Essais sur le goût, in-12, 2 vol. 2 l.
Œuvres du Philosophe de *Sans-Souci*, in-8°, 2 vol. 10 l.
——— Supplément, 1 vol. *broch.* 3 l.
——— Les Mêmes Œuvres, nouvelle édition, in-12, 4 vol. *petit format*. 8 l.
Le Palais du Silence, Conte philosophique; par M. le Chevalier *d'Arc*. in-12, 2 vol. 4 l. 10 s.
Pastorales & Poëmes de M. *Gessner*, traduites de l'allemand, in-8°, petit format, 1766. 2 l.
Poëmes de M. *Gessner*: l'un intitulé Daphnis; l'autre: Le premier Navigateur, traduits par M. *Huber*, in-12, nouv. édit. 1764. 2 l.

Dictionnaire portatif de la Langue françoise, extrait du grand Dictionnaire de *Pierre Richelet*, in-8°. 5 l.

Poësies diverses de M. *Coquard*, in-12, 2 vol 4 l. 10 ſ.

Poësies françoises de M. l'abbé *Regnier des Marais*, 2 vol. in-12, p. f. 5 l.

Poliergie, ou Mêlange de Litterature & de Poësies, par M. de *V****, in-12, nouv. édit. 1766. 2 l. 10 ſ.

Porte-feuille d'un homme de goût, ou l'Esprit de nos meilleurs Poëtes; par M. l'abbé *Delaporte*, in-12, 2 vol. 1765. 5 l.

La Sagesse & la Folie, poësies diverses, in-12, *petit format*, 1766. 1 l. 15 ſ.

Théâtre de M. *de Voltaire*, in-12, 6 vol. *petit format*. 12 l.

Traité de la Poësie françoise, par le *P. Mourgues*, nouvelle édition, in-12. 2 l.

Le Trésor du Parnasse, in-12, 4 vol. 1762. 8 l.

Abrégé chronologique de l'Histoire universelle, nouv. édit. in 8°, *pet. form.* 1766. 4 l. 10 ſ.

Abrégé portatif du Dictionnaire géographique de *la Martiniere*, in-8°. 4 l. 10 ſ.

Anecdotes françoises depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au Régne de Louis XV, in-8°, *petit format*, 1767. 4 l. 10 ſ.

Altas portatif universel, par *Robert*, géographe ordinaire du Roi, in-4° oblong de 209 planches. 30 l.

Bibliotheque militaire, histoire & politique: contenant le Général d'Armée, par *Onosander*, & différentes Piéces de MM. *Condé*, *Turenne*, d'*Asfeld*, &c. in-12, 3 vol. 1760. 7 l. 10 ſ.

Chronologie Egyptienne, pour servir de suite à l'Egypte ancienne; par M. *Dorigny*, in-12, 2 vol. 1765. 5 l.

Le grand Dictionnaire historique de *Moreri*, ou le Mêlange curieux de l'Histoire sacrée & pro-

fane, &c. nouvelle édition, dans laquelle les Supplémens sont refondus, *in-fol.* 10 vol. 1759. 240 l.

Dictionnaire historique des mœurs, usages, & coutumes des François, in-8°, 3 vol. 1767. 15 l.

L'Egypte ancienne, ou Mémoires historiques & critiques sur les objets les plus importans de l'Histoire du grand Empire des Egyptiens; par M. *d'Origny*, in-12, 2 vol. 1762. 5 l.

Géographie générale de *Varenius*, revue par *Newton*, augmentée par *Jurin*, traduite de l'anglois, in-12, 4 vol. *avec fig.* 1755. 10 l.

Nouveau Guide des chemins de la France, contenant toutes ses Routes, tant générales que particulieres, in-12, *pet. form.* 1766. 2 l.

Histoire critique de l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules; par M. l'abbé *Dubos*, nouv. édit. in 4°, 2 vol. 20 l.

——— La même, in-12, 4 vol. 10 l.

Histoire de la réception du Concile de Trente dans les différens Etats Catholiques; avec les piéces justificatives, par M. l'abbé *Mignot*, nouvelle édition, in-12, 2 vol. 1766. 5 l.

Histoire de l'Eglise en abrégé, depuis le commencement du monde jusqu'à présent; par M. *Dupin*, in-12, 4 vol. 10 l.

Histoire des Navigations aux Terres Australes; par M. *Desbrosses*, in-4°, 2 vol. *gr. pap.* 24 l.

Histoire du Commerce & de la Navigation des Peuples anciens & modernes; par M. le Chevalier *d'Arc*, in-12, 2 vol. 5 l.

Histoire du Concile de Trente de Fra Paolo Sarpi, traduite de nouveau en françois, avec des notes critiques, par *P. Fr. Le Courayer*; nouvelle édition, à laquelle on a joint la défense de l'Auteur contre les censures de

plusieurs Prélats & Théologiens; in-4°, 3 vol. 30 l.

Histoire du Démêlé de *Henri II*, Roi d'Angleterre, avec *Thomas Becket*, Archevêque de Cantorbery; par M. l'Abbé *Mignot*, in-12. 2 l. 10 f.

Histoire du Peuple de Dieu, par le P. *Berruyer*; premiere partie, contenant l'ancien Testament, in-12, 10 vol. 25 l.

——— La même, in-4°, 8 vol. 80 l.

Histoire du peuple de Dieu, par le P. *Berruyer*; seconde partie, contenant le nouveau Testament, in-12, 8 vol. 20 l.

——— La même, in-4°, 4 vol. 36 l.

Histoire générale de Languedoc, avec des Notes & les Piéces justificatives; composée sur les Originaux, enrichie des divers monumens, *avec Cartes, Figures & Vignettes en taille douce*; par D. *Vaissette*, R. B. *in-fol.* 5 vol. 100 l.

——— Les volumes III, IV & V se vendent séparément 20 liv. chaque.

——— Abrégé de l'Histoire de Languedoc; in-12, 6 vol. 15 l.

Histoire militaire des Suisses, avec les généalogies des Maisons illustres; par M. le Baron *de Zur-Lauben*, in-12, 8 vol. 20 l.

Histoire profane depuis son commencement jusqu'à présent, contenant les tems obscurs & fabuleux; l'Histoire des événemens arrivés dans tous les tems; les différentes Religions; & les hommes illustres qui ont vécu dans chaque siécle; par M. *Dupin*, in-12, 6 vol. 15 l.

Le Voyageur François, ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau Monde; par M. l'abbé *Delaporte*, in-12, 6 vol. 1766 & 1767. 15 l.

——— Les tomes VII & VIII *sous presse*.